



sommaire

Lettre du Président	2
Message du Directeur Général	3
Un Groupe responsable	4
Gouvernement d'entreprise : Conseil d'Administration - Comité de Direction Les Ressources Humaines	
Responsabilité sociale d'entreprise	12
Les chiffres clés Sonatel en bourse Mécénat Sponsoring	
Nos activités	40
Le Mobile Le Fixe Internet Solutions entreprises Service au client	
Le réseau	62
Programme d'amélioration du réseau mobile Modernisation du réseau fixe et maintien de la Qualité de Service Téléphonie rurale International	
Le Groupe Sonatel en chiffres	88

Le niveau d'investissement élevé en 2007 (près de 144 Milliards Fcfa) a permis au Groupe Sonatel de réaliser de nombreux programmes tant en matière d'extension (ouverture des zones rurales au Sénégal) que de densification des réseaux.

Des progrès très significatifs ont été enregistrés en matière d'amélioration de la qualité de services, qui demeurera une priorité de chacun des collaborateurs de Sonatel en 2008.

La croissance de l'activité au Sénégal et au Mali et le bon démarrage de nos filiales en Guinée Bissau et en Guinée nous donnent des raisons d'être optimistes pour l'avenir, malgré l'intensification de la concurrence sur chacun de nos différents marchés.

Cette croissance de l'activité, associée à une bonne maîtrise des charges aura permis d'obtenir un résultat net en hausse de 10%.

Le titre Sonatel demeure la valeur phare de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières. La valeur des échanges sur l'action Sonatel représente plus de 59% de la valeur totale des transactions annuelles sur la Bourse Régionale.

Le cours de l'action a doublé en 2007, passant de 90 000 Fcfa à 175 000 Fcfa et le volume de titres échangés est en hausse.

Ces performances permettent au Conseil d'Administration de Sonatel de proposer à l'Assemblée Générale de verser un dividende net par action de 9 900 FCFA en croissance de 24,5% par rapport à celui versé au titre de l'exercice 2006.



lettre du président

Le talent de l'équipe de Direction et de tous les collaborateurs du Groupe ont été déterminants pour l'obtention de ces résultats.

Le groupe France Télécom va renforcer son soutien technique et commercial pour poursuivre le développement de Sonatel et demeurer ainsi l'opérateur de référence dans la sous région.

Je vous remercie cher actionnaire et client pour la continuité de votre confiance.

Le Président du Conseil d'Administration
Marc Rennard

En 2007, notre groupe a poursuivi sa croissance rentable avec une augmentation de notre Chiffre d'affaires de 18%.

L'activité mobile reste le principal moteur de cette croissance avec une hausse de 40% en 2007.

Le nombre de clients s'est accru de 1,5 millions et a franchi la barre des 5 millions, soit une croissance de 42,4% par rapport à l'exercice 2006.

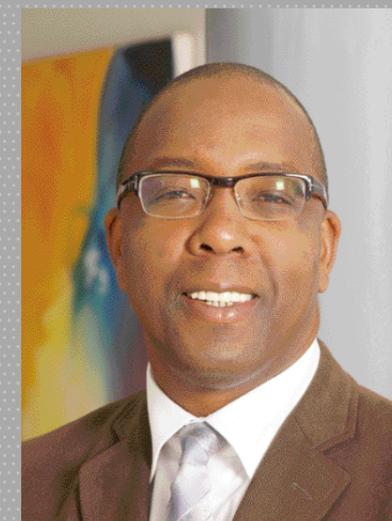
Au Sénégal, notre marché principal, la qualité de service a été au cœur des préoccupations et la mise en œuvre d'un programme intense d'amélioration a commencé à donner des résultats significatifs au dernier trimestre de l'exercice.

L'important effort d'investissement réalisé par le groupe (144 milliards) a aussi fortement contribué à ses résultats.

Nous avons poursuivi notre stratégie sous-régionale avec l'obtention de deux nouvelles licences en Guinée et en Guinée Bissau dont les opérations ont été lancées respectivement en novembre et mai 2007.

Enfin, le Groupe SONATEL poursuit sa politique de Responsabilité Sociale d'Entreprise, à travers les actions de mécénat de nos Fondations au Sénégal au Mali et bientôt en Guinée et en Guinée Bissau.

L'année 2008 connaîtra un durcissement de la concurrence avec l'entrée sur le marché du 3ième opérateur global au Sénégal, la meilleure réponse sera de gagner la confiance de nos clients en confirmant les améliorations de la qualité de fonctionnement de nos réseaux mobile et de notre service client.



message du directeur général

Nous procéderons également au lancement de nouvelles offres et de services différenciant afin de conforter notre position d'opérateur le plus innovant.

Enfin, dans un environnement macro-économique en évolution constante, la mobilisation collective de toutes les énergies du Groupe SONATEL-ORANGE, le management et l'ensemble des collaborateurs appuyé par notre partenaire stratégique France Télécom sera une nouvelle fois de mise afin de continuer de mériter votre confiance.

Le Directeur Général
Cheikh Tidiane Mbaye

un groupe responsable



La musique commence à où
s'exerce le pouvoir des mots.
Richard Wagner

ressources
humaines

conseil

gouvernement



conseil d'administration

de la gauche vers la droite

- M. Ibrahima KONTE : Représentant le Personnel de Sonatel
- M. Mamadou Ndete SALL : Représentant le Contrôleur Financier
- M. Thierno Ousmane SY : Représentant la Présidence de la République
- M. Roland DUBOIS : Représentant France Télécom
- M. Marc RENNARD : Président du Conseil d'Administration
- M. Cheikh Siyâ El Moutar BEYE : Représentant le Ministère de l'Economie et des Finances
- M. Victor NDIAYE : Administrateur Indépendant
- M. Jean Michel GARROUTEIGT : Représentant France Télécom

- Jean Paul COTTET : Représentant France Télécom (absent)
- Colonel Moustapha SOW : Représentant du Ministère des Forces Armées (absent)

- ① **M. Cheikh Tidiane MBAYE**
Directeur Général
- ② **M. Jean Bardet**
Directeur Général Adjoint
- ③ **M. Minh Tran**
Directeur du Plan et du Marketing Stratégique
- ④ **M. Pape Demba Diallo**
Directeur des Entreprises
- ⑤ **Mme Thérèse Tounkara**
Directrice de la Distribution et Services

- ⑥ **M. Birago Diène Moctar Bèye**
Directeur des Systèmes d'Information
- ⑦ **Mme Aminata Diawara**
Directrice de l'Audit, du Management des Risques et de la Qualité
- ⑧ **Mr. Aboubacar Sadikh Diop**
Directeur Financier et Comptable
- ⑨ **Mme Aïssatou Dieng Diop**
Directrice des Opérations Internationales
- ⑩ **M. Bruno Valter**
Directeur Résidentiels et Professionnels

- ⑪ **M. Abdoulaye Knassoum Kébé**
Directeur des Achats et Logistique
- ⑫ **M. Gana Ndoye**
Directeur des Ressources Humaines
- ⑬ **Mme Fatou Sarr Dieng**
Directrice des Réseaux
- ⑭ **M. Léon Charles Ciss**
Directeur Général Sonatel Mobiles
- ⑮ **M. Seydi Ahmed Sarr**
Directeur de la Réglementation et des Affaires Juridiques

- ⑯ **M. Alioune Ndiaye**
Directeur Général Orange Mali
- ⑰ **M. Macodou Ndiaye**
Directeur Général Orange Bissau
- ⑱ **M. Alassane Diène**
Directeur Général Orange Guinée



le comité de direction




ressources humaines
développement des
compétences

En 2007, le groupe a poursuivi sa politique d'acquisition et de développement des compétences des collaborateurs, avec un accent particulier sur les réseaux, le marketing et le commercial. La Direction des Ressources Humaines a mis en œuvre un certain nombre d'actions de mobilisation et de montée en compétence des équipes commerciales, réseaux et marketing, pour une meilleure satisfaction de nos clients. On note parmi ces actions :

- La mise en œuvre de l'Ecole de la Relation Client à Distance, dénommée Dynamique de la Relation Client à Distance (DYRECT) dont l'objectif est de permettre une acquisition progressive de compétences communes nécessaires à la réalisation des missions assignées à nos conseillers commerciaux dans le but de mieux satisfaire nos clients à distance ;
- La poursuite de la professionnalisation de nos vendeurs Grand Public dans le cadre du projet dénommé «Dynamique Clients», initié depuis 2005 ;

mieux connaître nos clients pour mieux les servir

La mise en œuvre de la première phase de l'outil de gestion de la relation client dit CRM. Des formations ont été déroulées dans le but de fédérer toutes les applications commerciales. Cette initiative nous permettra de mieux connaître nos clients

afin de pouvoir mieux les servir. L'année écoulée a été marquée par la formation de plus de 800 commerciaux sur la partie réclamation, interaction cycle de vente long, etc. Les structures marketing ont vu également leurs compétences améliorées dans ce sens.

66 948 journées élèves ont été réalisées en 2007 et 1001 agents ont au moins suivi une formation.

2007 aura été également une année record dans l'acquisition de ressources humaines. En effet, 122 compétences ont rejoint le groupe Sonatel.

La gestion des ressources humaines, en particulier les salaires, la distribution des cadeaux de Noël, l'évaluation des collaborateurs, les demandes de congés et missions, les prestations de l'Institution de Prévoyance Maladie (IPM) ont été automatisées afin de réduire les délais de traitement des dossiers.

Une bonne gestion de l'Institution de Prévoyance Maladie a permis de dégager un excédent de trésorerie de plus de 200 millions de FCfa et un recul de l'endettement relatif à la santé de plus de 50%.

66 948 journées élèves ont été réalisées en 2007

responsabilité sociale d'entreprise

*La musique veut toutes
les philosophies mondiales.*
Ludwig van Beethoven



sponsoring
mécénat

bourse

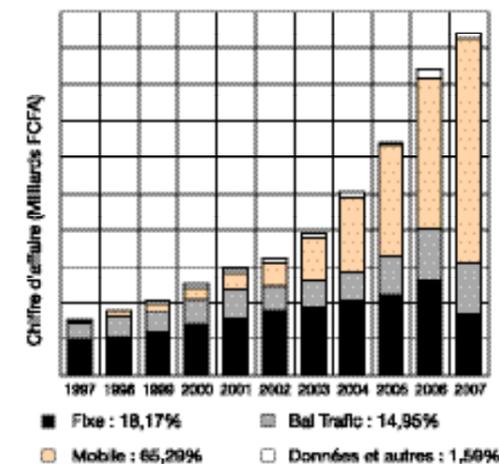
chiffres clés



les chiffres clés

chiffre d'affaires : une forte croissance maintenue

- Le **chiffre d'affaires** en 2007 est en **hausse de 18%** par rapport à 2006, croissance essentiellement tirée de l'activité mobile.
- La contribution au chiffre d'affaires consolidé est de 33% pour l'activité fixe et 66% pour l'activité mobile.
- Les **balances de trafic** représentent 14,9% du chiffre d'affaires global et sont en baisse de 0,2% par rapport à 2006.



chiffre d'affaires en hausse de 18% par rapport à 2006

une croissance rentable

- Le **résultat d'exploitation** est de 203 805 millions de Fcfa (210 902 en proforma), en hausse de 9,9% par rapport à 2006 (13,7% en proforma).
- La **marge d'exploitation** est de 43,30% en baisse de 3,2 points par rapport à 2006. Cette baisse est liée en partie à la prise de dotations aux amortissements exceptionnelles suite à une révision des durées de vie de certaines immobilisations. En pro forma, la marge d'exploitation est de 44,18%.

- Le **bénéfice net consolidé part du groupe** s'élève à 161 205 millions de Fcfa.

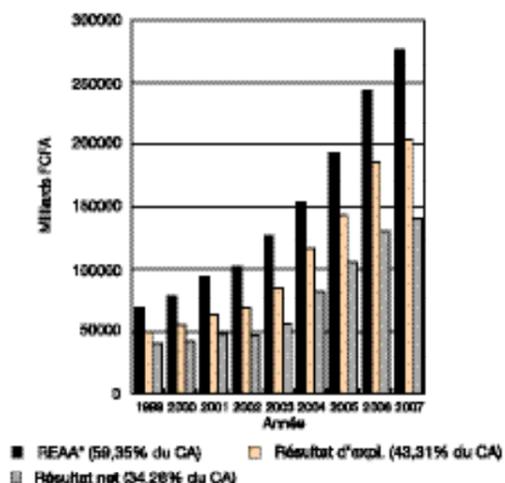
- La **marge nette** est de 34,2% en baisse de 2,5 points par rapport à 2006 due à la contribution négative des activités en démarrage (36,7% en proforma, soit le même niveau qu'en 2006).

en millions de Fcfa	Réel 2006	Réel 2007	Proforma 2007	Réel 2007 / Réel 2006	Réel 2007 proforma / Réel 2006
Chiffre d'affaires	398 656	470 589	471 238	18,04%	18,2%
EBITDA	239 759	279 284	283 631	16,49%	16,4%
marge	60,1%	59,35%	60,23%		
Résultat d'exploitation	166 480	203 805	210 901	9,89%	13,7%
marge	46,5%	43,30%	44,75%		
Résultat Net	146 617	161 205	172 718	9,95%	17,8%
marge	36,8%	34,25%	36,65%		

une création de valeur importante

- Le **Price Earning Ratio** (PER = Cours de l'action/Bénéfice net par action) est de 12,41 en 2007 contre 6,96 en 2006, soit une hausse de plus de 5 points due à la croissance du cours de l'action (92,3%) supérieure à celle bénéfice net par action (7,9%).
- Le **taux de Retour sur Capitaux Engagés** (ROCE) s'élève à 35,51% en 2007.
- Pour un coût des capitaux propres de 13%, la **Valeur Economique Ajoutée** (EVA) est de 22,51% des capitaux engagés soit 96,8 milliards de Fcfa.

résultat net 161 205 millions fcfa



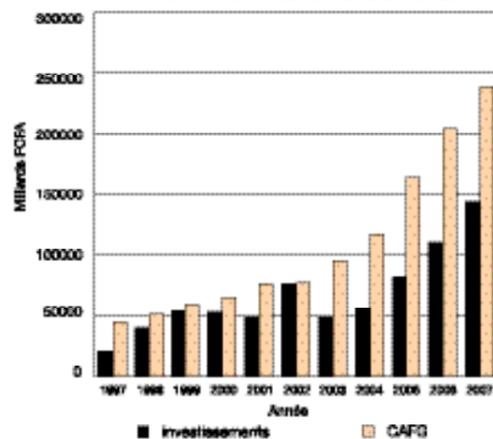
parc : un leadership maintenu sur les marchés sénégalais et maliens

- Le **parc fixe + mobile** a cru de 42,4% et a atteint **5 074 706** abonnés.
- Le parc de **lignes fixes** au Sénégal est en baisse de 4,8%, due à la substitution fixe/mobile, passant à **269 088** abonnés.
- Le parc de **lignes mobiles Orange au Sénégal** a cru de 20,4% passant à **2 512 300** au 31/12/07, positionnant la part de marché de Sonatel Mobiles à 70%; les abonnés prépayés restent prédominants avec 98,7% du parc mobile.
- Le parc de **lignes mobiles Orange au Mali** a atteint **2 034 942**. Orange Mali reste ainsi le premier opérateur du Mali avec une part de marché de 80%.
- Deux mois après le démarrage de ses activités, **Orange Guinée** a recruté **185 045** abonnés tandis que **Orange Bissau** a attiré **36 000** abonnés depuis son lancement en mai 2007.

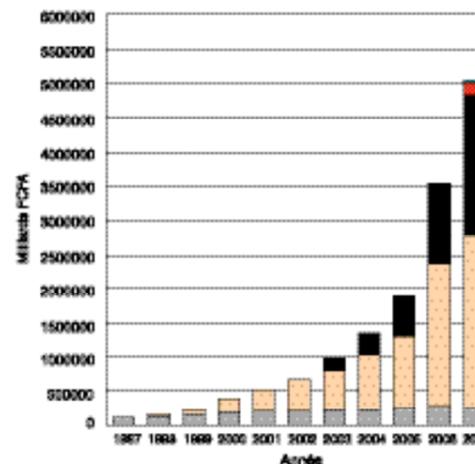
des investissements importants en soutien à la croissance sans altérer la génération du cash

- Les **investissements** se chiffrent à **143 911 millions de Fcfa** (121 468 millions de Fcfa en proforma), en hausse de **29,8%**.
- La **Capacité d'AutoFinancement Globale** (CAFG) de **238 167 millions de Fcfa** représente 1,65 de la totalité des investissements 2007.
- Les **flux de trésorerie** affectés au remboursement du **principal de la dette bancaire** se chiffrent à **4,036 milliards de Fcfa**, soit 1,46% de l'Excédent Brut d'Exploitation.

investissements 143 911 millions de fcfa



LP téléphone fixe et abonnements mobile



une contribution appréciable au développement du pays

Le groupe Sonatel reste un acteur important dans le processus de création de la richesse nationale. Sonatel reste la première entreprise sénégalaise. Elle a généré 144,2 milliards de Fcfa de recettes à l'Etat sénégalais au titre de ses activités au Sénégal et 115 milliards de Fcfa de chiffre d'affaires aux entreprises sénégalaises.

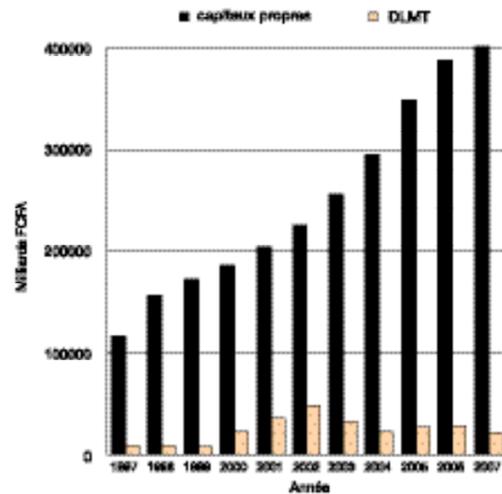
- **Contribution aux recettes fiscales de l'Etat du Sénégal**
122,5 milliards de Fcfa de recettes fiscales hors effets induits sur d'autres activités ou secteurs ont été générés par le groupe Sonatel, soit une contribution de 11,8%.

- **Contribution aux exportations du Sénégal**
70 milliards de Fcfa de services ont été exportés au titre des balances de trafic internationales, soit une part de 8,2% des exportations du pays.

- **Contribution à la croissance du PIB**
6,1% de la croissance du PIB du Sénégal ont été induits par les activités du groupe Sonatel, soit 0,32 points de croissance. Le groupe a également réalisé 9,5% des investissements privés réalisés au Sénégal.

une structure financière solide

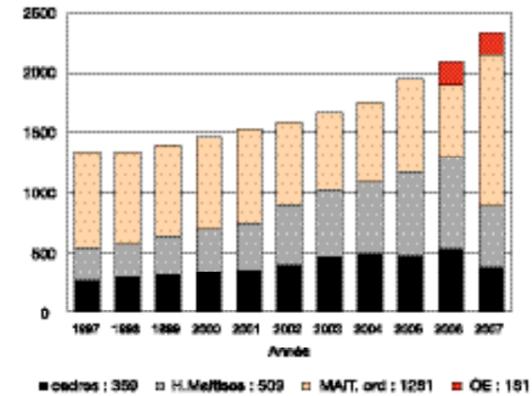
- **Les capitaux propres** augmentent et se chiffrent à 486,569 milliards de Fcfa avant affectation du résultat.
- **Le remboursement d'emprunt** s'est chiffré à 3,136 milliards de Fcfa.
- **Les dettes financières** (hors dépôts de garantie et provisions) s'élèvent à 23,173 milliards de Fcfa et représentent environ 5,2% des capitaux propres avant affectation du résultat.



des effectifs en cohérence avec la croissance des activités

- Les effectifs ont progressé de 11,7%; toutefois, cette progression reste inférieure à celles du chiffre d'affaires (18%) et du parc (42,4%).

2 340 permanents au 31/12/07





Sonatel en bourse

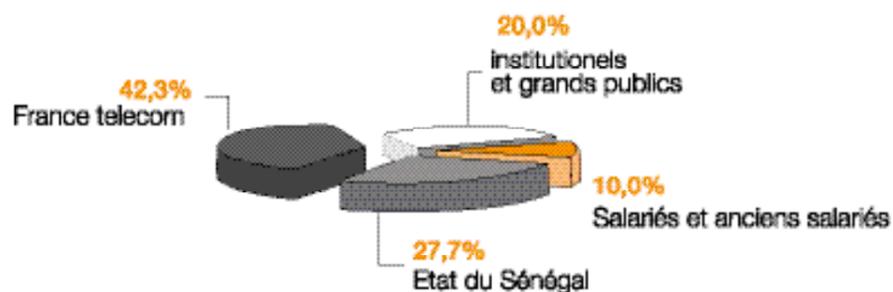
flash sur les performances du titre Sonatel en 2007

- **Hausse** de **92,3%** du cours de l'action durant l'année 2007, qui passe de 91 000 Fcfa au 31/12/06 à 175 000 Fcfa au 31/12/07.
- **Progression** de l'indice **BRVM 10** de **68,84%** entre décembre 2006 (123,57) et décembre 2007 (208,64).
- **Renforcement** du **poids** du titre Sonatel au sein de l'indice composite. Celui-ci passe de 43,98% au 31 décembre 2006 à 46,97% au 31 décembre 2007.
- **Hausse** du **dividende net** de l'action **Sonatel** qui passe de 7 947 en 2006 à 9 900 Fcfa en 2007, soit une croissance de 24,5%.
- Le **Price Earning Ratio** (PER: cours de l'action/bénéfice net par action) a connu une hausse de 78,3%, passant de 6,96 en 2006 à 12,41 en 2007.
- **Baisse** du **volume total d'actions Sonatel échangées** entre 2006 (501 504) et 2007 (317 314), avec un volume moyen échangé par séance de 1 301 en 2007.

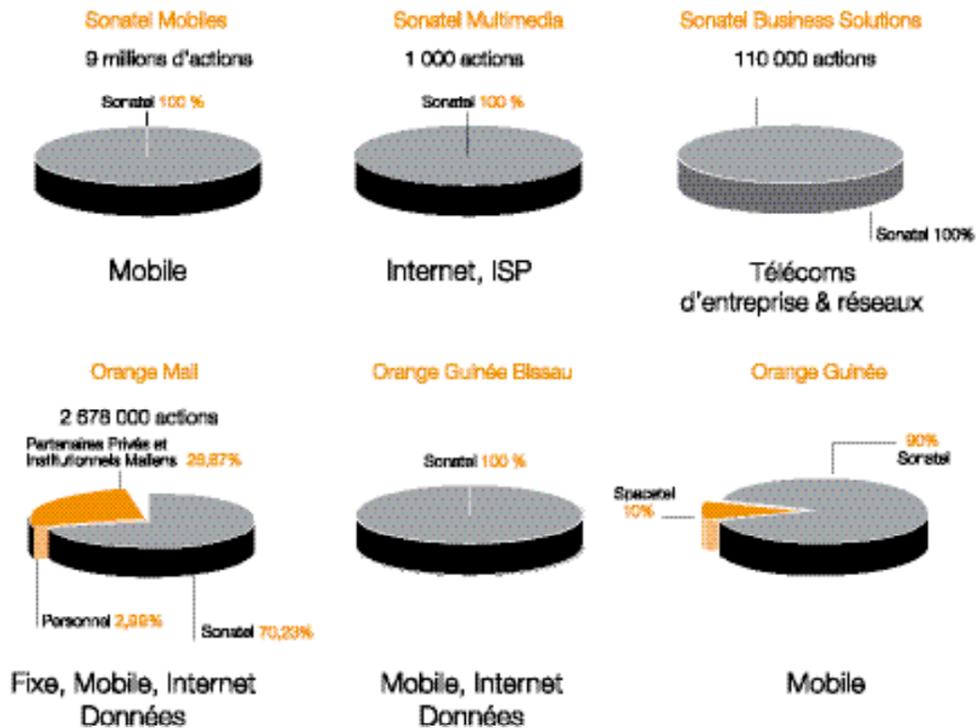
Sonatel: un groupe intégré

L'architecture du groupe Sonatel et les parts détenues dans chacune des 6 filiales se présentent comme suit:

le groupe Sonatel Sonatel S.A (fixe, données, internet)

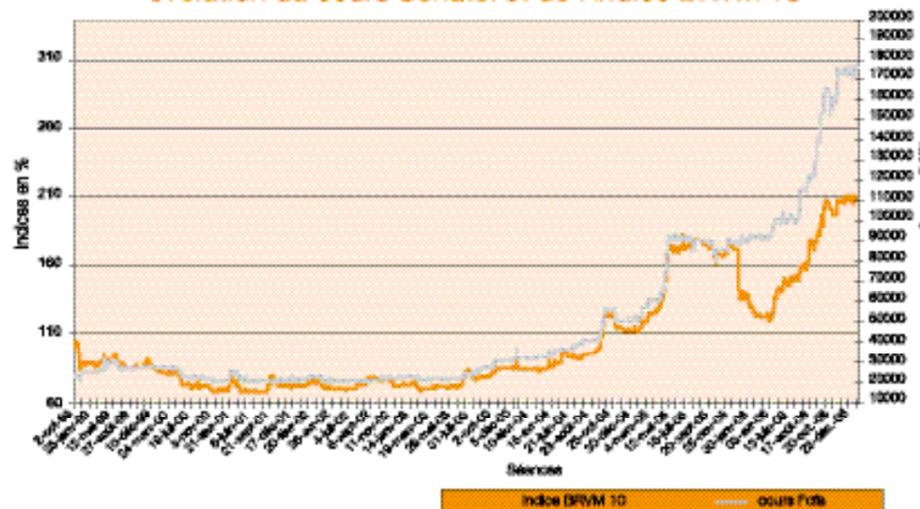


les filiales



évolution du cours de l'action 1999 - 2007

évolution du cours Sonatel et de l'indice BRVM 10



action Sonatel : l'une des valeurs phares de la BRVM en 2007

Sonatel reste la valeur phare de la BRVM. En 2007, l'action Sonatel représente 46,97% (1 750 milliards de Fcfa) de la capitalisation boursière de l'ensemble des valeurs cotées à la BRVM (3 726 milliards de Fcfa).

Les échanges sur l'action Sonatel représentent plus de 58% de la valeur totale des transactions annuelles sur la BRVM (43,70 milliards de Fcfa contre 73,72 milliards de Fcfa). En 2007, Sonatel a été inscrit dans l'indice Ai40 établi par le cabinet londonien Africa Investor qui classe les 40 entreprises africaines les plus performantes.

Le cours du titre Sonatel est passé de 91 000 Fcfa en 2006 à 175 000 Fcfa en 2007, soit une augmentation de plus de 90%. Le Price Earning Ratio (PER) a connu une hausse de 78% et se chiffre à 12,41 en décembre 2007 contre 6,96 en décembre 2006.

cours du titre Sonatel en forte croissance en 2007



politique de distribution de dividendes attrayante et soutenue depuis 1997

Exercice	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Dividende versé (millions FCFA)	22 600	26 000	28 460	29 000	29 000	29 660	44 000	58 600	69 000	88 900	110 000
Dividende net par action	2 034	2 340	2 580,5	2 610	2 610	2 668,5	3 960	5 065	6 210	7 947	9 900
Variation Année n-1 (%)		+ 15,04	+ 9,42	+ 1,93	0%	+ 2,24	+ 48,40	+ 28,41	+ 22,12	+ 27,97	+ 24,58
Taux de Distribution (%)				61,38	55	57,50	68,70	69,29	65,37	67,8	68
Rendement en dividende (%) [*]				12,42	13,05	13,34	17,6	14,11	9,26	8,54	5,65

* Calcul du rendement en dividende sur la base du cours le plus élevé de l'année (Rendement = Dividende net / Pic de l'année)

poids du titre Sonatel dans la capitalisation de la BRVM et dans le volume de titres échangés + 60% BRVM10 et + 47% BRVM Composite

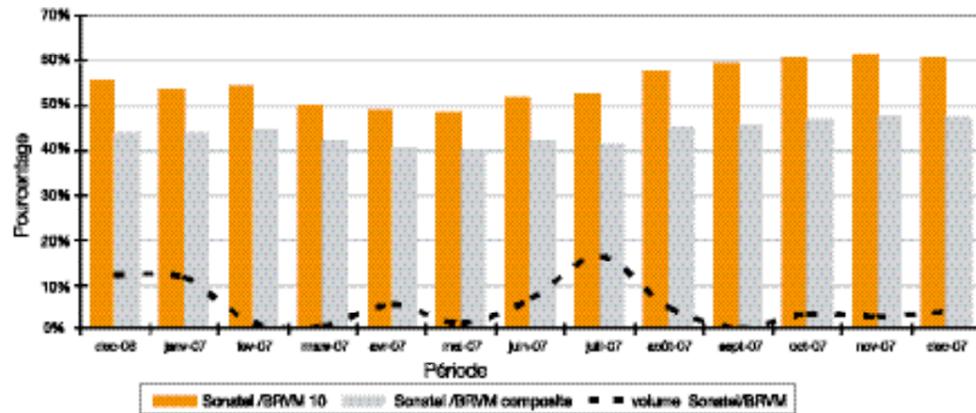


tableau de bord de l'actionnaire (en Francs CFA)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Cours de l'action SONATEL								
• Plus haut	26 600	25 010	23 000	23 110	36 030	67 015	93 000	175 000
• Plus bas	21 000	19 800	20 000	20 500	22 950	36 035	67 015	81 000
Bénéfice net par action	4 252	4 745	4 649	5 784	7 677	10 554	13 062	14 086
Dividende net par action	2 610	2 610	2 668,5	3 960	5 065	6 210	7 947	9 900
Volume moyen mensuel de titre Sonatel transigé	24 748	5 388	7 360	15 331	35 048	13 575	41 792	26 443
Volume moyen mensuel de titre transigé à la BRVM	78 342	31 109	57 448	54 977	143 328	100 950	177 125	816 626
Pourcentage titres transigés SONATEL vs BRVM	32%	17%	13%	28%	24,45%	13,44%	23,58%	4%
Cours au 31/12								
• COURS SONATEL	21 000	20 000	20 000	22 500	36 030	67 015	91 000	175 000
• COURS MOYEN	24 455	20 848	20 606	21 302	30 112	48 794	86 942	129 786
Indice								
• BRVM 10	77,27	84,11	82,36	82,21	84,86	117,46	132,92	171
• BRVM composite	74,76	77,46	74,34	76,53	77,96	93,61	120,53	182,55

principaux indicateurs de rentabilité et création de valeur

	Unité	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Retour sur Capitaux Engagés (%) ROCE = Résult.d'exploit. après impôt théorique Actif Immobilisé + BFR	%	20,08	18,27	16,78	16,62	16,58	21,02	26,17	34,35	37,07	36,51
Rentabilité des Capitaux Propres (%) (Résultat Net / Capitaux Propres net distrib. dividende)	%	24,07	28,01	22,90	23,3	22,08	24,90	30,65	37,54	33,77	28,97
Price Earning Ratio	-	8,3	5,4	4,94	4,21	4,30	4,01	4,72	5,86	6,96	12,41
Valeur Economique Ajoutée (EVA) (en % des Capitaux engagés)	Milliards Fcfa	10,8 (7,3)	12,98 (8,2)	11,1 (6,28)	6,08 (2,8)	9,72 (3,58)	18,14 (8,02)	35,5 (11,2)	66,8 (21,3)	96,31 (24)	98,8 (22,51)

- le Price Earning Ratio (cours de l'action par rapport au bénéfice par action) est de 12,41, soit une hausse de plus de 5 points par rapport à 2006.
- maintien d'une bonne rentabilité grâce à une forte capacité bénéficiaire.
- une création de valeur assurée par une rentabilité des capitaux propres de 28,97% sur la période.

- pour un coût des capitaux propres supposé égal à 13%, La Valeur Economique Ajoutée (EVA) est de 96,8 milliards de Fcfa en 2007, soit 22,51% des capitaux engagés.

NB : (1) Retraitements de consolidation

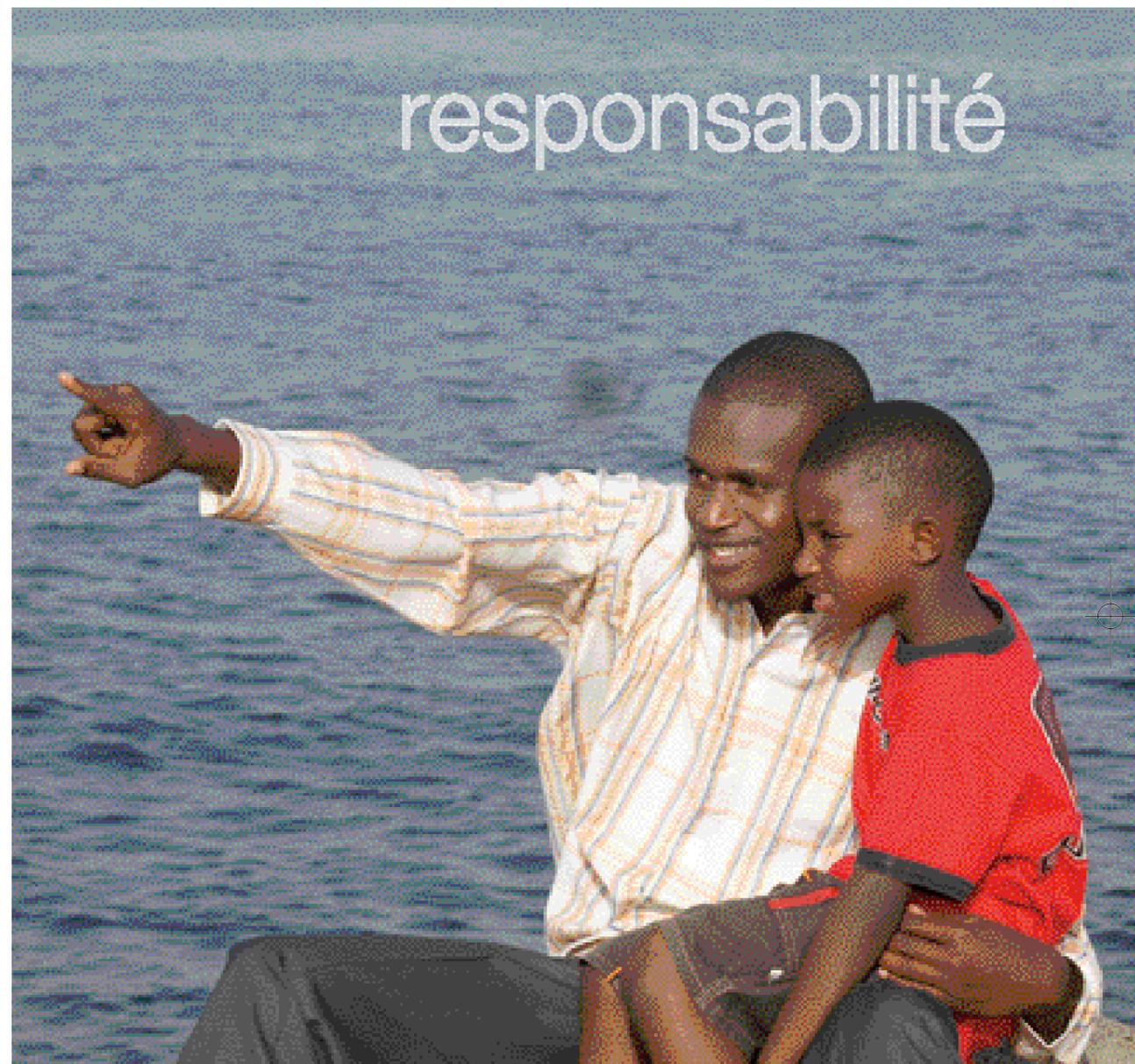
$$(2) \text{ EVA (\%)} = \frac{\text{EVA}}{\text{CE}} = \frac{\text{RE} (1 - t) - \text{KCE}}{\text{CE}}$$

CE = Capitaux engagés = Actif Immobilisé + Besoin en fonds de roulement (BFR)

K = Coût moyen pondéré du Capital

t = taux d'imposition sur le bénéfice

RE = Résultat d'exploitation





mécénat

• éducation • santé • culture

Fondation Sonatel : 5 ans d'appui aux secteurs de la Santé, de l'Education et de la Culture

La Fondation Sonatel, mise en place en 2002, a célébré ses 5 ans d'existence en 2007 dans la région de Ziguinchor. Ce sont 5 ans d'appui aux secteurs de la santé, de l'éducation et de la culture qui ont été célébrés à Ziguinchor, une des régions qui a le plus bénéficié des actions de la Fondation Sonatel. En tant que struc-

ture en charge de la mise en œuvre de la politique de mécénat du groupe Sonatel, la Fondation a injecté entre 2002 et 2007, plus de 2 milliards de FCfa dans différentes initiatives pour améliorer la santé des populations, développer les secteurs de l'éducation et de la culture. C'est le secteur de la santé qui a le plus



parce que la **santé** est notre bien le plus précieux !

bénéficié des actions de mécénat de la Fondation Sonatel avec 80% des dépenses effectuées, suivi de l'éducation avec un peu plus de 10%.

La Fondation s'est engagée dès le démarrage de ses actions dans la lutte contre le paludisme, première cause de mortalité et de morbidité au Sénégal et l'équipement de différents postes de santé en matériel d'intervention, cela en étroite collaboration avec les services du Ministère de la Santé et différents professionnels du secteur.

modernisation du plateau médical de Ziguinchor et de Fann

Coût global : 1 milliard 200 millions FCfa
C'est en 2005 que la Fondation Sonatel a décidé d'accompagner l'Etat du Sénégal via le Ministère de la Santé et de la Prévention, dans son programme visant à doter le Sénégal d'un réseau national de scanners numériques.



Un projet commun de Télé-médecine et d'imagerie médicale a été mis en chantier depuis lors. Il consiste, dans une première phase, au financement par la Fondation Sonatel d'une Imagerie par Résonance

Magnétique (IRM) au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Fann, le dotant ainsi de la première IRM de la sous région.

un scanner numérique à l'hôpital régional de Ziguinchor

D'un coût global de 325 millions FCfa HT, le scanner numérique offert par la Fondation à l'hôpital régional de Ziguinchor est destiné à des examens internes approfondis sur l'essentiel du corps humain. Il permet aux spécialistes d'avoir de meilleurs diagnostics, notamment en neurologie et en cardiovasculaire.

Aucun profit n'est recherché sur l'utilisation d'un tel outil, ce qui a amené les autorités sanitaires et la Fondation Sonatel à définir des tarifs sociaux pour les bénéficiaires. Les produits tirés de ces tarifs sont destinés exclusivement à la prise en charge des coûts de fonctionnement et de maintenance du scanner ainsi que son renouvellement à terme.



L'hôpital régional de Ziguinchor est ainsi la première structure hospitalière du Sénégal à abriter un scanner six barrettes là où les autres ne dépassent guère deux barrettes. Cet équipement de dernière génération offre des performances plus élevées, des images plus nettes et a l'avantage d'être évolutif. Il a révolutionné le plateau médical et permet à la population de Ziguinchor, des zones environnantes et de la sous-région de bénéficier d'examens radiologiques de ce standing, sur place. Il permet de faire des radios dont les résultats peuvent être transmis à distance, via le réseau de fibres optiques de Sonatel, pour interprétation.



En 2007 encore, la Fondation Sonatel a apporté son soutien au secteur de la Santé en octroyant à des structures sanitaires des ambulances, équipements de laboratoire et de chirurgie pour un montant global de 165 078 034 FCfa.

La traditionnelle cérémonie de remise des dons a eu lieu le Jeudi 27 Décembre 2007 dans les locaux de la Fondation Sonatel, sous la présidence de Madame Viviane Wade, Présidente de l'Association Education Santé.

Les dons en équipement de la Fondation Sonatel au secteur de la santé en 2007 sont ainsi composés :

- 06 ambulances médicalisées destinées aux localités suivantes : Réfane, Malika, Yène, Joal-Fadiouth et au groupement



- national des Sapeurs Pompiers ;
 - du matériel pour la chirurgie laparoscopique pour l'Hôpital Général de Grand-Yoff ;
 - des équipements de laboratoire pour le Centre Antidiabétique Marc Sankalé ;
 - une échographie + imprimante pour le Centre de Santé de Mékhé d'une valeur.
- Ces dons s'ajoutent aux différentes autres actions réalisées dans le cadre du programme Santé de l'année 2007 notamment le soutien à la lutte contre le paludisme et la prise en charge des personnes âgées par la Fondation Sonatel. Au total, ce sont 316 803 637 FCfa qui ont été injectés cette année par la Fondation Sonatel pour appuyer les actions des pouvoirs publics dans le domaine de la santé.

Au secteur de l'éducation, la Fondation Sonatel a apporté encore cette année sa contribution, comme chaque année, depuis sa création en janvier 2002. Pour cette rentrée des classes 2007, la contribution de la Fondation s'élève à 175 millions FCfa. Elle était d'un peu plus de 79 millions FCfa en 2006.

Le soutien à l'éducation cette année est ainsi réparti :

- 100.000 cahiers aux écoles élémentaires situées dans des zones défavorisées ;
- 140 micros ordinateurs réformés destinés à l'initiation des élèves aux Technologies de l'Information et de la communication ;
- 10 micros ordinateurs neufs + 2 imprimantes laser + 1 switch + 10 web cam

avec casques micros + 10 onduleurs au Département d'Histoire de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

- équipement de 12 bibliothèques scolaires des établissements ayant obtenu les meilleurs résultats au CFEE (signalons que 2 écoles de la région de Tambacounda sont ex æquo) ;

- 30 aides scolaires aux meilleurs élèves à l'entrée en 6^{ème}, au niveau national ;
- construction de 2 cases des Tout Petits à Joal et Kaolack. Cela, nous l'espérons, contribuera à la prise en charge des enfants de ces localités dès le préscolaire. Cette implication dans le préscolaire, à compter de cette rentrée scolaire, fait de la



parce que
l'éducation des
jeunes est notre
priorité !

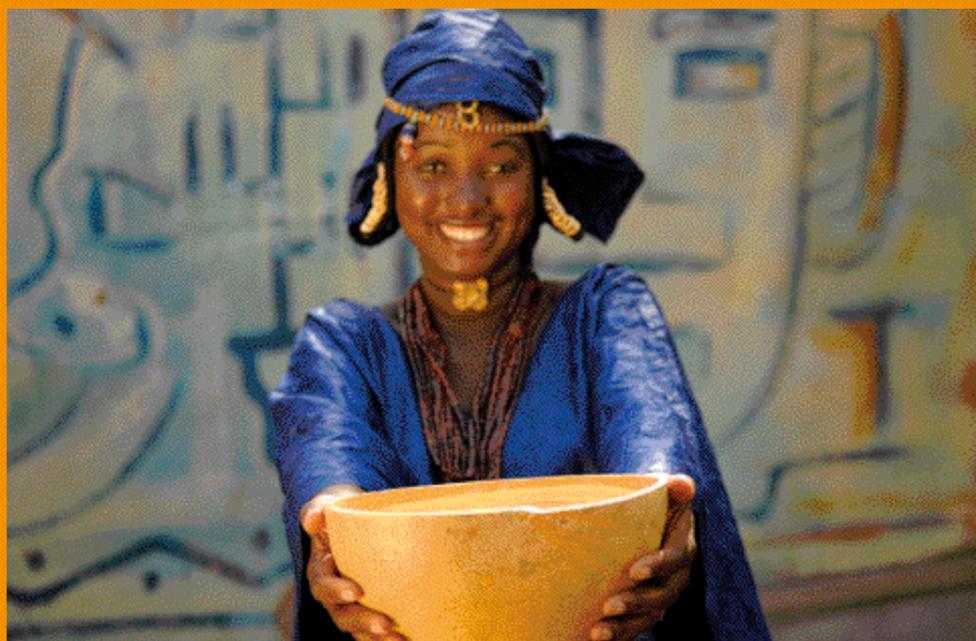
Fondation Sonatel un partenaire de l'ensemble des segments du système éducatif de notre pays, du préscolaire au supérieur ;

- Des blouses pour les élèves de structures en charge de l'éducation intégratrice ;
 - 172 pour le Centre Verbo Tonai,
 - 412 pour le Centre Talibou Dabo.

La Fondation met 2 blouses à la disposition de chacun des élèves de ces centres.

Par ailleurs, le programme quinquennal de 900 bourses, en partenariat avec l'USAID, pour le maintien des jeunes filles dans les lycées publics de Kolda, Tambacounda et Fatick a bouclé en 2007 sa troisième année pour laquelle 15 millions FCfa ont été mobilisés. La Fondation Sonatel a ainsi atteint cette année le nombre de 300 boursières, ce qui correspond à la sortie de la 1ère cohorte qui a obtenu 80% de réussite au baccalauréat.

la Fondation Orange Mali reçoit ses lettres de noblesse



2007 est l'année durant laquelle la Fondation Orange Mali a acquis, au plan structurel, un statut légal, lui permettant de devenir

une entité à part entière. En application de la politique de mécénat du groupe Sonatel, de nombreuses contributions ont été encore faites au Mali dans les secteurs de la Santé, de l'Education et de la Culture. Parmi les actions phares de la Fondation en 2007 :

2007 est l'année durant laquelle la Fondation Orange Mali a acquis, au plan structurel, un statut légal, lui permettant de devenir une entité à part entière. En application de la politique de mécénat du groupe Sonatel, de nombreuses contributions ont été encore faites au Mali dans les secteurs de la Santé, de l'Education et de la Culture. Parmi les actions phares de la Fondation en 2007 :

santé

- un échographe Cardiovasculaire VIVID 7 offert à l'hôpital Mère Enfants

(Le Luxembourg) de la Fondation pour l'Enfance de Bamako. Cet appareil de haute technologie en matière médicale contribue à améliorer la prise en charge médicale des jeunes patients.

L'équipement a été complété par un autre, une sonde endo-vaginale, destinée au suivi des femmes enceintes. Coût de l'opération : 70 millions FCFA ;

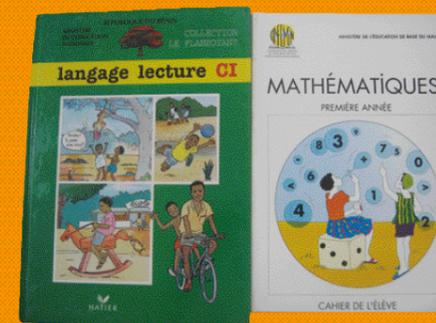
- 4ème édition, Opérations Ophtalmologiques en faveur des Personnes Agées du Mali :

Ce sont les Centres de Santé de Référence des localités suivantes concernées cette année qui ont accueilli cette action : Kéniéba, Bafoulabé, Koikani et Naréna. Cette 4ème édition a été organisée en partenariat avec le Bureau Exécutif du Conseil National des personnes Agées du

Mali (CNPAM) avec la collaboration du Programme National de Lutte Contre la Cécité (PNLC) et l'Office de Radio Télévision du Mali ;

- projet Pesinet / Fondation Orange Mali - La Santé infantile par le biais de la prévention :

La Fondation Orange Mali a décidé d'accompagner le projet Pesée Infantile par le Net (Pesinet). Ce projet consiste à mettre en place un système de détection précoce de pathologie chez les enfants de 0 à 5 ans, basé sur le suivi régulier de leur poids. Ces pesées régulières des enfants permettent à des spécialistes de déceler les anomalies en cas de variations anormales de leur courbe de poids et déclencher



la prise en charge médicale. Il s'agit d'un service de télédiagnostic médical conçu en partenariat avec Afrique initiatives, Alcatel et Medex. Ce projet a permis la réduction de + 50% du taux de mortalité des enfants de 0 à 5 ans, dans la zone du pilote ;

- Remise de 3 ambulances à la Direction de la Protection Civile (en partenariat avec l'ONG de Jean TIGANA) ;

éducation :

- La Fondation Orange Mali forme 20 membres de la société civile à Bamako et à Ségou avec l'appui des bénévoles de la Fondation Orange :

L'objectif visé est de renforcer les capacités des réseaux associatifs et autres regroupements sociaux-professionnels dans le domaine des NTIC ;



- Construction de salles de classe à Dio Gare :

La Fondation a pris en charge les frais de construction des deux classes, leur équipement en mobilier ainsi que la mise à disposition de l'école de fournitures scolaires et matériels didactiques ;

culture :

- Festival Essakane : VIII^{ème} édition :

Sous le parrainage du Ministère de la Culture, en partenariat avec le Ministère de l'Artisanat et du Tourisme du Mali, le festival est organisé par les associations non gouvernementales Efès et Aitma en association avec: La Commission de l'Union Européenne, Africalla (Belgique), l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (France), UNESCO (Paris), Slinks Festival (Belgique), la Mairie de Barcelone (Espagne).

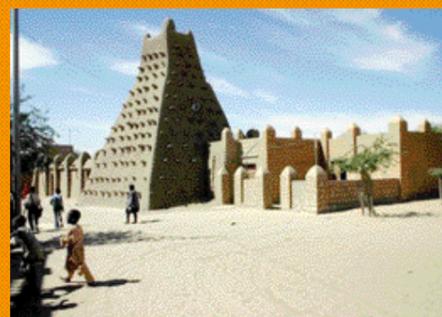
- La Fondation Orange Mali au rendez-vous de la 5^{ème} édition de la rentrée culturelle 2007 :

la Fondation Orange Mali, partenaire des grands événements culturels de notre pays, a soutenu cette manifestation qui s'est déroulée dans la capitale de la « Venise » mallowe, avec les étoiles du monde des arts et de la culture africaine.

- Nouvelles sept merveilles du monde :

Tombouctou, la Grande muraille de Chine ou encore le Taj Mahal faisaient partie des candidats en lice pour figurer sur la liste des sept nouvelles merveilles du monde de l'Unesco. Le Mali, avec la Cité des 333 saints, était l'unique représentant de l'Afrique sur les 21 présélectionnés choisis par le jury en janvier 2006. Dans le cadre de ce concours, la Fondation Orange Mali en

collaboration avec le Comité National pour l'Élection de Tombouctou a mis à la disposition du public des numéros téléphoniques pour participer au vote. Le public malien a voté pour la ville de Tombouctou sur le réseau Orange. Par ce geste, la Fondation Orange Mali a voulu maximiser les chances de la ville mystérieuse connue pour ses mosquées et sa célèbre Université Islamique de Sankoré.



- Festival Kayes - Médine :

Le Festival Kayes Médine est une rencontre artistique qui vise à promouvoir les échanges culturels entre les pays et les peuples et développer un tourisme durable par l'essor des richesses culturelles. Cet événement s'inscrit dans le cadre du partenariat initié depuis 2005 entre le Sénégal et le Mali pour la promotion du tourisme et de la culture.



Comme pour les festivals du Désert ou du Djennery, la Fondation Orange a soutenu et accompagné cette troisième édition du Festival Kayes Médine, placée sous le thème de « la Rencontre des peuples, source d'intégration et de paix » et qui s'est tenue du 15 au 18 Février 2007.

- Soutien des populations après les inondations de Bandiagara :

Dans la nuit du 4 au 5 Juillet 2007, de fortes pluies se sont abattues sur la ville de Bandiagara entraînant des inondations, des coulées de boue et d'importants dégâts matériels. Face à cette situation, la Fondation Orange Mali, fidèle à sa tradition d'assistance aux populations en difficulté, a offert dans l'urgence à la Mairie de la ville de Bandiagara 10 tonnes de riz, 10 tonnes de mil, 5 tonnes de sucre, 3 tonnes de lait en poudre et 500 moustiquaires ;

- Construction de puits à grand diamètre dans la région de Kayes :

Les populations des villages de Horokoto et environnants dans le cercle de Bafoulalé étaient en fête le mois de Novembre. L'eau était une denrée rare dans la zone et les villageois parcouraient des dizaines de kilomètres à la recherche d'un point d'eau. Ce cauchemar n'est plus qu'un souvenir, car grâce à la Fondation Orange Mali deux puits à grand diamètre ont été construits et la pompe de la commune a été réhabilitée:

« Ce geste de cœur de la FOM permettra sans doute de réduire le nombre de maladies liées à la consommation d'eau non potable et à décharger les populations d'une corvée qui leur prenait beaucoup de temps et d'énergie, au détriment d'autres activités » disait le maire de la commune :

- Electrification de Centres de santé et écoles dans la région de Ségou :

En partenariat avec la Fondation Orange, l'ONG Électricien Sans Frontière a électrifié dans la région de Ségou plusieurs centres de santé et écoles. Le centre de santé Famory Doumbia, le plus grand centre de la région a été entièrement électrifié, augmentant ainsi le temps d'intervention des médecins et le taux de prise en charge des malades. Les localités de Nampala, Fatoma et plusieurs autres communes ont pu bénéficier de cette opération.

Le directeur de l'école de Soninkoura et ses élèves ont accueilli avec joie la même opération qui a permis d'électrifier les locaux de leur établissement. Auparavant, l'absence d'électricité les obligeait à quitter tôt les salles de classes, écourtant ainsi, le temps durant lesquels les cours étaient dispensés. «Avec l'électrification de notre école nos résultats scolaires vont considérablement s'améliorer», témoignait le doyen des enseignants :

- Construction de Forage à pompe solaire dans le village de Tamani :

La FOM a répondu favorablement à la requête de ces populations afin de les aider à lutter contre les maladies d'origine hydrique. Un forage à pompe solaire a été construit pour un montant de près de 27 millions de francs CFA.

- Parrainage du Mois de la Solidarité :

La FOM est partenaire du mois de la Solidarité au Mali depuis plus de 4 ans. S'étant illustrée dans son assistance aux personnes âgées à travers les opérations ophtalmologiques, la FOM a été désignée «Parrain de la semaine des personnes âgées» de cette 13ème édition. Elle a pris part à toutes les rencontres: visites aux personnes les plus âgées de Bamako, conférences de presse, remises de don. Pour cette 13e édition, la FOM a également organisé des opérations ophtalmologiques avec interventions chirurgicales gratuites aux personnes âgées de certains quartiers périphériques de Bamako.



sponsoring :
Orange 1er
partenaire
du sport

Le groupe Sonatel, à travers sa marque Orange, a accompagné en 2007 plusieurs disciplines sportives et différents éléments au Sénégal.

En tant que premier partenaire du sport, Sonatel a apporté sa contribution aux équipes nationales, masculine et féminine du basket, engagées respectivement en 2007 dans le championnat du monde et la Coupe d'Afrique des Nations. Le soutien à l'équipe nationale de football qui n'a jamais failli depuis 1999 s'est poursuivi en 2007, une année de préparation à la coupe d'Afrique des Nations de football prévue au Ghana durant la deuxième quinzaine du

mois de Janvier 2008. Sonatel et les Lions du football, c'est près de 10 ans de compagnonnage. Sonatel est resté longtemps le seul sponsor des lions. A côté de l'équipe nationale de football, le soutien de Sonatel est allé aussi au football national populaire dit « navétanes ». Le tour du Sénégal de cyclisme a encore été appuyé cette année, comme pour ses précédentes éditions.

Sonatel s'est également davantage impliqué dans la lutte, le sport traditionnel qui attire de plus en plus la jeunesse.

nos activités

C'est incertain, la musique...
La seule chose qui attire les gens.
Une sorte d'opérateur.

Françoise Giroud



réseaux clients

fixe internet

mobile

plus de 5 millions de clients ont choisi la marque Orange



Le groupe Sonatel continue de bénéficier de la confiance des clients sur l'ensemble de ses activités, partout où il est implanté. Ils sont 5 037 374 à choisir la marque Orange. Le nombre de clients mobile est de 2 512 300 au 31 décembre, soit 72% de part de marché pour Sonatel Mobiles au Sénégal. Orange Mali a atteint 2 034 942 clients.

La seule croissance négative en 2007 vient du parc de lignes principales et des accès Keurgui Kheweul, la ligne fixe prépayée. Le fixe a clôturé l'année avec une baisse de 5%. Le nombre de clients est de 282 573. La hausse des résiliations qui se sont fortement accentuées avec les opérations de régularisation explique pour l'essentiel cette morosité sur le fixe.

Généralement, la marque Orange bénéficie d'une bonne notoriété en 2007 avec plus de 80% de taux de notoriété spontanée au Sénégal et au Mali.





le mobile

moteur de la croissance

2007 a été pour le mobile une année de déploiement exceptionnel aussi bien au Sénégal que dans les pays africains où le groupe Sonatel s'est installé : Mali, Guinée Bissau et Guinée.

Ces efforts se sont traduits au Sénégal par :

- une grande extension de la capacité du réseau d'accès avec l'installation de nouveaux équipements pour répondre à la demande toujours plus forte des clients ;
- une extension en capacité d'abonnés sur toute la chaîne d'activités techniques (commutation, Vms, Smsc, Réseau Intelligent) du mobile avec la mise en service de nouveaux centraux.

Ces investissements ont permis :

- une amélioration notable de la qualité de service. En effet, les clients ont constaté vers la fin de l'année, une nette amélioration des principaux indicateurs, notamment une meilleure accessibilité du réseau, une diminution des coupures et des points noirs avec une meilleure qualité des communications. 53% de nos clients ont déclaré être «satisfaits» du réseau lors d'un sondage effectué au mois d'Octobre 2007 contre 45% en Mai 2007. La mobilisation de nos équipes se poursuit pour atteindre les standards internationaux ;
- un développement des offres innovantes notamment le transfert de crédit entre abonnés et le rechargement virtuel avec une extension des équipements permettant de passer de 550 000 à 2,550 millions de transactions par jour. Même phénomène avec le GPRS (internet sur le mobile) avec l'augmentation de la capacité de connexions simultanées de 110 milles à 360 milles abonnés.

A cela, s'ajoute la configuration automatique des terminaux de nos clients pour les services GPRS et MMS, entre autres.

extension des équipements de 550 000 à 2, 550 millions de transactions par jour

les plus bas tarifs du marché

Le développement du mobile Orange au Sénégal s'est accompagné d'une politique de baisse des tarifs, permettant en 2007 à Sonatel de continuer à afficher les tarifs les plus attractifs du marché. En effet, dans le souci d'offrir à ses clients les meilleurs tarifs de communication, Sonatel a procédé une nouvelle fois à une baisse de ses tarifs, au mois de décembre 2007 et a simplifié en même temps sa grille tarifaire.

Les baisses de tarifs de cette année vont de 40% à 60% et ont concerné l'ensemble de nos marchés, Grand public comme Affaires, aussi bien pour les tarifs nationaux que pour les tarifs internationaux.

100 %
des clients Orange savent compter

le service - le plus attractif des meilleurs tarifs du marché

Orange Sénégal	207 000
Orange Mali	217 000
Orange Guinée Bissau	217 000

Le statut d'opérateur sous régional de Sonatel a été renforcé en 2007 avec le démarrage prometteur des activités de Orange Bissau et Orange Guinée.

avec 80% de part de marché : Orange maintient sa position de leader au Mali

Orange Mali est reconnue pour avoir démocratisé l'usage des télécommunications au Mali, en particulier la téléphonie mobile, en rendant ce service accessible à tous, y compris aux clients aux revenus modestes.

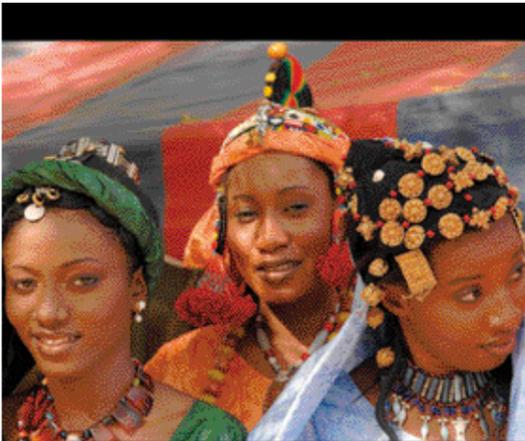
A fin 2007, plus de 1200 localités sont couvertes par le réseau Mobile, le taux de couverture de la population est passé de l'ordre de 5% avant l'arrivée d'Ikatel à plus de 40% à ce jour.

Les tarifs de communication mobile sont 2 à 6 fois inférieurs à ceux pratiqués il y a 5 ans. Le prix d'un accès permanent à internet a été divisé par 20 en 3 ans.

Orange Mali innove et développe un savoir faire à des tarifs très attractifs pour toujours plus d'accessibilité aux services de telecoms les plus pointus :

- lancement d'offres commerciales adaptées ;
- développement de la préférence de marque ;
- mise en œuvre d'une politique de distribution commerciale puissante, présente sur tout le territoire malien, à travers le réseau de distribution indirecte ;
- adaptation des innovations technologiques aux réalités et demandes du marché local.

On a procédé au lancement d'offres innovantes. Sur le mobile en 2007, on note :



Au Mali, comme partout dans le monde, Orange nous accompagne
mobile fixe internet

www.orange.mali.com

open orange

MMS, GPRS, Orange Zone, Orange Mail, recharge électronique et des services à valeur ajoutée notamment le portail Orange World.

La démarche qualité est restée de rigueur: la certification ISO 9001 a été renouvelée en 2007 sur un périmètre élargi car toutes les activités de la société sont à présent certifiées.

Orange Zone

Parmi les nouveaux services innovants proposés en 2007, Orange Zone constitue une des attractions. Orange Zone est un bel exemple d'intégration sous régionale de Cinq (5) pays par le réseau mobile Orange : Mali, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, République de Guinée et Sénégal. Orange permet désormais à ses clients se déplaçant dans ces pays de conserver

Orange Zone

la distance vous rapproche



un seul numéro, un tarif unique, les appels reçus gratuits

que vous soyez chez Orange
Côte d'Ivoire • Guinée • Guinée Bissau • Mali • Sénégal



leur numéro habituel et de pouvoir être joint, partout dans ces 5 pays.

Dans cette communauté, le client Orange bénéficie des avantages suivants :

- Conserver son propre numéro, connu de ses contacts ;
- Un tarif unique de 150 FCfa pour tous les appels roaming émis en local dans Orange Zone ;
- Des appels reçus gratuits.

démarrage prometteur des activités de Orange Bissau et Orange Guinée

Orange Bissau est présent sur le mobile, mais également sur internet et la téléphonie fixe par le biais de la voix sur IP. Cela lui offre une capacité à formuler des offres distinctives qui seront son principal atout vis-à-vis de la concurrence.

L'activité mobile s'appuie sur un réseau de bonne qualité en particulier dans les domaines de l'autonomie en matière d'alimentation électrique et de connectivité internationale.

Pour ses 7 premiers mois d'activités, Orange Bissau a pu, avec un investissement de 9,43 milliards de FCfa :

- construire un réseau de qualité dans un délai relativement court
- se différencier de la concurrence par la mise en place d'une connectivité internationale de grande qualité;
- innover par l'introduction :

- * de l'internet à haut débit sur tous les segments;

- * de l'offre de réseau privé d'entreprises (IP VPN);

Cela lui a permis d'obtenir un parc de 36 000 abonnés et de réaliser un Chiffre d'affaires de 472 millions de FCfa.



Orange Guinée : 14 villes déjà couvertes

A peine ses activités démarrées dans un environnement fortement concurrentiel avec 4 opérateurs, Orange Guinée a réussi en 7 semaines d'activités à se hisser à la 3ème place avec 13% de part de marché. Orange Guinée a obtenu 185 045 clients.

cial d'Orange Guinée avec une couverture de 14 villes (Boké, Conakry, Dubreka, Kankan, Kindia, Labé, Mamou, Kamsar, N'Zérékoré, Pita et Sangarédi) ;
- 22 Novembre 2007 : Ouverture de 2 nouvelles villes : Siguiré, Faranah ;

vialité sont déjà opérationnelles à Conakry pour offrir aux clients nos produits et services: agence de Madina, agence Bellevue et l'agence Boulevard du Commerce. Pour renforcer cette proximité avec les clients, un réseau de partenaires est en

permettre d'accélérer le développement des télécommunications dans le pays. Grâce à des infrastructures de grande capacité, Orange permet ainsi aux guinéens ainsi qu'aux entreprises de s'ouvrir au monde des télécommunications à des

plus d'échange

déjà 14 villes en Guinée



- | | |
|------------|------------|
| Boké | Kindia |
| Conakry | Labé |
| Dinguiraye | Mamou |
| Dubreka | Nzerekoré |
| Faranah | Pita |
| Kamsar | Sangarédji |
| Kankan | Siguiré |

Pour plus d'information contacter le service client Orange au 02 77 200 000 (03) TTC par appel, quel que soit le durée de communication.

open orange

Les faits marquants :

- 5 Novembre 2007 : Lancement institutionnel des activités d'Orange Guinée par l'inauguration du site MSC en présence du Premier Ministre accompagné d'une forte délégation gouvernementale ;
- 7 Novembre 2007 : Lancement commer-

- 23 Novembre 2007 : 100 000 clients actifs ;
 - 18 Décembre 2007 : Ouverture de Coyah ;
 - 30 Décembre 2007 : Ouverture de Fria ;
 - 31 Décembre 2007 : 185 045 abonnés actifs.
- Trois (03) agences alliant confort et convi-

cours de constitution et les « Orange Boutique » viendront compléter les points de vente directe à travers un maillage sur l'ensemble du territoire. Orange investira 1044 milliards de GNF, soit 180 millions d'Euros en Guinée durant les 5 prochaines années. Ceci devrait

tarifs très compétitifs tout en bénéficiant des meilleurs services. En outre, en application de la politique de sponsoring du groupe Sonatel, Orange Guinée est le sponsor de l'équipe nationale de Guinée.



le fixe poursuite des innovations

une année d'innovation

Le groupe Sonatel a répondu à la baisse constatée sur le fixe par une politique d'innovations en 2007. Une des innovations majeures : l'offre Multi-compte. En effet, Sonatel offre à ses clients Keurgul Kheweul la possibilité de partager l'usage de leur ligne fixe prépayée entre plusieurs utilisateurs indépendants.

L'offre Multi-compte permet d'avoir gratuitement sur une même ligne Keurgul Kheweul, cinq (5) comptes indépendants. Chaque utilisateur peut ainsi recharger son compte et, grâce à son code PIN personnel qui lui sera octroyé, il sécurise son crédit.

Chaque propriétaire peut recharger à volonté son sous-compte avec une carte Orange ou par le service de transfert de crédit, Seddo.

Au rang des innovations, on note également la ligne "forfait bloqué" qui a connu un succès commercial au lancement avec plus de 8300 clients en 7 mois.

Parmi les autres faits marquants de cette année 2007, on peut citer :

- L'amorce d'un décollage commercial du CDMA (ligne keurgui Yakhanal) avec un taux de croissance de plus de 1389% ;

- L'introduction commerciale en phase pilote de la livebox : près d'1/2 millier en quelques mois ;

- Le basculement sur une nouvelle plate-forme TV avec un portail interactif, plus convivial et offrant plus de sécurité grâce au contrôle parental.

La croissance a été au rendez-vous pour nos différents parcs (Adsl, Cdma, Tvo, Lp) :

- ADSL : croissance de 32% du parc
- CDMA : croissance de 1389% ;
- TVO : croissance de 85% du parc ;
- LP : baisse de 5% du parc ;
- Keurgui Khéweul : baisse de 8% du parc.

Dans le segment télécentre, l'effet du micro paiement mobile a entraîné encore une décroissance en 2007.

**nouveau keurgui kheweul
à chacun son compte**

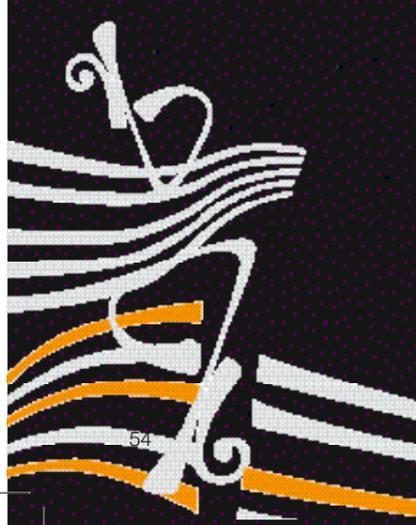


donnez à votre famille la liberté de communiquer

Avec le nouveau Keurgui Kheweul de Sonatel, permettez à toute votre famille de communiquer librement.
Économisez, allouez jusqu'à 5 comptes aux membres de votre famille. Chaque membre du foyer peut ainsi choisir son forfait et payer avec sa carte Orange ou par le service de transfert de crédit, Seddo.
Grâce à son accès illimité à 2000 appels par semaine, le Keurgui Kheweul est le forfait idéal pour toute votre famille.
Le Keurgui Kheweul est un service de Sonatel. C'est une ligne pour tous, un service pour chacun.





internet
 amélioration de
 la **qualité** de service

internet en croissance

Le service Internet a poursuivi en 2007 sa croissance et les actions tendant à améliorer la qualité de service. Entre autres faits marquants, on note :

- diverses actions de promotion pour faciliter l'accès à l'internet haut débit aux populations notamment : gratuité des modems, baisse de moitié des tarifs, etc ;
- lancement de l'internet sur le téléphone fixe prépayé depuis Juin 2007;
- facturation unique des clients RTC et ADSL ;
- mise en place d'une nouvelle plateforme des services pour améliorer la qualité de service ;
- acquisition d'un boîtier Antispam.

Ces différentes initiatives ont permis à Sonatel Multimédia de gagner la confiance des clients et d'atteindre 95% de part de marché.

La démocratisation de l'accès à Internet dans laquelle s'est lancé le groupe Sonatel s'étend au marché des filiales dans la sous-région. C'est ainsi qu'au Mali, le prix d'un accès permanent à Internet a été divisé par 20 par Orange Mali, en 3 ans d'existence.

2007 a été également une année d'innovation pour Orange Mali qui est la première filiale du groupe Sonatel ayant lancé une offre commerciale d'accès à Internet haut-débit par la technologie Wimax pour le grand public.

A cela s'ajoutent, les offres VPN ou VPDN et un panel de services d'Ingénierie Conseil et Supports pour le Entreprises, l'offre Live-box et la VoIP par accès Wimax pour les résidentiels et les Pro et l'offre Business Everywhere.

Orange Mali détient 50% de l'internet au Mali.



parcourez le monde en restant chez vous

L'ouverture du réseau WIMAX de Orange Bissau en septembre 2007, permet d'adresser le marché des entreprises avec des offres d'accès, et de constitution de réseau privé virtuel (IP VPN). Les débits offerts évoluent entre 128 Kb/s et 2048 Kb/s.

L'accès à Internet concerne également les cibles résidentiels, cybercafés, écoles et universités.

Le parc au bout d'un mois est de 50 accès Internet. Il devrait être multiplié par 20 en 2008.

promo internet

du 1er octobre au 30 novembre
 un petit prix pour partager
 toutes vos émotions

Commercialiser sans compter avec les offres Internet d'Orange à coûté pro. Accéder à l'ADSL, 512 à 20 000 F incluant le modem, la ligne ADSL, et le compte Orange. Forfait équivalent de l'ADSL. 1 et 2 mega à 17 000 F incluant la ligne ADSL, et le compte Orange.

Sonatel Client 1441 - www.orange.sn

open



solutions entreprises
 une **révolution** dans le
 travail des professionnels

**les solutions de mobilité révolutionnent
 le travail de l'entreprise**

Les solutions de mobilité constituent la principale innovation du groupe Sonatel en 2007 qui a révolutionné le travail des professionnels en entreprise. Avec Business Everywhere, les entreprises découvrent une nouvelle façon de travailler car retrouvant en situation de mobilité les applications utilisées au bureau.

Il suffit de se connecter par le réseau GPRS Orange, l'ADSL ou le WiFi et utiliser en toute transparence :

- le système d'information de l'entreprise : accéder aux dossiers clients, état des stocks, présentations, etc. ;
- la messagerie : gérer tous ses mails professionnels en temps réel (réception et envoi de messages avec des pièces jointes) ;
- Internet mobile : naviguer sur le Web

Au quotidien, cela se traduit par une transformation de l'entreprise :

- les commerciaux pourront aller en clientèle et être en mesure de répondre au client sur tous sujets concernant l'entreprise ;
- les techniciens pourront intervenir chez un client, accéder à distance à la base de données de l'entreprise pour commander les pièces détachées nécessaires et mettre à jour le dossier avant même de quitter les locaux du client ;

- les différents collaborateurs de l'entreprise pourront gagner du temps sur le circuit de décision par un traitement en temps réel l'information plutôt que d'attendre d'être de retour dans l'entreprise, etc. A cela s'ajoute la solution VSAT d'Orange Business Services qui permet d'offrir aux entreprises des solutions de communication pour leurs sites installés dans des zones dépourvues de réseaux de téléphonie, internet ou données

Avec la solution VSAT, les clients disposent d'une solution globale : téléphonie, données et Internet.

C'est un moyen d'accès additionnel à des offres déjà existantes (téléphonie, Internet haut débit et données). Par le biais des VSAT, Sonatel propose tout simplement un système de communication dédié et sécurisé, tenant également compte des contraintes environnementales des sites concernés.

Ces innovations s'ajoutant à l'ensemble des actions entreprises pour répondre aux besoins de nos clients ont valu au groupe Sonatel d'atteindre des taux de satisfaction clients de 80%, en plus de 10% de clients entreprises très satisfaits.

En 2007, pas moins de 25 grandes entreprises, fleurons de l'économie nationale, ont fait appel aux services du groupe Sonatel pour leurs besoins de communication. On note parmi elles :

- Sénégalaise Des Eaux (SDE) : pour une vingtaine de pabx interconnectés en TOIP et un upgrade débit données sur autant de sites ;

- Société Générale de Banques au Sénégal (SGBS) : souscription au forfait entreprise ;
- ECOBANK : upgrade débit données ;
- Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest (CBAO) : contrat de service ;
- Consortium Sahélien d'Entreprises (CSE) : Réseau Privé d'Entreprise pour une soixantaine de lignes mobiles ;
- WORLD VISION : sites interconnectés en données +équipements LAN ;

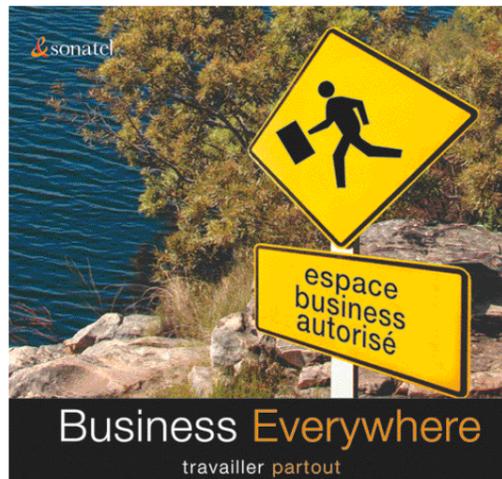
- ATIJARIBANK: push mail ;
- SHELL : Réseau Privé d'Entreprise pour pas moins de 82 lignes Mobiles ;
- INSTITUT PASTEUR : pabx + cablage ;
- DUBAI PORTS WORLD : pabx et équipements LAN ;
- AVENTIS : contrat de service ;
- AIR SENEGAL INTERNATIONAL (ASI) : interconnexion en guichet unique Sénégal/ Guinée Bissau ;
- LA POSTE : 95 Adsl.

des solutions télécoms pour les grands projets de l'Etat :

L'Etat a initié de nombreux projets d'infrastructures et de services administratifs, un peu partout, en 2007. Le groupe Sonatel a proposé, à chaque fois que possible, les solutions télécoms adéquates, au grand bonheur des usagers. Parmi les actions réalisées par Sonatel, on note :

- Mise en place d'un Vpn de plus de 500 sites pour les cartes d'identités numérisées et les cartes d'électeurs ;
- Mise en place d'un site web (elections. sn) et d'un numéro vert 8002007 ;
- Fournitures de plus de 6000 kits mobiles ;
- Implication pour répondre aux besoins liés à l'organisation sommet de l'OCI ;
- Mise en place Réseau Privé Entreprise (RPE) des sapeurs pompiers.

- Mise en place du VPN du projet des passeports numérisés ;
- Projet d'Informatisation des postes comptables du Trésor ;
- Modernisation des systèmes téléphoniques et réseaux des principales structures étatiques (vingtaine de ministères et structures rattachées) ;
- Utilisation du CDMA comme solution d'accès au téléphone d'une cinquantaine de structures scolaires en milieu rural ;



proximité



service au client

proximité et
professionnalisme

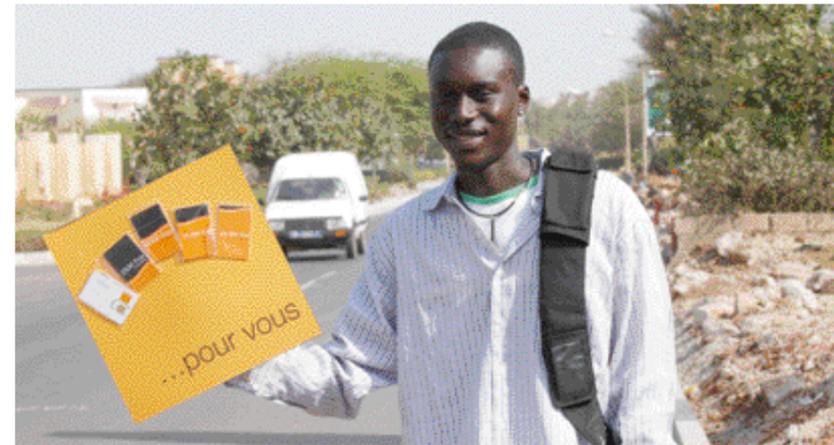
L'année 2007 a été marquée par une volonté d'améliorer la qualité de service commercial et technique par la professionnalisation de nos équipes et la proximité vis-à-vis de nos clients. Cela s'est traduit par une montée en compétence des conseillers grâce au programme DYCL, la poursuite de l'amélioration du Service Client à l'accueil téléphonique avec des formations appropriées pour les centres d'appel, la densification des boutiques Orange : pas moins de 77 actions H to H, etc.

Au nombre des faits marquants dans le service client et la distribution des services, on note :

- L'optimisation de la fonction de distribution indirecte et du concept de partenariat avec la poursuite du déploiement de boutiques Orange agréées par Sonatel ;
- le généralisation de la fonction vente aux niveaux des centres d'appel avec des formations pointues à l'école des ventes ;
- la mise en production de l'application dite SIMPLISSIMO, désormais unique interface pour la gestion intégrale des clients prépayés ;

- le lancement de nouvelles offres innovantes : le forfait bloqué et keurgui Yaiknal
- l'amélioration du service technique client avec le renforcement du département Pilotage et Intervention Client (DPIC) en charge du réseau d'accès ;
- la poursuite de l'amélioration du service client à l'accueil téléphonique avec des formations appropriées pour les centres d'appel ;
- le renforcement de la politique de maintenance préventive du réseau d'accès pour la baisse du taux de signalisation des dérangements et l'amélioration des vitesses de relève quand surviennent des dérangements sur tous les segments de marché ;
- le renforcement de la plateforme unifiée de gestion de la relation.

des formations appropriées
pour les centres d'appels



le réseau

La musique. Serait-elle un guide mystérieux
douté d'ubiquité ou un philtre magique que
Poulet absorbe pour le dispenser dans toutes
les cellules et nous apporter l'évasion.
Anna Bernard



international

rural

qualité s.

plan d'amélioration du réseau mobile

L'année 2007 a été exceptionnelle pour le réseau et riche en événements. En effet, plusieurs défis ont été relevés parmi lesquels on peut noter :

- une forte croissance de l'activité d'ingénierie et de production de ressources,
- l'introduction du nouveau plan de numérotage permettant de passer de 7 à 9 chiffres sur le réseau fixe et mobile,
- le déploiement de deux réseaux en Guinée Bissau et Guinée,
- l'introduction des nouveaux équipements nouvelle génération (Commutateur, HLR) et les extensions de capacité sur les plateformes de service essentielles.

le défi de la qualité du service mobile

Face au défi majeur de la qualité du service sur le mobile durant cette année, Sonatel a mis en place un programme d'amélioration de la qualité du réseau mobile avec deux principaux objectifs :

- Réduire les durées d'indisponibilité du réseau mobile ,

- Améliorer durablement la qualité de service pour offrir une qualité conforme aux

standards internationaux.

Ainsi, de nombreux chantiers ont été menés dans ce sens, notamment :

- la reprise de l'ingénierie des installations de nos antennes au niveau de toutes les villes et des principaux axes,
- l'application d'un nouveau plan de fréquence pour améliorer la qualité auditive des communications et réduire les coupures,
- l'augmentation de l'autonomie des batteries d'énergie pour réduire les défaillances en couverture radio lors des délestages,
- la mise en place d'un plan de prévention des incidents,
- un plan de réaménagement avec le transfert de plus de 500 BTS et 30 BSC ,
- la communication permanente sur les travaux réalisés sur le réseau pour informer nos clients des risques de perturbation.

Les actions menées ont porté leurs fruits au dernier trimestre de l'année.

modernisation du réseau fixe et maintien de la qualité de service

Concomitamment au plan d'amélioration de la qualité de service sur le mobile, le groupe Sonatel a mis en œuvre d'autres actions visant la modernisation du réseau fixe et le maintien de la bonne qualité de service. C'est ainsi qu'on a procédé à :

- la création de deux centraux plus modernes à Thiès et Kaolack et l'upgrade des 3 centraux de OCB de Dakar ;
- la réorganisation du réseau fixe autour de six commutateurs d'abonnés au lieu des dix précédemment.

En effet, dans le cadre de la modernisation et de la rénovation du réseau de Sonatel,

les centraux de téléphonie fixe des axes Sud (Tambacounda, Ziguinchor, Vélingara et Kaolack) et Nord (Thiès, Louga et Saint-Louis) ont été remplacés par d'autres centraux de nouvelle génération, aptes à offrir plus de confort et des services innovants aux clients, particulièrement ceux des régions concernées.

Cette mutation de ces centraux du téléphone fixe permettent d'améliorer la qualité du service technique, d'apporter des innovations et de développer davantage la téléphonie rurale au Sénégal.

nouveau plan de numérotation à 9 chiffres : passage réussi pour le groupe Sonatel

Avec l'explosion de la croissance du téléphone notamment le mobile Orange ces 3 dernières années au Sénégal, entraînant une rareté des numéros d'appels, sous l'impulsion de l'Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes (Artp), Sonatel a procédé à une évolution du plan

de numérotation du Sénégal, de 7 à 9 chiffres depuis le 07 octobre 2007.

Avec le nouveau plan, la capacité théorique d'adressage qu'offre ce nouveau plan est de 10 à la puissance 9 soit 1 milliard de numéros.





téléphonie rurale

85% des localités
couvertes

Le service universel, une grande priorité de Sonatel, a fait un grand bond en 2007 avec la généralisation du réseau CDMA à quasiment l'ensemble du Sénégal. Des offres voix et Internet adaptées au monde rural ont été développées sur des plates-formes convergentes permettant le développement du prépaiement.

Aujourd'hui, plus de 500 clients sont connectés sur ce réseau avec une couverture en fin 2007 de 11 166 villages, soit 85 % de l'ensemble des localités du Sénégal. Un investissement cumulé de 46 milliards de FCfa a été nécessaire pour arriver à un tel résultat.

international

Sonatel renforce sa position sur le marché

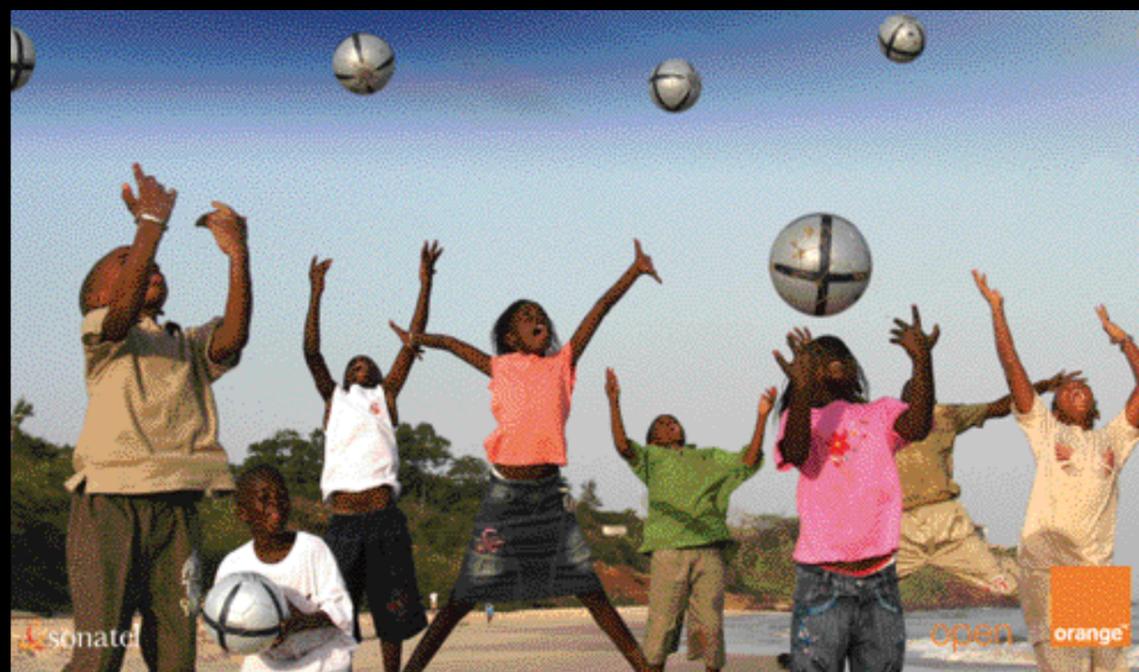
Le groupe Sonatel a renforcé sa bonne position sur le marché international. Parmi les défis majeurs relevés par Sonatel en 2007 sur l'international, on note le lancement d'une offre de gros et la mise en place d'un outil d'optimisation du trafic et de routage. La professionnalisation des équipes dans de telles conditions de développement était de rigueur. Le défi de la mise à niveau des agents de la direction en charge de ce volet sur les télécommunications internationales a été relevé en 2007. Entre autres challenges au courant de cette année, il y a :

- L'intégration du nouveau central, MSC4 d'Orange et son interconnexion avec le réseau de Tigo ;
- L'intégration du MSC2 de Tigo dans le réseau Sonatel ;

- La mensualisation des reversements avec les opérateurs Infotel ;
- Le maintien de la croissance du hubbing.

Les faits marquants sur l'activité internationale sont :

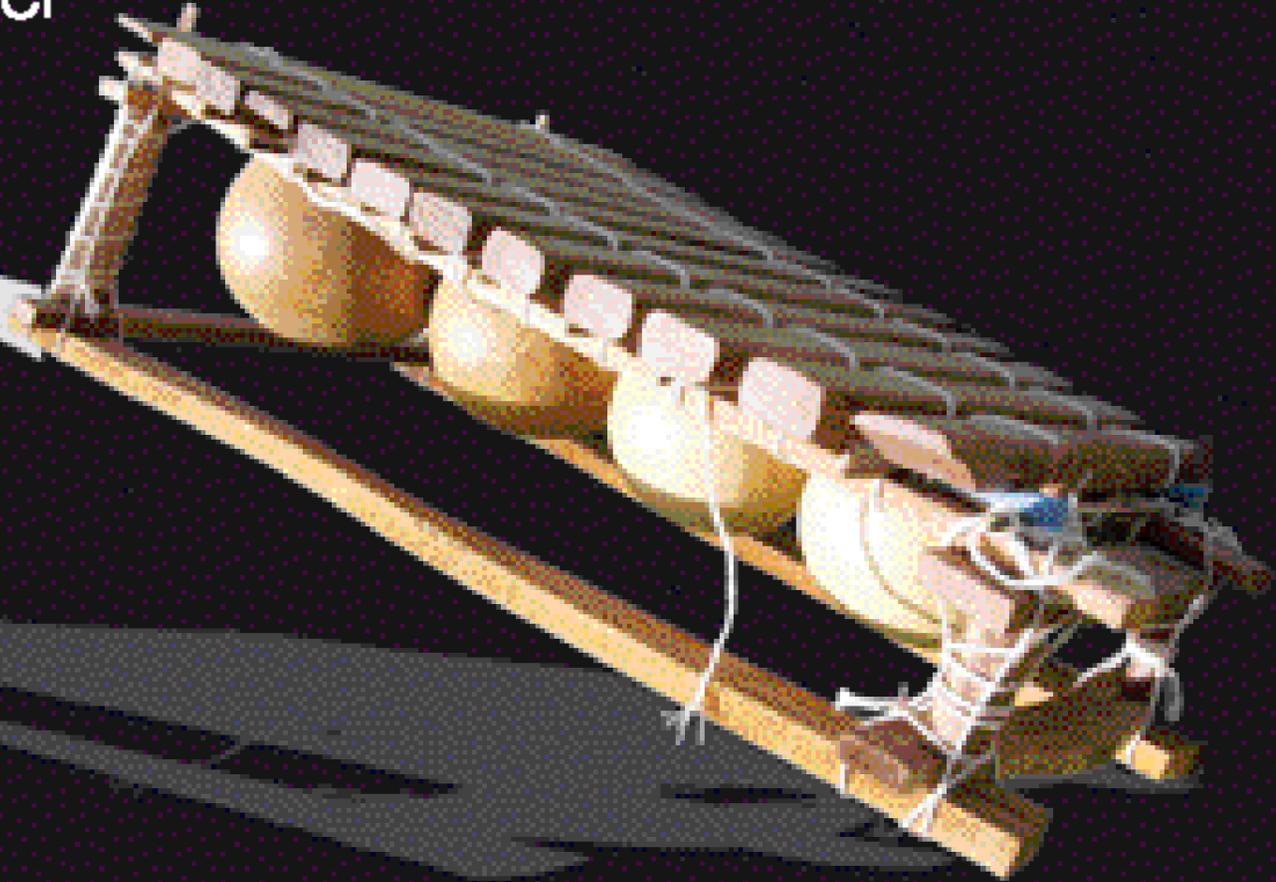
- Coordination du projet Hub de l'Union Africaine du réseau satellite pour les services en ligne ;
- Baisse des tarifs des Liaisons Louées Internet Call Center ;
- Baisse de 20% et de 50% respectivement de l'UT et de la redevance annuelle du service cartes prépayées ;
- Augmentation de la bande passante internationale de 1,3 à 1,7 Gbits ;
- Basculement des réseaux opérateurs mobiles sur la nouvelle architecture réseau de Sonatel.



groupe Sonatel en chiffres

*La musique mérite d'être la seconde
langue obligatoire de toutes les écoles
du monde.*

Paul Cereol



rapport des
commissaires aux copies

états financiers

conseil a.

note aux lecteurs

• Le périmètre de consolidation pour le groupe Sonatel englobe les entités «Sonatel SA» et ses différentes filiales: «Sonatel Mobiles» filiale à 100 %, «Orange Mali» filiale à 70,16% de droit malien, «Sonatel Multimedia» filiale à 100%, «Sonatel Business Solutions» filiale à 100%, «Orange Guinée» filiale à 90% de droit guinéen et «Orange Bissau» filiale à 100% de droit bissau guinéen.

• L'exercice 2007 couvre 2 mois d'opérations pour Orange Guinée, 7 mois d'opérations pour Orange Bissau et 12 mois pour les autres entités.

• Ce rapport au Conseil d'Administration commente la gestion du groupe (comptes consolidés).

rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale

Le groupe Sonatel a poursuivi sa croissance rentable en 2007 avec un chiffre d'affaires en hausse de 18% et un Ebitda¹ en hausse de +16,5%. (+18% en données proforma).

Ainsi qu'en 2006, l'activité des mobiles est le principal moteur de cette croissance avec une hausse de 40% du chiffre d'affaires en 2007 et une part dans le chiffre d'affaires consolidé qui passe de 55% en 2006 à 66% en 2007.

L'exercice 2007 a été aussi marqué par l'accélération du phénomène de substitution fixe/mobile qui a fortement impacté à la baisse l'activité publiphonie.

La qualité de service, jugée insuffisante en début d'année, a été au cœur des préoccupations et a donné lieu à un véritable plan de bataille dont les résultats se sont fait sentir sur le dernier trimestre de l'exercice.

L'effort important d'investissements, notamment de densification du réseau et d'amélioration de la qualité de service et les capacités additionnelles induites ont permis un meilleur écoulement du trafic et la croissance du chiffre d'affaires.

Le groupe s'est enrichi de deux nouvelles filiales, opérateurs de téléphonie mobile en Guinée et en Guinée Bissau (Orange Guinée et Orange Bissau) dont les opérations ont été lancées respectivement en novembre et mai 2007. Leur contribution aux résultats consolidés de 2007 reste modeste.

Une troisième licence a été octroyée au Sénégal à l'opérateur Soudanais, Sudatel, présent au Soudan et en Mauritanie; le démarrage de ses activités devrait se faire dans le courant du 1er trimestre 2008.

environnement

environnement économique

L'activité économique mondiale a été caractérisée en 2007 par la persistance des tensions inflationnistes sous l'effet de la hausse du prix du baril du pétrole et des produits alimentaires. A cela, se sont ajoutées les incertitudes liées aux répercussions de la crise des crédits immobiliers aux Etats-Unis.

Malgré ces phénomènes, l'économie américaine est restée bien orientée grâce à la bonne tendance de la demande intérieure. En revanche, la croissance a connu une modeste progression dans la zone euro.

Dans la zone économique de l'UEMOA, la conjoncture économique a été marquée par la bonne tenue des activités de négoce et le fléchissement de l'activité industrielle.

Le taux de croissance s'établirait à 3,3% en 2007 contre 2,9% en 2006.

Le taux d'inflation est de 1,8% et son niveau est imputable à la persistance des tensions sur le prix des produits pétroliers et sur celui de certaines denrées alimentaires.

¹ Ebitda = Résultat brut d'exploitation = chiffre d'affaires - charges opérationnelles avant amortissement

L'économie s'est généralement bien comportée dans les pays de présence du groupe Sonatel en 2007.

	Sénégal	Mali	Guinée Bissau	Guinée
Croissance PIB	5,1%	5,2%	2,5%	1,5%
Taux inflation	5,4%	2,5%	3%	23,4%

Au Sénégal, la croissance a rebondi en 2007, portée essentiellement par les secteurs des télécommunications et du BTP grâce notamment aux ambitieux programmes d'investissement public en vue de la préparation du sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique et aux transferts des non-résidents qui alimentent la demande immobilière sur Dakar en particulier.

Il faut noter également la hausse de la production de phosphates suite à la recapitalisation des Industries Chimiques du Sénégal et à la correction des effets de la crise énergétique vécue en 2006 avec la mise en fonctionnement de la deuxième tranche de la centrale de Kounoune.

L'activité reste cependant vulnérable aux tensions inflationnistes liées aux renchérissements des produits pétroliers, du gaz, du riz ainsi qu'à l'augmentation des loyers. La production céréalière baisserait de 12,4% en 2007.

Au Mali, la croissance a ralenti en 2007 même si elle continue de rester à un niveau appréciable. Elle est freinée par la baisse significative de production d'or et de coton, consécutive à des défaillances techniques et des conditions climatiques

peu favorables. Par ailleurs, l'augmentation des subventions aux prix de l'essence, le retard pris dans les privatisations et la réforme du système des retraites pèsent sur les dépenses. La balance commerciale demeure grevée par les importations de biens d'équipement et par la hausse de la facture pétrolière, même si l'orientation à la hausse des cours de l'or a été favorable aux exportations en valeur.

En Guinée Bissau, l'économie a connu une reprise en 2007 avec un taux de croissance de 2,5% grâce au développement des activités halieutiques et à l'augmentation de la production de noix de cajou, principale production de rente du pays. Toutefois, l'environnement économique et politique reste assez difficile même si on note une consolidation de la situation socio politique et une reprise de la coopération avec les partenaires au développement.

Enfin, en Guinée, la croissance est restée limitée en 2007, marquée par une contraction de l'activité hors secteur minier consécutive aux grèves générales du début de l'année. En effet, le potentiel du pays – troisième réserve mondiale de bauxite, diamant, or, fer, hydroélectricité et agriculture – demeure insuffisamment exploité et le réseau d'infrastructures reste défectueux.

Le secteur minier n'a en outre qu'un faible effet d'entraînement sur le reste de l'économie. Par ailleurs, le faible dynamisme de l'activité s'accompagne d'une inflation galopante, nourrie par l'augmentation des prix des denrées alimentaires, laquelle se trouve renforcée par la dépréciation du franc guinéen.

Contribution de Sonatel aux résultats macro-économiques du Sénégal

Le groupe Sonatel reste un acteur important dans le processus de création et de redistribution de la richesse nationale. Il ressort du dernier classement des entreprises africaines que Sonatel reste la première entreprise sénégalaise et la 111ème africaine.

En 2007, la contribution du groupe Sonatel à l'économie sénégalaise s'est renforcée et ses activités ont généré en contribution directe près de 144,2 milliards de Fcfa de recettes pour l'Etat Sénégalais (recettes fiscales + dividendes).

• Contribution aux recettes fiscales de l'Etat du Sénégal

Les activités du groupe au Sénégal ont généré 122,5 milliards de Fcfa de recettes fiscales hors effets induits (sur d'autres activités ou secteurs). Le poids de la contribution directe de Sonatel aux recettes fiscales de l'Etat est de 11,81%¹ en 2007.

• Contribution de nos activités aux exportations du Sénégal

En 2007, la Sonatel a exporté des services pour 70 milliards de Fcfa au titre des balances de trafic internationales, contribuant ainsi pour 8,22%² aux exportations du pays.

• Contribution de nos activités à la croissance du PIB

Les activités du groupe ont contribué, hors effets induits, pour 6,1% à la croissance du PIB du Sénégal en 2007, soit 0,32 points de croissance. Par ailleurs, le groupe a réalisé 9,5% des investissements privés faits au Sénégal en 2007.

Segment	Création Emploi	Richesse Distribuée
Emplois directs	500 emplois permanents créés au cours des 3 dernières années dont 387 au Sénégal et 113 au Mali	
Distributeurs de cartes de recharges et sms	67 grossistes, 108 boutiques Orange 30 000 points de ventes	Marge brute sur distribution • 17,0 milliards Fcfa
Fournisseurs locaux		Total prestations • 116 milliards Fcfa

1 (122,5 milliards Fcfa/1039 milliards Fcfa)

2 (70 milliards Fcfa /850 milliards Fcfa)

marché et concurrence

Le groupe Sonatel a su maintenir des positions fortes sur tous ses marchés malgré un renforcement et une intensification de la concurrence.

Dans l'ensemble, le marché des télécommunications est en forte croissance dans tous les pays où le groupe opère avec des taux de pénétration qui laissent encore présager de réelles marges de progression.

	Sénégal	Mali	Guinée Bissau	Guinée
Population	11.4	13.1	1.5	9.4
Taux de pénétration	28%	19%	15%	13%
Part de marché	70%	80%	16%	15%
Position marché	1	1	2	3
Nombre acteurs / marché	2	2	3	5
Date démarrage	1996	2003	Juin 2007	Novembre 2007
Croissance du marché des mobiles en 2007	24%	43%	90%	125%

Au Sénégal, malgré des perturbations relatives à la qualité de service notées sur le premier semestre, Sonatel Mobiles a su maintenir sa position de leader avec 70% de parts de marché en dépit des offensives tarifaires du concurrent.

Une troisième licence globale a été octroyée à Sudatel, en septembre 2007 et ce dernier devrait démarrer ses activités au cours du second semestre 2008.

Sur l'Internet, la position de Sonatel s'est renforcée avec plus de 90% de part de marché pour un marché en croissance de près 34%.

Sonatel est restée en 2007 le seul opérateur sur le marché du fixe. Cette activité a subi en 2007 une forte cannibalisation du mobile qui s'est traduite par une baisse du parc fixe de 4,8%. Toutefois, le chiffre d'affaires de l'activité a augmenté grâce à la contribution des balances internationales.

Au Mali, Orange reste le leader incontesté avec plus de 80% de part de marché sur un marché en croissance de près 43%. Orange Mali a augmenté sa couverture nationale et est restée très agressive sur le recrutement des nouveaux clients.

Le groupe Sonatel a élargi son champ d'action en 2007 en s'implantant dans deux pays de la sous région ouest africaine en l'occurrence la Guinée Conakry et la Guinée Bissau.

En Guinée, malgré le démarrage tardif en novembre 2007 et la présence de 3 concurrents déjà opérationnels (Sotelgui (opérateur historique), MTN et intercel), Orange Guinée a gagné 15% de part de marché en moins de 2 mois d'opérations. Le marché guinéen a connu une très forte croissance en 2007 (+125%) qui s'explique par son retard important en terme d'équipements mobiles par rapport aux autres pays de la sous région.

En Guinée Bissau, le démarrage de Orange Bissau a été un peu plus difficile que prévu lié au contexte socio économique du pays et aux difficultés d'approvisionnement en énergie. Après 7 mois d'opérations, Orange Bissau contrôle 16% de part de marché à fin décembre 2007.

faits marquants de l'activité en 2007

introduction

L'exercice 2007 a été essentiellement marqué par:

- La mise en oeuvre du plan d'amélioration de la QS du réseau mobile. Des améliorations importantes sont notées sur le second semestre, notamment sur la qualité d'écoute et l'écoulement du trafic.
- La poursuite du déploiement du réseau mobile au Sénégal et au Mali: intégration de 400 nouvelles stations BTS dans le réseau du Sénégal et de 227 nouvelles stations BTS dans le réseau du Mali et dépassement de la barre des 5 millions d'abonnés pour le groupe Sonatel.
- L'extension de la présence du groupe Sonatel en Afrique de l'Ouest par le rachat de la licence de Spacotel en Guinée et par l'acquisition d'une nouvelle licence en Guinée Bissau. Le démarrage de leurs activités est effectif depuis le 26 mai 2007 pour Orange Bissau et le 05 novembre 2007 pour Orange Guinée.
- L'adjudication de la troisième licence globale du Sénégal à Sudatel à 200 millions de \$.

- L'intégration du premier commutateur nouvelle génération dans le réseau.

- La forte extension de la desserte rurale avec le CDMA. La couverture du réseau fixe passe ainsi de 4 000 villages environ en fin 2006 à plus de 12 000 villages au Sénégal à fin 2007.

- L'extension de la bande passante internationale Internet à 1,7 Gigabits/s.

- Le paiement de l'amende de l'ARTP d'un montant de 3,2 milliards de Fcfa au motif d'incidents répétés sur le réseau mobile Orange du Sénégal. Un recours en rabat d'arrêt a été déposé.

- L'introduction d'un nouveau plan de numérotation permettant de passer de 7 à 9 chiffres sur le réseau fixe et mobile.

- La simplification et la baisse des tarifs du mobile au Sénégal (jusqu'à 22% sur le prépayé, 20% sur le postpayé et 11% sur l'international) et au Mali (généralisation de la tarification à la seconde pour tous les clients).

- Le lancement de nouvelles offres commerciales dans le cadre de la politique de renouvellement des offres: «forfait bloqué», «Keurgui Yakhanal» destinés aux résidentiels, des solutions de mobilité professionnelle «Business everywhere», «Push mail» qui permettent de retrouver l'environnement de travail en situation de mobilité via le téléphone portable ou l'ordinateur.

- La poursuite du déploiement du réseau de distribution indirecte par la mise en place des boutiques Orange agréées par la Sonatel.

- Le lancement de l'offre Orange Zone entre les filiales du groupe Sonatel avec des tarifs préférentiels et une réception gratuite d'appels en roaming.

- Le démarrage effectif de l'activité Intégration avec Cisco comme partenaire.

- La construction d'un centre de Développement des Compétences sis au technopôle.

- Le quasi doublement du cours de l'action Sonatel à la BRVM en 2007 passant de 91 000 à 175 000 Fcfa.

évolution du Business Model

L'exercice 2007 a vu se renforcer ou apparaître des évolutions importantes sur le business model de Sonatel particulièrement sur son marché principal au Sénégal.

- Accélération de la substitution fixe mobile du fait de la taille relative des parcs (le parc mobile représente plus de 13 fois le parc fixe au Sénégal) et de l'introduction en 2007 du micro paiement Seddo. Le trafic au départ du fixe a baissé de 33% en 2007.

- Forte baisse de l'activité publiphonie de 47% en 2007 après une baisse de 16% en 2006.

- Le réseau fixe se transforme en réseau prestataire de services pour les autres réseaux et par conséquent génère plus de charges d'interconnexion. Les lignes de revenus en croissance du fixe sont celles générant de l'interconnexion notamment vers les mobiles et les opérateurs de la sous région.

- Le mobile, l'ADSL et l'intégration deviennent les relais de la croissance du CA du groupe.

- L'essentiel de la croissance du trafic se fait entre mobiles.

résultats 2007

éléments opérationnels

parc

Le parc d'abonnés du groupe Sonatel s'est accru de 1,5 millions d'abonnés en 2007 (toutes activités confondues) et a franchi la barre des 5 millions d'abonnés (5 074 706), soit une croissance de 42,4% par rapport à 2006. Le mobile constitue le principal moteur de cette croissance: il a cru de 74,7% au Mali et 20,4% au Sénégal.

L'Internet haut débit continue sa percée portée par un parc ADSL au Sénégal en hausse de 27,5% par rapport à 2006. Le parc du fixe au Sénégal subit la forte concurrence du mobile dont le poids relatif est 13 fois supérieur et a connu une baisse de 4,8% en 2007.

mobile

Au Sénégal, le parc mobile a cru de +20,4% en 2007 pour s'établir à 2 512 300 abonnés dont 98,7% d'abonnés prépayés. Ce faible niveau de croissance comparativement à celui de 2006 s'explique par les effets de la nouvelle politique d'identification des clients prépayés introduite par l'ARTP au cours de l'année 2007 et les différentes périodes de gel du réseau qui ont bridé les actions commerciales destinées à recruter de nouveaux abonnés. Néanmoins, la part de marché de Sonatel Mobiles reste forte à 70,8% à fin décembre.

Au Mali, la croissance du parc a été plus forte que prévu. Elle a été de 74,7% en 2007 après une croissance de 99% en 2006. Le parc à fin 2007 est de 2 034 942 abonnés et représente 40% du parc du groupe. Les tarifs d'accès très attractifs lors des promotions avec la sim à 500 Fcfa et la vente de coffrets (terminal plus carte sim) ont permis de recruter plus de 870 000 abonnés. La part de marché de Orange Mali reste très élevée à 80%.

Sur les activités en démarrage, Orange Guinée a recruté 185 045 abonnés après deux mois d'activités en 2007 et Orange Bissau a recruté 36 000 abonnés après 7 mois d'opérations.

fixe

Le parc du fixe est en repli de 4,8% avec 269 088 abonnés. Cette baisse s'explique essentiellement par les résiliations importantes enregistrées sur la publiphonie avec 7 893 lignes résiliées. En effet, le parc de télécentres est en baisse de 35% par rapport à 2006, baisse jugulée par le développement des offres «Keurgui Yakhanal» (offre rurale prépayée déployée avec la technologie CDMA: +6 560 mises en service sur 2007), du forfait bloqué (+12 146 nouvelles lignes) et de la ligne prépayée Pro (+5 707 lignes mises en service sur 2007). Toutes ces offres ont été lancées dans le cadre du renouvellement des offres du fixe.

Au Mali, le nombre d'abonnés sur le fixe s'élève à 768 essentiellement des clients entreprises.

Internet

Le parc Internet Haut débit a cru de 34% et atteint 38 500 abonnés. Sonatel Multimedia détient 95% du marché Haut débit au Sénégal.

Le parc de Orange Mali s'établit à 3 960 abonnés contre 2 051 abonnés en 2006. Le parc de Orange Mali s'établit à 3 960 abonnés contre 2 051 abonnés en 2006, soit une croissance de 93%.

trafics

Le groupe Sonatel a écoulé 1,3 milliards de minutes de plus en 2007 par rapport à 2006, soit au total 6,3 milliards de minutes en 2007. Ce trafic est écoulé à 51% par réseau mobile du Sénégal, à 29% par le réseau fixe du Sénégal et à 22% par le réseau du Mali.

Le trafic départ du groupe a cru de 28,6% à 3,9 milliards de mins contre 22,5% pour le trafic arrivée qui s'établit à 2,5 milliards de mins.

On note une forte progression du trafic au départ des mobiles portée par un effet club très important et qui explique en partie la baisse du trafic au départ du fixe.

réseaux mobiles

Le réseau mobile du Sénégal a écoulé 51% du trafic du groupe en 2007. Sur ce réseau, le trafic départ a cru plus que le parc en 2007. Il a cru de 76,4% en 2007 contre 60% en 2006.

On note un fort effet club puisque 90% de la hausse du trafic au départ des mobiles est le fait du trafic entre mobiles (+79%, soit 844 millions minutes) mais aussi une croissance du trafic vers le fixe (+62%) et vers l'international (+60%). Cette tendance résulte de la hausse du parc combinée aux différentes mesures de baisse tarifaire et de l'introduction du tarif fiat vers le fixe en 2006.

De même, le trafic arrivée international sur le réseau Orange mobile est en hausse de 38%.

Au Mali, le réseau de **Orange Mali** a écoulé 22,4% du trafic du groupe en 2007.

Le **trafic au départ** de Orange Mali a cru de +54% avec un effet club de 88%. L'essentiel de cette hausse concerne le **trafic départ vers les mobiles (+57%) et le trafic départ vers l'international (+52%)** et est le résultat de la forte croissance du parc (+75%) combinée à la baisse de tarifs.

Le **trafic arrivée du fixe et de l'international** sur le réseau Orange Mali est également en croissance respectivement de 34% et de 29%.

Les réseaux de Guinée et de Guinée Bissau ont écoulé environ 15 millions de mins, soit environ 0,2% du trafic du groupe.

Réseau fixe

Malgré la baisse du trafic au départ du fixe (-33,7%), le réseau fixe continue d'écouler 29,4% du trafic du groupe en captant l'essentiel du trafic international arrivée du groupe.

Cette tendance s'explique par le poids relatif important des abonnés mobiles sur le marché, par le renforcement de l'effet club des mobiles (forte croissance du trafic mobile-mobile) et par le développement des offres de micro paiement telle que Seddo qui viennent cannibaliser le trafic départ des télécentres notamment.

Le trafic arrivée international est en hausse de 11% par rapport à 2006 à 868 millions minutes. L'essentiel de cette croissance s'explique par l'augmentation du nombre d'abonnés mobiles au Sénégal et la part de plus en plus importante du trafic arrivée international terminé sur les réseaux mobiles (75% en 2007 contre 65% sur 2006).

ARPU

Les Arpus du groupe se sont bien comportés en 2007 grâce notamment à la bonne tenue du trafic. En 2007, le trafic global (départ + fixe) écoulé par le groupe a augmenté de 26,2% pour une croissance du parc de 42,2% contre respectivement une croissance du trafic écoulé et du parc de 28,1% et de 85,6% en 2006. Il faut noter la convergence des Arpus prépayé entre le Sénégal et le Mali.

Au Sénégal, l'Arpu fixe a augmenté de 9,4% à 916 KFcfà à fin 2007. Cette performance s'explique par la croissance du chiffre d'affaires (+4%) portée par les balances internationales et l'interconnexion combinée à une baisse de -4,8% du parc.

L'Arpu annuel des prépayés baisse de 2% passant de 88 KFcfà à 86 KFcfà expliquée par la croissance du trafic départ (+76,4%) plus forte que celle du parc (+20,4%).

La baisse de l'Arpu postpayé de 32% s'explique en partie par les changements apportés en 2007 dans la clé de répartition des revenus du trafic entrant entre prépayés et postpayés.

Au Mali, l'Arpu postpayé de Orange Mali est en baisse de 32% pour s'établir à 766 KFcfà du fait de l'évolution du parc postpayé (+9%) combinée à une moindre hausse du chiffre d'affaires postpayé (+3% à 2,2 milliards).

L'Arpu prépayé a mieux résisté en 2007 à l'effet de dilution induit par la forte croissance du parc (+75%) et baisse de 14% à 87 KFcfà contre 32% en 2006.

Sur les opérations en démarrage, les Arpus restent modestes en attendant un dévelop-

pement du parc et de l'effet club.

Sur l'Internet haut débit, l'Arpu a augmenté de 12,6%. La poursuite du développement de l'ADSL et des offres comme la TV sur ADSL ont permis de réaliser une croissance du parc de 29,4% et du chiffre d'affaires de 33%.

effectifs

Les effectifs du groupe ont augmenté de 11,6% en 2007, soit de 234 nouveaux collaborateurs. Hors filiales démarrées en 2007, l'effectif du groupe a augmenté 6% dont 56% recrutés au Sénégal et 44% au Mali.

En fin 2007, le groupe compte au total 2 341 collaborateurs dont 77% sur les activités du fixe et de l'Internet et 33% sur l'activité mobile. Toutefois, il faut noter que le fixe au Sénégal devient le réseau prestataire de services des autres réseaux du groupe et concentre les activités techniques haut de réseau, les activités distribution et autres «support».

L'essentiel des recrutements effectués en 2007 a visé le renforcement des équipes techniques en soutien aux processus déployés en vue d'une meilleure maîtrise de la qualité de service technique et commerciale.

Au **Sénégal**, **Sonatel SA** compte 1 683 collaborateurs à fin 2007 pour exploiter le fixe et fournir des prestations à l'ensemble des entités du groupe. Son effectif a cru de 4,3%, soit au total 122 nouveaux collaborateurs. Elle accueille 72% de l'effectif du groupe.

Sonatel Mobiles compte 120 collaborateurs et accueille 5% de l'effectif groupe.

Elle a enregistré 16 nouvelles recrues représentant une hausse de 2,6% de l'effectif dont l'essentiel a été destiné au remplacement du personnel en mobilité au sein du groupe.

Les activités Internet et intégration mobilisent respectivement 53 et 65 collaborateurs, soit au total environ 5% de l'effectif du groupe. Ces effectifs sont restés quasiment stables en 2007.

Orange Mali mobilise 13% de l'effectif du groupe avec 308 collaborateurs. Son effectif est en croissance de 22,7% en phase avec le niveau de croissance de l'activité.

Les activités en démarrage en Guinée et en Guinée Bissau ont mobilisé 112 collaborateurs à fin 2007 soit 5% de l'effectif du groupe.

compte de résultat

chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de 2007 s'élève à **470 589 millions de Fcfa**, en croissance de +18% par rapport à l'année 2006 (+71 934 millions de Fcfa). En proforma, la croissance est de 18,2% pour un chiffre d'affaires consolidé de 471 236 millions de Fcfa.

Cette croissance est tirée principalement par les activités mobiles au Sénégal et au Mali dont le chiffre d'affaires contributif passe de 222 561 millions de Fcfa en 2006 à **309 474 millions de Fcfa** (+87 098 millions de Fcfa), en hausse de 39,6%.

Globalement, les activités mobiles contribuent à hauteur de 66% au chiffre d'affaires consolidé.

Sonatel Mobiles contribue à hauteur de 39% au chiffre d'affaires consolidé contre 33% pour Sonatel SA, 27% pour Orange Mali, 0,5% pour Sonatel Multimedia, 0,25% pour Sonatel Business Solutions et 0,3% pour les deux nouvelles entités guinéennes.

- La contribution de l'activité fixe au chiffre d'affaires consolidé s'élève à 156 182 millions de Fcfa en 2007, en baisse de 9,4% par rapport à 2006. Globalement, la contribution du fixe régresse du fait essentiellement de la baisse du chiffre d'affaires de la téléphonie (-19 438 millions de Fcfa, soit -47% par rapport à 2006) mais aussi sur l'ensemble des autres marchés Résidentiels et Affaires. En revanche, les liaisons louées et données contribuent à hauteur de 8 815 millions de Fcfa au chiffre d'affaires groupe et sont en hausse de 2,5% par rapport à 2006.

L'année 2007 marque un début de changement de Business Model pour le fixe qui subit un effet de cannibalisation important du mobile qui le transforme de plus en plus en un réseau de prestations de services pour les autres réseaux. Seules les prestations intragroupes ont augmenté et expliquent la croissance du chiffre d'affaires en social en 2007.

- Sonatel Mobiles contribue à hauteur de 183 036 millions de Fcfa au chiffre d'affaires consolidé. Sa contribution est en hausse de 44% par rapport à l'année 2006, soit +55 928 millions de Fcfa du fait de la croissance de 60% du CA trafic prépayé portée par le développement du parc prépayé et à l'augmentation du trafic induite par les baisses tarifaires. Le trafic départ a augmenté de 76,4% par rapport à 2006.

- La contribution de Orange Mali au chiffre d'affaires consolidé est en hausse de 32% à 126 438 millions de Fcfa, soit +30 955 millions de Fcfa en valeur absolue. Les revenus générés par le trafic prépayé atteignent 90 030 millions de Fcfa en 2007, en hausse de 35,4% et constituent le principal facteur de la croissance du chiffre d'affaires de Orange Mali.

- Sonatel Multimedia, avec 2 495 millions de Fcfa de chiffre d'affaires, contribue à hauteur de 0,5% au chiffre d'affaires groupe, soit +10,8% de hausse. La croissance du parc haut débit (+30%) explique l'essentiel de cette hausse. Les Services à Valeur Ajoutée y contribuent également de plus en plus avec 450 millions de revenus en 2007 contre 172 millions en 2006.

- Les filiales Sonatel Business Solutions, Orange Guinée et Orange Bissau contribuent respectivement à hauteur de 1157 millions, 919 millions et 362 millions de Fcfa au chiffre d'affaires consolidé du groupe.

charges d'exploitation

Les **charges d'exploitation consolidées** s'élevaient à **306 229 millions de Fcfa** contre 227 412 millions de Fcfa en 2006, soit une augmentation de 35%. En pro forma, elles ont augmenté de 32%.

La hausse importante des charges d'exploitation par rapport à 2006 s'explique, d'une part, par l'intégration dans le périmètre de consolidation des nouvelles filiales lancées en 2007 (+7,6 milliards de Fcfa) et d'autre part, par la croissance de l'activité et la survenance d'événements exceptionnels comme l'amende infligée à Sonatel par l'autorité de régulation au Sénégal (3,2 milliards de Fcfa) et la prise

de dotations exceptionnelles d'amortissement suite à un raccourcissement des durées de vie sur les logiciels (software) réseau (8,6 milliards de Fcfa).

En pro forma, la hausse des charges d'exploitation est due à 25% aux charges de fonctionnement, à 28% aux dotations aux amortissements, à 25% aux charges réseaux et à 11% aux provisions:

charges réseaux

Les charges réseaux sont en hausse de 24 % soit de 18 954 millions de Fcfa. Cette croissance est le fait principalement:

- des balances sortantes (roaming et international): +7 779 millions de Fcfa dont la hausse est à corriger, d'une part, avec celle du trafic international sortant des abonnés du mobile aussi bien au Sénégal qu'au Mali mais également avec les charges dues au trafic international départ en transit collecté par Sonatel et envoyé dans la sous région. Il s'y ajoute les charges de roaming qui ont augmenté de 35% portée par la hausse du trafic roaming avec les nouvelles ouvertures,

- des charges de fréquences et locations circuits (+4 917 millions de Fcfa): hausse due à l'importance des extensions de capacités satellitaires revendues par Sonatel dans la sous région, à l'usage importante par Orange Mali du satellite pour raccorder ses stations BTS dans le rural, à la location des fréquences pour l'extension des réseaux mobiles et aux redevances payées aux autorités de régulation et souvent indexées sur le chiffre d'affaires en croissance,

- des locations d'emplacements (+3 870 millions de Fcfa): la hausse enregistrée au niveau des locations d'emplacements est à

corriger avec l'ambitieux programme de déploiement du réseau notamment le nombre important de stations BTS déployées en 2007,

- de la maintenance réseau et Système d'Information (+1 671 millions de Fcfa), du fait de la croissance du réseau dans toutes ses composantes notamment des frais de maintenance avec la sortie de la période de garantie pour les investissements additionnels de 2006.

charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement consolidées passent de 40 615 millions de Fcfa à 60 568 millions de Fcfa, soit une hausse de +49%. Cette hausse s'explique par les différentes augmentations notées ci-après:

- les charges d'honoraires +3 380 millions de Fcfa du fait de la hausse, des commissions reversées pour l'externalisation des plateaux téléphoniques au Sénégal, de la sous traitance de la production d'abonnés, des frais de banque dus aux opérations des Guinéennes mais également des glissements sur 2007 d'honoraires dus au rebranding intervenu fin 2006,

- les charges de communication, +2 041 millions de Fcfa: expliquées, d'une part, par la poursuite des campagnes de promotion et d'animation destinées au développement des ventes, à la visibilité et à la prise en charge de nouvelles activités de sponsoring et d'autre part, par des glissements de charges du rebranding de 2006 sur l'exercice 2007,

- les impôts et taxes: + 2 435 millions de Fcfa dont 2 192 millions de Fcfa pour Sonatel SA. Cette hausse est due au paiement de la taxe municipale sur les panneaux publicitaires, à la régularisation de

l'impôt sur les revenus 2006 dû sur les primes, à la provision pour l'impôt sur le Revenu 2007 desdites primes et à la hausse de la patente liée au développement des sites techniques,

- les assurances: l'essentiel de la hausse concerne le coût de l'assurance MIG pour les opérations en Guinée et en Guinée Bissau,

- les autres charges: +3 196 millions de Fcfa concernent le paiement de l'amende infligée par l'ARTP (Agence de Régulation des Télécommunications) à la Sonatel au motif d'incidents répétés sur le réseau mobile,

- Les fees (management et brand): la hausse du management fee (+1,8 milliards soit +18,5%) est directement liée à celle du chiffre d'affaires (+18%). Le brand fees constitue une nouvelle charge en 2007 et s'élève à 5 870 millions de Fcfa.

- charges de personnel

En proforma, les charges de personnel s'élèvent à 44 571 millions de Fcfa en 2007, soit une augmentation de 16,7 % par rapport à 2006,

Hors prime de croissance, les charges de personnel ont augmenté de 12,6% pour une croissance de l'effectif proforma de 6,2%. L'essentiel de la hausse est notée à Sonatel SA et Orange Mali,

Les charges de personnel (hors prime de croissance) ont augmenté de 16,3% à Sonatel SA pour une croissance de l'effectif de 4,3%. Outre l'impact financier des avancements promotions et l'incidence des évaluations sur la prime de

productivité des recrues de 2006, cette progression est également liée à l'effet de la comptabilisation des indemnités d'agents partis en pré retraite et la revalorisation de certaines indemnités en 2007,

A Orange Mali, les charges de personnel hors prime de croissance ont augmenté de 11,7% pour une augmentation des effectifs de 23%.

- provisions

La hausse des dotations aux provisions de 8,9 milliards de Fcfa est pour l'essentiel liée:

- au changement de règles de provisionnement des créances privées de Sonatel SA (+5 274 millions de Fcfa) qui sont désormais provisionnées à 100% dès 6 mois d'ancienneté au lieu de 12 mois,

- aux provisions faites sur les créances d'opérateurs internationaux pour 3 147 millions de Fcfa,

- à l'écart entre le solde auxiliaire clients et la balance générale suite aux travaux de fiabilisation des comptes clients de 2004 à 2007 menés chez Sonatel Mobiles.

- amortissements

Les amortissements consolidés du groupe, (72 930 millions de Fcfa) sont en hausse de 34 %. Cette hausse résulte d'une part des investissements importants mis en service en 2006 et d'autre part du raccourcissement de la durée de vie de certains équipements tels que les logiciels dont la durée de vie a été ramenée de 5 à 3 ans.

L'impact global sur le groupe de cette nouvelle politique d'amortissement est de 8,7 milliards de Fcfa dont 1,3 pour Sonatel SA,

1,4 pour Orange Mali et 6 milliards pour Sonatel Mobiles.

De plus, les dotations aux amortissements de Sonatel Mobiles ont été impactés par la dépose du Réseau Intelligent en janvier 2007 et du matériel radio de respectivement 1,7 et 1,9 milliards de Fcfa.

EBITDA¹

L'EBITDA consolidé du groupe en 2007 s'élève à **279 284 millions de Fcfa**, en croissance de 16,5% par rapport à 2006. En pro forma, elle croît de 18,4%.

La marge d'Ebitda du groupe reste toujours à un niveau élevé de 59,3% malgré la contribution négative des deux nouveaux entrants Orange Guinée et Orange Bissau dans le périmètre de consolidation du groupe Sonatel.

Les activités mobiles au Sénégal et au Mali contribuent pour 71,4% à l'Ebitda consolidé de 2007. La contribution de l'activité fixe a reculé et est passée de 40,7% en 2006 à 29,3% en 2007 du fait que l'activité fixe génère de plus en plus d'interconnexions avec les réseaux mobiles. Jusque là, l'essentiel de ces interconnexions restent à l'intérieur du groupe Sonatel limitant ainsi l'impact sur le consolidé.

En social, la marge d'Ebitda s'établit à 33% pour Sonatel SA, 50% pour Sonatel Mobiles, 61% pour Orange Mali, 29,3% pour Sonatel Multimedia et 16,3% pour Sonatel Business Solutions, les deux nouveaux entrants dans le périmètre du groupe Sonatel ayant des contributions négatives en 2007.

- L'Ebitda de Sonatel SA est en retrait de

16% par rapport à 2006 du fait de la hausse des charges d'exploitation de 22% pour une croissance du chiffre d'affaires de 4,2%.

- **Pour Sonatel Mobiles**, l'Ebitda est en hausse de **48,2%** par rapport à 2006, soit la contribution la plus significative à l'Ebitda consolidé (41,4%).

- **Orange Mali** enregistre un Ebitda en croissance de **+31,8%** par rapport à 2006 et contribue à hauteur de 30% à l'Ebitda consolidé.

- **Sonatel Multimedia** enregistre un Ebitda à **924 millions de Fcfa**, en croissance de 73% par rapport à 2006 et contribue pour 0,3% à l'Ebitda consolidé.

- L'**Ebitda de Sonatel Business Solutions** s'établit à **545 millions de Fcfa**, en hausse de **31,4%** par rapport à 2006.

- **Orange Guinée et Orange Bissau** ont eu des contributions négatives sur l'Ebitda consolidé en 2007 à hauteur de **-3 378 millions de Fcfa** qui s'explique principalement par le fait que ces activités sont en démarrage

résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation du groupe est de 203 805 millions de Fcfa en 2007, en hausse de 9,9% par rapport à 2006. En pro forma, il croît de 13,7%. Les dotations aux amortissements des 2 nouvelles licences acquises en 2007 et celles associées aux investissements réalisés pour ces nouvelles licences expliquent la perte d'environ 4 points de croissance par rapport au résultat d'exploitation pro forma.

¹ Ebitda = Résultat brut d'exploitation = chiffre d'affaires - charges opérationnelles avant amortissement

La **marge d'exploitation¹** du groupe est de **43,3%** en régression de 3,2 points par rapport à **2006**.

En pro forma 2007, elle s'établit à 44,8% contre 46,5% en 2006, baisse qui s'explique par les dotations d'amortissements exceptionnelles prises en 2007 en raison du raccourcissement de la durée de vie de certains équipements notamment les logiciels de 5 à 3 ans pour tenir compte des changements de versions logiciels de plus en plus fréquents des constructeurs (8,7 milliards de Fcfa d'impact).

Les activités mobiles au Sénégal et au Mali tirent la marge d'exploitation du groupe et contribuent à hauteur de 78,8% au résultat d'exploitation du groupe contre 23,6% pour la contribution de l'activité fixe qui est en baisse par rapport à l'année 2006.

En social, la marge d'exploitation s'établit à 19,5% pour Sonatel SA, 39% pour Sonatel Mobiles, 51,2% pour Orange Mali, 21,7% pour Sonatel Multimedia et 14,9% pour Sonatel Business Solutions. Les deux nouveaux entrants dans le périmètre du groupe Sonatel ayant des contributions négatives en 2007.

• la contribution de **Sonatel SA** au résultat d'exploitation consolidé s'est effritée en 2007 passant de 35,2% en 2006 à 23,6% en 2007 du fait de la baisse de l'activité publicophonie et du renforcement des prestations intra groupe et d'interconnexion dans l'activité du fixe.

• **Sonatel Multimedia** et **Sonatel Business Solutions** ont des contributions au résultat d'exploitation en croissance respectivement de 110% et de 37%. Ensemble, elles contribuent pour 0,5% du résultat d'exploitation consolidé.

• **Orange Guinée** et **Orange Bissau** ont contribué en 2007 pour **-5 927 millions** de Fcfa au résultat d'exploitation consolidé.

résultat financier

Le **résultat financier** du groupe s'élève à **-4 903 millions** de Fcfa pour l'exercice 2007. Ceci résulte d'une part, du résultat de change de -3 041 millions de Fcfa chez Sonatel SA sur les balances internationales dont la monnaie de facturation (le DTS) a été impactée par la chute du dollar et d'autre part, des charges financières des opérations en démarrage des Guinées.

résultat HAO

Le **résultat HAO** (Hors Activités Ordinaires) consolidé est de **-1 593 millions** de Fcfa. Il s'agit principalement de mises au rebut anticipées d'équipements pour des raisons d'évolution du réseau ou d'offres chez Sonatel Mobiles et Sonatel Multimedia et de la mise au rebut de l'ancien réseau de Spacotel avec le démarrage du nouveau réseau à Orange Guinée pour une valeur totale de 3,3 milliards de Fcfa. Ces charges ont été compensées par un dégrèvement d'impôts pour une valeur de 1,5 milliards de Fcfa.

résultat net

Le **résultat net** consolidé s'élève à 161 205 millions de Fcfa, en hausse de 9,95% par rapport à 2006. En pro forma, la hausse est de 17,8%, soit au même niveau que la croissance du chiffre d'affaires.

La **marge nette** (ratio Résultat net/CA) est égale à **34,3%** pour le groupe contre 36,7% en proforma et 36,8% en 2006.

Les activités mobiles au Sénégal et au Mali contribuent à hauteur de 84,5% au résultat d'exploitation consolidé contre 21,6% pour l'activité fixe, la contribution des filiales en démarrage restant négative sur 2007.

investissements 2007

Les **investissements** du groupe **Sonatel** (hors licences et financiers) s'élèvent à **143 911 millions** de Fcfa en fin 2007 dont 28 143 millions de Fcfa pour Sonatel SA (18%), 56 089 millions de Fcfa pour Sonatel Mobiles (35%), 36 780 millions de Fcfa pour Orange Mali (23%), 13 027 millions de Fcfa pour Orange Guinée (9,1%), 9 235 millions de Fcfa pour Orange Bissau (6,5%), 421 millions de Fcfa pour Sonatel Multimédia (0,3%) et 35 millions de Fcfa pour Sonatel Business Solutions.

Les investissements sont en **hausse de 33 037 millions** de Fcfa par rapport à 2006, soit +29,8% expliquée essentiellement par les investissements consacrés aux nouvelles filiales. Les investissements proforma de 2007 s'élèvent à 121 468 millions de Fcfa.

investissements reseaux

Les investissements réseaux se montent à 129 249 millions de Fcfa, soit 90% du total des investissements et une progression de 29% par rapport à 2006.

• réseau fixe

Les investissements réseaux du fixe s'élèvent à 23 474 millions de Fcfa en 2007. Ils représentent 83,4% du total des investissements du fixe et concernent des projets

de commutation (4%), de réseau d'accès (19%), de transmission (18%), de réseau international (4%), de données et de nouveaux services (18%), d'énergie et d'environnement (18%) et du rural (16%).

• reseaux mobiles

Sonatel Mobiles

Les **investissements réseaux** de **Sonatel Mobiles** s'élèvent à **53 155 millions** de Fcfa en 2007, soit une augmentation de 15,4% par rapport à 2006.

Ce renforcement des investissements du réseau par rapport à 2006 s'explique par la croissance soutenue de l'activité mobile. En 2007, 400 nouvelles stations ont été mises en service et un nouveau commutateur de nouvelle génération est opérationnel depuis le mois d'octobre 2007.

Orange Mali

Dans le réseau de Orange Mali, les investissements sont chiffrés à **33 412 millions** de Fcfa, soit 91% du total des investissements et concernent essentiellement :

- la commutation: acquisition d'un commutateur de nouvelle génération avec une capacité de 800K abonnés, extension des plates-formes de messagerie,
- le réseau d'accès: acquisition de 76 stations et de 2 BSC supplémentaires,
- la transmission: installation de nouvelles liaisons FH pour raccorder les nouveaux sites,
- l'énergie: acquisitions de groupes électrogènes à la fois pour l'alimentation des nouveaux sites ruraux et pour secourir des sites sensibles.

Orange Guinée

Orange Guinée a investi un total de 10 564 millions de Fcfa dans son réseau destinés à la couverture du réseau conformément au cahier des charges.

Orange Bissau

Les investissements réseaux sont chiffrés à 8 433 millions de Fcfa. En plus du programme d'investissement initial, une deuxième phase a été engagée afin d'anticiper sur le programme de 2008, ceci dans le but de couvrir rapidement certains sites à fort potentiel démographique et des sites où la concurrence n'est pas encore présente.

Sonatel Multimedia

Le total des investissements réseaux s'élève à 209 millions de Fcfa pour 2007, en baisse de 26,7%. L'essentiel des investissements concerne la plateforme SVA pour 98 millions de Fcfa et des achats de serveurs.

investissements hors reseaux

Les investissements hors réseaux du groupe s'élèvent à 14 663 millions de Fcfa en 2007, en hausse de 3 891 millions de Fcfa par rapport à 2006. Il s'agit d'investissements essentiellement consacrés aux projets d'amélioration et d'extension du Système d'Information du groupe et à des acquisitions de terrains et bâtiments.

évolution du bilan

Le total bilan consolidé a connu une croissance de 13,4% en 2007 et a atteint 743 milliards de Fcfa. Les actifs long terme nets sont en hausse de 23% à 479 milliards (+89 milliards) du fait notamment des programmes d'investissements de Sonatel Mobiles et Orange Mali avec respectivement 56 et 37 milliards de Fcfa investis en 2007.

Les actifs circulants sont stables à 254 milliards de Fcfa (-0,5%) du fait de la baisse des créances clients de près de 10 milliards de Fcfa (expliquée par l'amélioration du recouvrement, notamment sur les créances opérateurs) compensée par la hausse des autres créances liée à l'activité et par celle du stock. La trésorerie active est stable à 114 milliards de Fcfa du fait des avances faites aux filiales guinéennes (environ 12 milliards de Fcfa).

Les fonds propres sont en hausse de 67 milliards de Fcfa en 2007 et atteignent 487 milliards de Fcfa avant affectation du résultat de l'exercice. L'encours de la dette bancaire et obligataire a baissé de 5 milliards de Fcfa en 2007.

Le ratio **dettes/fonds** propres est de **8,3%** en fin 2007 contre 10,9% en fin 2006. L'endettement du groupe (dette moyen long terme) à fin 2007 s'élève à 40,6 milliards de Fcfa.



simplicité

états financiers consolidés au 31/12/07

(en millions de F CFA)

ACTIF	BRUT	AMORT/PROV	NET 31/12/07	NET 31/12/06
Actif immobilisé				
Charges immobilisées	1 200		1 200	287
Immobilisations incorporelles	101 818	41 532	60 285	42 633
Ecart d'acquisition	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	101 818	41 532	60 285	42 633
Immobilisations corporelles	714 288	314 615	399 673	333 088
Avances et acomptes versés sur immobilisations	0	0	0	0
Immobilisations financières	18 686	784	17 902	13 951
Impôts différés	3 628	0	3 628	4 002
Titres mis en équivalence	0	0	0	0
Participations et créances rattachées	1 238	637	601	609
Prêts et autres immo financières	13 819	147	13 672	9 340
Total (I)	835 991	356 932	479 059	389 960
Actif circulant				
Stocks	8 660	346	8 314	7 264
Créances et emplois assimilés	165 538	24 544	140 994	144 353
Clients	107 668	24 465	83 203	92 928
Autres créances	57 870	79	57 791	51 425
Total (II)	174 198	24 890	149 308	151 617
Trésorerie-actif	Total (III)	0	114 807	113 732
Total actif	1 124 997	381 822	743 175	655 308

(en millions de F CFA)

Passif	net 31/12/07	net 31/12/06	
Capitaux propres			
Capital	50 000	50 000	
Primes et réserves consolidées	247 970	206 086	
Ecart de conversion	0	0	
Résultat net (part de l'entreprise consolidante)	140 967	130 628	
Autres capitaux propres	0	0	
Part de l'entreprise consolidante	438 937	386 714	
Part des minoritaires	47 632	32 620	
Capitaux propres de l'ensemble consolidé total (A)	486 570	419 334	
Dettes financières et ressources assimilées			
Impôts différés	0	0	
Emprunts et dettes financières	23 174	29 020	
Provisions financières pour risques et charges	17 399	16 689	
Total (B)	40 573	45 709	
Total capitaux stables I = (A + B)	527 143	465 043	
Passif circulant			
Fournisseurs et comptes rattachés	104 975	71 779	
Autres dettes	92 976	94 605	
Total (II)	197 951	166 384	
Trésorerie-passif	Total (III)	18 082	23 881
Total Passif	743 175	655 308	

(en millions de F CFA)

Tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE) 1ère partie : détermination des soldes financiers de l'exercice 2007

(en millions de F CFA)

Compte de résultat consolidé	31-déc-07	31-déc-06
Chiffre d'affaires	470 589	398 655
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Autres produits d'exploitation	34 079	10 644
I - PRODUCTION DE L'EXERCICE	504 668	409 299
Achats consommés	26 815	22 818
Services extérieurs et autres consommations	155 359	104 634
II - CONSOMMATION DE L'EXERCICE	182 174	127 452
Valeur ajoutée d'exploitation	322 494	281 847
Charges de personnel	45 639	38 228
Excédent brut d'exploitation	276 855	243 620
Dotations aux amortissements et aux provisions	78 416	62 596
Reprises de provisions	5 366	4 437
Résultat d'exploitation	203 805	185 460
Produits financiers	5 192	3 511
Charges financières	10 096	5 476
Résultat des activités ordinaires	198 902	183 495
Résultat H.A.O.	-1 593	-1 389
Résultat avant impôts	197 309	182 105
Impôts exigibles sur résultats	36 728	36 796
Impôts différés	625	1 308
Résultat net des entreprises intégrées	161 206	146 617
Part dans les résultats nets des entreprises mises en équivalence	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	161 206	146 617
Part des minoritaires	20 238	15 989
Part de l'entreprise consolidante	140 967	130 628

Capacité d'autofinancement globale (CAFG)

	Montant (millions fcfa)		Montant (millions fcfa)
		EBE	276 855
(SA) frais financiers	6 686	(TT) transfert de charges d'exploitation	2 174
(SC) perte de change	3 409	(JA) revenus financiers	4 822
(SL) charges H.A.O.	804	(JE) transfert de charges financières	1
(SQ) participation	0	(JC) gains de change	318
(SR) impôt sur le résultat	36 728	(JL) produits H.A.O.	1 625
		(JN) transfert de charges H.A.O.	0
total (I)	47 628	Total (II)	285 795

CAFG : Total (II) - Total (I) 238 167

Autofinancement (A.F.)

Dividendes distribués dans l'exercice 94 927
 AF = CAFG - DIST DIV DANS L'EXO. 143 240

Variation du besoin de financement d'exploitation (B.F.E.)

Var BFE = var stocks + var créances + var dettes circulantes

variation des stocks n - (n-1)	emplois (augmentation +)	ressources (diminution -)
(BC) marchandises	0	0
(BD) matières premières	1 009	0
(BE) en-cours	0	0
(BF) produits fabriqués	0	0
	1 009	0
(A) var. globale nette des stocks	1 009	0

Tableau financier des ressources
et des emplois (TAFIRE)
1ère partie : détermination des
soldes financiers de l'exercice 2007 (Suite)

(en millions de F CFA)

Variation des créances	Emplois (augmentation +)	Ressources (diminution -)
Fournisseurs, avances versées	832	0
Clients	2 960	0
Autres créances	12 612	0
Ecart de conversion-ACTIF	4 263	0
Total	20 667	0
(B)Variation Globale Nette des Créances	20 667	0

Variation des dettes	Emplois (diminution +)	Ressources (augmentation -)
Clients, avances reçues	0	376
Fournisseurs d'exploitation	0	36 413
Dettes fiscales	0	5 859
Dettes sociales	0	3 456
Autres dettes	4 657	0
Ecart de conversion-Passif	0	136
Risques provisionnés	0	4 263
TOTAL	4 657	50 503
(C)Variation Globale Nette des Dettes Circulantes	0	45 846

VARIATION DU BFE = A + B - C 0 24 170

Excédant de trésorerie d'exploitation (E.T.E.) ETE = EBE - VAR. BFE - Production Immobilisée	2007	2006
E.B.E.	276 855	243 575
- Variation du BFE	24 170	3 968
- Production immobilisée	0	0
E.T.E.	301 025	247 543

Tableau financier des ressources et
des emplois (TAFIRE)
2ème Partie (en millions de Fcfa)

(en millions de F CFA)

	Exercice 2007		Exercice 2006
	Emplois	Ressources	E - ; R +
I - Investissements et désinvestissements			
Charges immobilisées (augmentations dans l'exercice)	1 236		-315
Croissance interne			
Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	22 386	0	-2 679
Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles	138 664	3	-107 172
Croissance externe			
Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	7 428	3 155	-960
Investissement total	169 714	3 158	-111 125
II - Variation du besoin de financement d'exploitation	0	24 170	3 968
A- Emplois économiques à financer FF + FG	169 714	27 328	-107 157
III - Emplois/ressources (B.F. ; H.A.O.)	2 645	12 477	-9 177
IV - Emplois financiers contraints	11 988		-5 548
Remboursement (selon échéancier) des emprunts et des dettes financières			
B - Emplois totaux à financer	184 347	39 806	-121 882
V - Financement interne			
Dividendes (emplois) / CAFG (ressources)	94 927	238 167	132 344
VI - Financement par les capitaux propres			
Augmentation de capital par apports nouveaux		2 034	210
Subvention d'investissement		0	0
Prélèvement sur le Capital	0		0

Tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE) 2ème partie : détermination des soldes financiers de l'exercice 2007 (Suite)

(en millions de F CFA)

	Exercice 2007		Exercice 2006
	Emplois	Ressources	E - ; R +
VII - Financement par de nouveaux emprunts			
Emprunts	0	6 142	1 799
Autres dettes financières	0	0	0
C - Ressources nettes de financement	94 927	246 343	134 354
D - Excédent ou Insuffisance Ressource de Financement (C- B)			
	0	6 875	12 471
VIII - Variation de la trésorerie			
Trésorerie nette			
à la clôture de l'exercice + ou -	96 726	0	-89 851
à l'ouverture de l'exercice + ou -	89 851	0	-77 379
Variation Trésorerie (+ si emploi ; - si ressource)	6 875	0	-12 471

Contrôle (à partir des masses du bilan N et N-1)	Emplois 31/12/07	Ressources 31/12/07
Variation du fonds de roulement (f.d.r) : FDR(N) - FDR(N-1)	27 128	0
Variation du BFG : BFG(N) - BFG(N-1)	0	34 003
Variation de la trésorerie (T) T(N) - T(N-1)	6 875	0
Total	34 003	34 003

Tableau de variation des capitaux propres

(en millions de F CFA)

	Solde initial avant Répartition	Capital Social				Autres postes		Virements à compte	Solde Final après répartition
		Emission d'actions				Augmen-tions	Diminution		
		Apports en nature	Apports en numéraire	Incorpore-tion de réserves	Diminution				
Capital	50 000							50 000	
Primes d'émission, fusion, apport	210							210	
Ecart de réévaluation	0							0	
Réserve légale	17 547						26	17 573	
Réserves statutaires et contractuelles	0							0	
Autres réserves	204 976				957	-2 444	53 949	257 438	
Report à nouveau	-16						159	143	
Résultat exercice précédent en instance d'affectation	148 617				161 206	-82 483	-54 134	161 206	
Résultat de l'exercice								0	
Subventions d'investissement								0	
Provisions réglementées								0	
TOTAL	419 334	0	0	0	0	162 163	-84 927	0	486 570

annexe des états consolidés

tableau des variations et détail des dettes consolidées

(en millions de F CFA)

	Solides début exercice (1)	Dettes contractées (2)	Remboursements (3)	Incorporation au capital (4)	Ecart de conversion nets (5)	Solides fin exercice (6)	Sûreté réelle donnée en garantie sur les dettes
Emprunts obligataires Convertibles							
Autres emprunts obligataires							
Emprunts et dettes établissements de crédit	11 515	5 198	4 412			12 301	
Emprunts et dettes financières diverses	17 505	919	7 551			10 873	
TOTAL	29 020	6 117	11 963	0	0	23 174	

Etat des engagements financiers hors bilan

	Engagements	
	donnés (1)	reçus (1)
Engagements de garantie		
Assortis de sûretés réelles	0	1 759
Autres engagements de garantie	8 127	10 392
Engagements réciproques		
En matière de crédit-bail		
Commandes fermes		

Tableau de ventilation du chiffre d'affaires

(en millions de F CFA)

	Exercice 2007		Exercice 2006	
	Total Ventes	% du CA	Total Ventes	% du CA
A) Répartition des ventes par activités				
Téléphonie fixe	204 265	43,41%	159 819	40,09%
Téléphonie mobile	225 254	47,87%	207 183	51,97%
Télécarte publiphone	983	0,21%	352	0,09%
Télex/Télégraphe/Senpac	48	0,01%	56	0,01%
ADSL	6 899	1,47%	4 219	1,06%
Liaisons spécialisées	9 905	2,10%	8 333	2,09%
Ventes terminaux	838	0,18%	1 627	0,41%
Internet	2 144	0,46%	1 799	0,45%
Interconnexion	19 043	4,05%	13 926	3,49%
Divers produits	826	0,18%	851	0,21%
Autres produits accessoires	384	0,08%	490	0,12%
Total	470 589	100%	398 855	100 %
B) Répartition des ventes par zones géographiques				
Afrique (U.E.M.O.A.)	380 290	80,81%	315 441	79,13%
Afrique (hors U.E.M.O.A.)	1 017	0,22%	1 168	0,29%
Asie	425	0,09%	336	0,08%
Amérique	24 834	5,28%	26 274	6,59%
Europe	64 023	13,60%	55 436	13,91%
TOTAL	470 589	100 %	398 855	100 %

Analyse de l'effectif moyen du groupe par grandes catégories

(en millions de F CFA)

	Exercice 2007		Exercice 2006	
	Effectifs	Masse salariale	Effectifs	Masse salariale
Personnel Salarie	2 302	42 748	2 078	36 842
Dirigeants et cadres supérieurs	331	6 499	529	9 589
Cadres moyens	509	9 074	772	13 805
Agents de maîtrise	1 281	24 026	578	10 219
Employés et ouvriers	181	3 150	200	3 229
Personnel mis à la disposition de l'entreprise	38	1 726	17	471
Personnel intérimaire	1 212	1 164	748	814
TOTAUX	3 552	45 638	2 844	38 227



états financiers Sonatel SA

bilan : actif résumé

(en millions de F CFA)

ACTIF	BRUT	AMORT/PROV	NET 31/12/07	NET 31/12/06
ACTIF IMMOBILISE (I)				
Charges immobilisées	228		228	252
Frais d'établissement et charges à répartir	228		228	252
Primes de remboursement des obligations	0		0	0
Immobilisations incorporelles	16 275	12 373	3 902	5 180
Frais de recherche et de développement	78	77	1	1
Brevets, licences, logiciels	16 184	12 296	3 889	5 166
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	13	0	13	13
Immobilisations corporelles	386 793	241 457	145 336	146 926
Terrains	3 592	335	3 257	3 351
Bâtiments	22 282	11 436	10 845	9 841
Installations et agencements	9 864	6 905	2 959	2 637
Matériel	342 073	216 452	125 622	130 026
Matériel de transport	8 983	6 329	2 654	3 072
Avances et acomptes versés sur immobilisations	0	0	0	0
Immobilisations financières	77 764	784	76 980	41 246
Titres de participation	53 782	637	53 145	34 181
Autres immobilisations financières	23 982	147	23 835	7 065
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	481 061	254 615	226 446	195 604

bilan : passif résumé

(en millions de F CFA)

ACTIF	BRUT	AMORT/PROV	NET 31/12/07	NET 31/12/06
ACTIF CIRCULANT				
Actif circulant H.A.O.	17	0	17	17
Stocks	4 210	210	4 000	4 055
Marchandises	0	0	0	0
Matières premières et autres approvisionnements	4 210	210	4 000	4 055
En-cours	0	0	0	0
Produits fabriqués	0	0	0	0
Créances et emplois assimilés	121 250	17 784	103 466	111 089
Fournisseurs, avances versées	1	0	1	178
Clients	85 582	17 770	67 812	77 154
Autres créances	35 667	14	35 653	33 756
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	125 477	17 994	107 483	115 160
TRESORERIE - ACTIF				
Titres de placement	1 781	0	1 781	3 065
Valeurs à encaisser	507	0	507	675
Banques, chèques postaux, caisse	57 653	0	57 653	78 276
TOTAL TRESORERIE - ACTIF (III)	59 941	0	59 941	82 016
Ecart de conversion - Actif (IV) (perte probable de change)	873		873	367
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	667 351	272 609	394 742	393 147

compte de résultat résumé

(en millions de F CFA)

COMPTE DE RESULTAT RESUME	Exercice 2007	Exercice 2006
Travaux, services vendus	234 981	230 302
Produits accessoires	11 467	6 205
CHIFFRE D'AFFAIRES	246 449	236 507
Subventions d'exploitation	0	1 700
Autres produits	21 171	6 409
Autres achats	11 627	11 430
- Variation de stocks	-642	-2 306
Transports	711	549
Services extérieurs	115 229	94 744
Impôts et taxes	6 288	4 434
Autres charges	18 491	5 187
VALEUR AJOUTEE	115 916	130 579
Charges de personnel	35 723	30 316
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	80 193	100 263
Reprises de provisions	903	826
Transferts de charges	2 449	1 727
Total des produits d'exploitation	270 972	247 169
Dotations aux amortissements et aux provisions	35 485	37 552
Résultat d'exploitation	48 060	65 264
Frais financiers	2 320	953
Pertes de change	3 344	3 503
Dotations aux amortissements et aux provisions	0	21
Total des charges financières	5 664	4 477

COMPTE DE RESULTAT RESUME	Exercice 2007	Exercice 2006
Revenus financiers	59 240	45 773
Gains de change	303	0
Reprises de provisions	51	315
Transferts de charges	1	0
Total des produits financiers	59 595	46 088
Résultat financier	53 932	41 612
Total des produits des activités ordinaires	330 567	293 257
Résultat des activités ordinaires	101 991	106 876
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	10	1 029
Charges H.A.O.	141	51
Dotations H.A.O.	0	0
Total des charges H.A.O.	151	1 080
Produits des cessions d'immobilisations	0	39
Produits H.A.O.	1 539	5
Reprises H.A.O.	86	34
Transferts de charges	0	0
Total des produits H.A.O.	1 625	78
Résultat H.A.O.	1 474	-1 003
Participation des travailleurs	0	0
Impôts sur le résultat	13 762	20 017
Total général des produits	332 192	293 335
Résultat net	89 704	85 856

tableau financier des ressources
et des emplois (TAFIRE)
1ère partie : détermination
des soldes financiers de l'exercice 2007

capacité d'autofinancement globale (C.A.F.G.)

C A F G = EBE

- Charges décaissables restantes (à l'exclusion des cessions
- + Produits encaissables restantes d'actif immobilisé)

(en millions de F CFA)

	Montant (millions de F CFA)		Montant (millions de F CFA)
		E.B.E.	80 193
(SA) Frais financiers	2 320	(TT) Transfert de charges d'exploitation	2 449
(SC) Pertes de change	3 344	(UA) Revenus financiers	59 240
(SL) Charges H.A.O.	141	(UE) Transferts de charges financières	1
(SQ) Participation	0	(UC) Gains de change	303
(SR) Impôts sur le résultat	13 762	(UL) Produits HAO	1 539
		(UN) Transferts de charges H.A.O.	0
Total (I)	19 566	Total (II)	143 725

C A F G = Total (II) - Total (I) = 124 159

AUTOFINANCEMENT (A.F.)

Dividendes distribués dans l'exercice	88 300
AF = CAFG - Distribution de dividendes dans l'exercice	35 859
Dividendes distribués dans l'exercice	88 300
AF = C A F G - Distribution de dividendes dans l'exercice (1)	35 859

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)

Var.B.F.E. = Var.Stock (2) + Var.Créances (2) + Var.Dettes circulantes (2)

Variation des stocks : N-(N-1)	Emplois augmentation (+)	Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises	0	0
(BD) Matières premières	0	55
(BE) En-cours	0	0
(BF) Produits fabriqués	0	0
(A) Variation globale nette des stocks	0	55

(1) Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice y compris les acomptes sur dividendes
(2) A l'exclusion des éléments H.A.O.

tableau financier des ressources et des
emplois (TAFIRE)
1ère partie : détermination des soldes
financiers de l'exercice (suite)

(en millions de F CFA)

Variation des créances : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)	Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées	0	177
(BI) Clients	0	9 343
(BJ) Autres créances	1 897	0
(BU) Ecart de conversion - Actif	506	0
(B) Variation globale nette des créances	0	7 117

Variation des dettes circulantes : N - (N - 1)	Emplois diminution (-)	Ressources Augmentation (+)
(DI) Clients, avances reçues	0	292
(DJ) Fournisseurs d'exploitation	0	12 743
(DK) Dettes fiscales	7 751	0
(DL) Dettes sociales	0	2 943
(DM) Autres dettes	3 996	0
(DN) Risques provisionnés	0	506
(DV) Ecart de conversion - Passif	0	0
(C) Variation globale nette des dettes circulantes	0	4 736
VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)	0	11 907

EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)

	Exercice 2007	Exercice 2006
Excédent brut d'exploitation	80 193	100 263
- Variation du B.F.E. (-si emploi; +si ressources) (-ou+)	11 907	-10 462
- Production immobilisée	0	0
EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	92 100	89 801

tableau financier des ressources et des emplois (tafire) 2ème partie

(en millions de F CFA)

	Exercice 2007		Exercice 2006
	Emplois	Ressources	(E - ; R +)
I . INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS			
Charges immobilisées (augmentation dans l'exercice)	50		-315
Croissance interne			
Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	1 796	0	-1 308
Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles	26 347	0	-27 923
Croissance externe			
Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	38 088	2 405	-1 144
INVESTISSEMENT TOTAL	66 281	2 405	-30 689
II . VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. Supra : Var.B.F.E.)	0	11 907	-10 462
A - EMPLOIS ECONOMIQUES	66 281	14 312	-41 151
A FINANCER (FF + FG)			
III . EMPLOIS/RESSOURCES (B.F., H.A.O.)	1 536	0	427
IV . EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1)	7 713		-963
Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières			
(1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII			
B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER	61 217	0	-41 687

tableau financier des ressources et des emplois (tafire) 2ème partie (suite)

(en millions de F CFA)

	Exercice 2007		Exercice 2006
	Emplois	Ressources	(E - ; R +)
V . FINANCEMENT INTERNE			
Dividendes (emplois) / C.A.F.G. (Ressources)	88 300	124 159	54 244
VI . FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES			
Augmentation de capital par apports nouveaux		0	0
Subvention d'investissement		0	0
Prélèvements sur le capital (y compris retraits de l'exploitant)	0		
VII . FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS			
Emprunts (2)	0	5 830	1 218
Autres dettes financières (2)			
(2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois	0	0	0
C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	0	41 689	55 461
D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C-B)	19 527	0	13 774
VIII . VARIATION DE LA TRESORERIE			
Trésorerie nette			
à la clôture de l'exercice + ou -		42 463	
à l'ouverture de l'exercice + ou -		61 991	
Variation Trésorerie :			
+ si Emploi ; - si Ressources	0	19 527	13 774

Contrôle : D = VIII avec signe opposé

I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : différences "bilantielles".

Contrôle (à partir des masses des bilans N et N-1)	Emplois	Ressources
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : FdR (N) - FdR (N-1)	29 899	0
Variation du B.F.global (B.F.G.): BFG (N) - BFG (N-1)	0	10 371
Variation de la trésorerie (T): T (N) - T (N-1)	0	19 527
TOTAL	29 899	29 899

Tableau N° 1 : Variation des immobilisations
au 31/ 12/2007

(en millions de F CFA)

Libellés	Solde au 31/12/06	Acquisi- tions	Reclasse- ments	Sorties	Solde au 31/12/07
Frais d'entrée en Bourse	0	0	0	0	0
Frais Immobilisés	0	0	0	0	0
Frais d'acquisition d'immobilisations	252	50	0	73	229
CHARGES IMMOBILISEES	252	50	0	73	229
Etudes & Recherches	77	0	0	0	77
Brevets & Licences	489	0	177	0	666
Logiciels Informatiques	12 470	0	815	0	13 284
Logiciels affectés à la commutation	310	0	82	0	392
Logiciels affectés à la transmission	0	0	194	0	194
Logiciels affectés aux réseaux et données	21	0	92	0	113
Frais de Recherche, Développement	1	0	0	0	1
Brevets & Licences en cours	3	25	-15	0	13
Logiciels en cours	830	1 771	-1 066	0	1 535
Autres droits et valeurs Incorporels en cours	10	0	-10	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 211	1 796	269	0	16 275
Terrains nus	1 959	0	294	0	2 253
Terrains	836	0	0	0	836
Bâtiments affectés aux sites techniques	108	0	0	0	108
Mise en valeur des terrains	396	0	0	0	396
Aménagement terrains nus en cours	292	1	-294	0	0
TERRAINS	3 591	1	0	0	3 592
Bâtiments industriels	6 166	0	0	0	6 166
Bâtiments administratifs & commerciaux	5 111	0	105	0	5 216
Bâtiments ens. Immobiliers administratifs	7 001	0	7	0	7 007
Bâtiments affectés aux sites techniques	829	0	429	0	1 258
Bâtiments affectés aux logements	1 045	0	51	0	1 096
Pistes & Routes	133	0	0	0	133
Autres ouvrages d'infrastructure	444	0	0	0	444
Installations générales Bureaux	4 154	0	0	0	4 154
Aménagement bureaux	29	0	16	0	45
Autres aménagements, agencement, installat°	4 794	0	872	0	5 666
Bâtiments en cours	219	2 098	-1 355	0	962
Agencement, installat° bureaux en cours	14	0	-13	0	1
Ouvrages d'infrastructure en cours	4	0	-4	0	0
Aménagements Installations en cours	0	2	-2	0	0
BATIMENTS INSTAL. TECH. & AGENCEMENTS	29 942	2 100	106	0	32 148
Matériel commutation Sonatel	35 975	0	951	0	36 926
Matériel commutation public	0	0	0	0	0
Matériel de transmission	83 275	0	5 459	0	88 734
Matériel réseaux accès	8 342	0	3 157	0	11 499
Matériel lignes & réseaux public	121 791	0	2 413	0	124 202
Matériel lignes & réseaux Sonatel	1	0	251	0	252
Matériel d'énergie	19 419	0	5 510	0	24 929
Appareils	35	0	252	0	287
Equipements réseaux d'accès	9 744	0	2 434	0	12 178
Autres matériels d'exploitation	2 294	0	0	0	2 294

Tableau N° 1 : Variation des immobilisations
au 31/ 12/2007 (suite)

(en millions de F CFA)

Libellés	Solde au 31/12/06	Acquisi- tions	Reclasse- ments	Sorties	Solde au 31/12/07
MATERIEL D' EXPLOITATION	280 878	0	20 425	0	301 299
Matériel de bureau	2 332	0	154	1	2 485
Matériel informatique technique	11 568	0	1 790	3	13 355
Matériel informatique de bureau	7 070	0	446	100	7 416
Mobilier de bureau	1 849	0	237	0	2 086
Matériel de logement	0	0	5	0	5
Mobilier de logement	0	0	4	0	4
MATERIEL ET MOBILIER	22 819	0	2 638	104	25 350
Véhicules légers	9 016	0	623	832	8 807
Véhicules lourds	59	0	0	0	59
Cyclomoteurs	80	0	1	9	73
MATERIEL DE TRANSPORT	9 154	0	624	840	8 938
Autres immobilisations diverses	1 665	0	80	0	1 745
AUTRES IMMOBILISATION DIVERSES	1 685	0	80	0	1 745
Matériel d'exploitation d'immobilisation en cours	1 461	155	-1	0	1 615
Matériel de commutation en cours public	1 925	2 666	-1 065	0	3 526
Matériel en cours Sonatel	11	0	0	0	11
Matériel de transmission en cours	3 498	5 679	-5 585	0	3 590
Matériel lignes & réseaux en cours	508	2 843	-2 913	0	438
Matériel lignes & réseaux en cours	1	250	-250	0	1
Routeurs IP et giga switch en cours	0	3	0	0	3
Matériel énergie en cours	1 897	4 986	-5 467	0	1 415
Appareils de mesure en cours	143	184	-268	0	59
Equipements réseaux en cours	904	1 439	-1 937	0	406
Matériels réseaux en cours	2 542	2 778	-3 623	0	1 698
Autres matériels d'exploitation en cours	95	0	0	0	95
Matériel informatique technique en cours	321	839	-979	0	181
Matériel informatique de bureau en cours	57	1 186	-851	0	392
Matériel de bureau, logement en cours	31	190	-208	0	13
Mobilier de bureau, logement en cours	0	7	-6	0	0
Matériel de transport en cours	7	661	-624	0	44
Agencement, aménagement en cours	0	0	0	0	0
Autres immobilisations en cours	215	380	-364	0	231
Droits de douane sur immobilisations en cours	0	0	0	0	0
Autres matériel d'exploitation en cours	0	0	0	0	0
MATERIEL EN COURS	13 615	24 248	-24 142	0	13 719
Avances, acomptes logiciels	0	0	0	0	0
Avances sur bâtiments	0	0	0	0	0
Avances sur matériel de transport	0	0	0	0	0
Avances & acomptes sur autres immobilisations	0	0	0	0	0
AVANCES ET ACPTES/IMMO	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	376 128	28 193	0	1 018	403 297

tableau N° 2 : Variation des amortissements
au 31/12/2007

(en millions de F CFA)

Libellés	Solde au 31/12/06	Augmentations	Reprises	Diminut / Cessions	Solde au 31/12/07
Amortissement recherche développement	77	0		0	77
Amortissement brevets, licences	226	208		0	434
Amortissement logiciels	8 726	3 135		0	11 861
TOTAL 281	9 030	3 343	0	0	12 372
Amortissement travaux de mise en valeur	239	144		49	335
TOTAL 282	239	144	0	49	335
Amortissement bât. administratif et commercial	10 022	710		369	10 363
Amortissement logement personnel	765	29		0	794
Amortissement agencement, installation bureau	3 852	6		0	3 858
Amortissement pistes et routes	116	8		0	124
Amortissement autres ouvrages d'infrastructure	207	28		79	157
Amortissement autres agencements, amén. instal.	2 500	577		29	3 047
TOTAL 283	17 461	1 358	0	478	18 342
Amortissement matériel de commutation Sonatel	21 942	3 262		0	25 204
Amortissement matériel de commutation public	0	0		0	0
Amortissement matériel de transmission	51 088	7 657		1	58 744
Amortissement matériel lignes et réseaux public	83 472	10 172		85	93 559
Amortissement matériel lignes et réseau Sonatel	1	9		0	10
Amortissement matériel d'énergie	9 894	1 827		8	11 713
Amortissement des équipements réseaux d'accès	934	1 237		0	2 171
Amortissement matériel réseaux et données	1 293	1 256		5	2 544
Amortissement autres matériels d'exploitation	1 126	199		0	1 324
TOTAL 2841	169 749	25 618	0	100	195 268
Amortissement mobilier de bureau	1 279	121		2	1 398
Amortissement mobilier logement	0	0		0	0
Amortissement matériel de bureau	1 695	150		73	1 772
Amortissement matériel de logement	0	0		0	0
Amortissement matériel informatique technique	9 611	1 117		3	10 726
Amortissement matériel informatique de bureau	5 470	743		91	6 123
TOTAL 2844	18 056	2 131	0	166	20 018
Amortissement véhicules légers	6 009	1 065		832	6 242
Amortissement véhicules lourds	7	12		0	19
Amortissement cyclomoteurs	75	2		9	69
TOTAL 2845	6 091	1 079	0	841	6 330
Amortissement aménagement, agencement instal.	0	0		0	0
TOTAL 2847	0	0	0	0	0
Amortissement appareils	4	24		0	28
Amortissement autres immobilisations diverses	1 131	104		100	1 135
TOTAL 2848	1 136	128	0	100	1 163
TOTAL GENERAL	221 765	33 802	0	1 735	253 831

tableau N° 3 : plus-values et moins-values
de cession

(en millions de F CFA)

	Montant brut A	Amorti- sements prélevés B	Valeur comptable nette C = A - B	Prix de cession D	+ Value ou - Value E = D - C
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	945	935	10	0	-10
Immobilisations financières	0	0	0	0	0
TOTAL	945	935	10	0	-10

tableau N° 4 : provisions inscrites au bilan

(en millions de F CFA)

Nature	A	B			C			D = A+B+C
	Provisions à l'ouverture de l'exercice	AUGMENTATIONS : DOTATIONS		DIMINUTIONS : REPRISES			Provisions à la clôture de l'exercice	
		d'exploit- tion	Financières	Hors activités ordinaires	d'exploit- tion	Financières	Hors activités ordinaires	
1. Provisions réglementées	0	0		0	0		0	0
2. Provisions financières pour risques et charges	11 781	1 863		0	355		0	13 289
3. Provisions pour dépréciation des immobilisations	835	0		0	51		0	784
TOTAL I	12 616	1 863	0	0	406	0	0	14 072
4. Dépréciations des stocks	299	210		0	299		0	210
5. Dépréciations et risques provisionnés (Tiers)	16 544	11 296		0	9 184		0	18 656
6. Dépréciations et risques provisionnés (Trésorerie)	1	0	0		0	0		1
TOTAL II	16 844	11 506	0	0	9 483	0	0	18 867
TOTAL (I) + (II)	29 460	13 369	0	0	9 889	0	0	32 940

Tableau N° 5 : biens pris en crédit-bail et contrats assimilés

NEANT

tableau N° 6 : échéances des dettes à la Clôture de l'exercice

(en millions de F CFA)

	Montant Brut	Analyse par échéances			Autres analyses		
		à 1 an au plus	à plus d'un an et à 2 ans au plus	à plus de 2 ans	Montants en devises	Montants envers les entreprises liées	Montants représentés par effets
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE (1)	23 982	5 853	0	4 889	13 280	0	0
Prêts (1)	8 569	2 945	0	2 945	2 679	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	15 413	2 908	0	1 924	10 581	0	0
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	122 140	122 140	0	0	0	0	0
Fournisseurs	1	1	0	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	85 582	85 582	0	0	0	0	0
Personnel	3 868	3 868	0	0	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0	0	0	0	0
Etat	20 834	20 834	0	0	0	0	0
Organismes Internationaux	0	0	0	0	0	0	0
Associés et groupe	6 038	6 038	0	0	0	0	0
Débiteurs divers	5 022	5 022	0	0	0	0	0
Créances H.A.O.	17	17	0	0	0	0	0
Charges constatées d'avance	779	779	0	0	0	0	0
TOTAL (I) + (II)	146 122	127 993	0	4 889	13 280	0	0

(1) Prêts accordés en cours d'exercice : 19 124 Remboursements obtenus en cours d'exercice : 2 405

tableau N° 7 : Echéances des dettes à la Clôture de l'exercice

(en millions de F CFA)

	Montant Brut	Analyse par échéances			Autres analyses			
		à 1 an au plus	dont échus	à plus d'un an et à 2 ans au plus	à plus de 2 ans	Montant en dettes	Montant versés les entreprises liées	Montant représentés par effets
DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES								
Emprunts obligataires convertibles (1)	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires (1)	0	0	0	0	0	0	0	0
Emp. et dettes des établissements de crédit (1)	7 614	249	0	789	6 577	0	0	0
Autres dettes financières (1) (2)	9 596	0	0	0	9 596	0	0	0
TOTAL (I)	17 210	249	0	789	16 173	0	0	0
Dettes de crédit-bail immobilier	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes de crédit-bail mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes sur contrats assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL (II)	0	0	0	0	0	0	0	0
DETTES DU PASSIF CIRCULANT								
Fournisseurs et comptes rattachés	48 033	48 033	0	0	0	0	0	0
Clients	305	305	0	0	0	0	0	0
Personnel	12 485	12 485	0	0	0	0	0	0
Sécurité sociale et organismes sociaux	517	517	0	0	0	0	0	0
Etat	19 584	19 584	0	0	0	0	0	0
Organismes Internationaux	0	0	0	0	0	0	0	0
Associés et groupe	2 919	2 919	0	0	0	0	0	0
Créditeurs divers	12 643	12 643	0	0	0	0	0	0
Dettes H.A.O.	7 000	7 000	0	0	0	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL (III)	103 286	103 286	0	0	0	0	0	0
TOTAL (I + II + III)	120 496	103 534	0	789	16 173	0	0	0

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 5 830 / Emprunts remboursés en cours d'exercice 7 713

(2) Total des dettes envers les associés (personnes physiques)

tableau N° 8 : Consommations Intermédiaires de l'exercice

(en millions de F CFA)

Nature	N° de Compte	Montant
Eau	6051	102
Electricité	6052	3 064
Autres énergies	6053	0
Fournitures d'entretien non stockables	6054	11
Fournitures de bureau non stockables	6055	0
Petit matériel et outillage	6056	178
Transport pour le compte de tiers	613	0
Transport du personnel	614	455
Entretien, réparation des biens immobiliers	6241	538
Entretien, réparation des biens mobiliers	6242	167
Publicité, publication, relations publiques	627	3 007
Frais de télécommunications	628	82 327
Rémunération d'intermédiaires et de conseils	632	12 251

tableau N° 9 : Répartition du résultat et autres éléments caractéristiques des cinq derniers exercices

(en millions de F CFA)

EXERCICES CONCERNES (1)	2007	2006	2005	2004	2003
NATURE DES INDICATIONS					
STRUCTURE DU CAPITAL A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (2)					
Capital social	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Actions ordinaires	10	10	10	10	10
Actions à dividendes prioritaires (A.D.P.) sans droit de vote	0	0	0	0	0
Actions nouvelles à émettre	0	0	0	0	0
par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE (3)					
Chiffre d'affaires hors taxes	246 449	236 507	200 061	174 011	156 363
Résultat des activités ordinaires (R.A.O.) hors dotations et reprises (exploitation et financier)	136 523	143 307	110 059	93 188	88 996
Participation des travailleurs aux bénéfices	0	0	0	0	0
Impôt sur le résultat	13 762	20 017	16 158	18 243	18 235
Résultat net (4)	89 704	85 856	83 584	49 681	40 016
RESULTATS PAR ACTION					
Résultat distribué (5)	110 000	88 300	69 000	56 500	44 000
Dividende attribué à chaque action (en F CFA)	11 000	8 830	8 900	5 850	4 400
PERSONNEL ET POLITIQUE SALARIALE					
Effectif moyen des travailleurs au cours de l'exercice (6)	1 690	1 616	1 431	1 411	1 388
Effectif moyen de personnel extérieur	3	3	4	5	3
Masse salariale distribuée au cours de l'exercice (7)	32 380	27 246	26 756	19 069	18 259
Avantages sociaux versés au cours de l'exercice (8)					
(Sécurité soc., œuvres sociales)	2 290	2 296	2 216	1 542	1 599
Personnel extérieur facturé à l'entreprise (9)	1 053	774	736	835	1 054

- (1) Y compris l'exercice dont les états financiers sont soumis à l'approbation de l'Assemblée
 (2) Indication en cas de libération partielle du capital du montant du capital non appelé
 (3) Les éléments de cette rubrique sont ceux figurant au compte de résultat.
 (4) Le résultat, lorsqu'il est négatif, doit être mis entre parenthèses.
 (5) L'exercice N correspond au dividende proposé du dernier exercice.
 (6) Personnel propre.
 (7) Total des comptes 661, 662, 663.
 (8) Total des comptes 664, 668.
 (9) Compte 667.

tableau N° 10 : Projet d'affectation du résultat de l'exercice 2007

(en millions de F CFA)

AFFECTATIONS	MONTANT (1)	ORIGINES	MONTANT (1)
Réserve légale	0	Report à nouveau antérieur (pertes)	0
Réserve statutaires ou contractuelles	0	Report à nouveau (bénéficiaire)	0
Autres réserves (disponibles)	0	Résultat net de l'exercice	89 704
Dividendes (2)	110 000	Prélèvement sur les réserves (3)	20 296
Autres affectations	0		
Report à nouveau	0		
TOTAL (A)	110 000	Contrôle : Total A = Total B	110 000

- 1) Les montants négatifs sont à porter entre parenthèses ou précédés d'un signe (-).
 2) S'il existe plusieurs catégories d'ayants droit aux dividendes, indiquer le montant pour chacune d'elles.
 3) Indiquer les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

tableau N° 11 : Effectifs, masse salariale et personnel extérieur

1/- Personnel local Effectif et masse salariale

QUALIFICATIONS	Masse Salariale (en millions de FCFA)													
	Nationaux		Autres états de l'UEMOA		Hors UEMOA		Total							
	M	F	M	F	M	F	M	F						
Personnel Salarie														
1. Cadres Supérieurs	390	142	0	0	3	0	535	7 772	2 830	0	0	1 347	0	11 949
2. Techniciens supérieurs et cadres moyens	406	265	0	0	0	0	671	8 091	5 281	0	0	0	0	13 372
3. Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés	243	105	0	0	0	0	348	4 843	2 092	0	0	0	0	6 935
4. Employés, manoeuvres, ouvriers et apprentis	126	10	0	0	0	0	136	2 511	199	0	0	0	0	2 710
TOTAL (1)	1 165	522	0	0	3	0	1 690	23 216	10 402	0	0	1 347	0	34 966
PERMANENTS														
SAISONNIERS														

2/- Personnel Extérieur

QUALIFICATIONS	Nationaux		Autres états de l'UEMOA		Hors UEMOA		Total	Facturation à l'entreprise (en millions de FCFA)	
	M	F	M	F	M	F		M	F
	1. Cadres Supérieurs	0	0	0	0	0		0	0
2. Techniciens supérieurs et cadres moyens	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3. Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés	1 069	0	0	0	0	0	1 069	757	0
4. Employés, manoeuvres, ouvriers et apprentis	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL (2)	1 069	0	0	0	0	0	1 069	757	0
PERMANENTS									
SAISONNIERS									
TOTAL (1 + 2)	2 234	522	0	0	3	0	2 798	25 321	10 402

M = Masculin
F = Féminin



confiance

Errata du rapport annuel 2007

Erratum page 97

Tableau de ventilation du chiffre d'affaires (en millions de F.CFA)

	Exercice 2007		Exercice 2006	
	Total Ventes	% du CA	Total Ventes	% du CA
A) Répartition des ventes par activité				
Téléphonie fixe	138 593	29,45%	150 819	40,09%
Téléphonie mobile	280 928	61,62%	207 183	51,97%
Télécarte publicophone	983	0,21%	352	0,09%
Télex/Télégraphe/Serpac	48	0,01%	58	0,01%
ADSL	6 889	1,47%	4 219	1,08%
Liaisons spécialisées	6 905	2,10%	6 833	2,09%
Ventes terminaux	838	0,18%	1 627	0,41%
Internet	2 144	0,46%	1 789	0,46%
Interconnexion	19 043	4,05%	13 928	3,49%
Divers produits	826	0,18%	851	0,21%
Autres produits accessoires	384	0,08%	480	0,12%
Total	470 589	100%	366 655	100%
B) Répartition des ventes par zones géographiques				
Afrique (U.E.M.O.A.)	380 290	80,81%	315 441	79,13%
Afrique (hors U.E.M.O.A.)	1 017	0,22%	1 168	0,29%
Asie	425	0,09%	336	0,08%
Amérique	24 834	5,28%	28 274	6,59%
Europe	64 023	13,60%	55 438	13,91%
Total	470 589	100 %	366 655	100 %

Erratum page 98

Analyse de l'effectif moyen du groupe par grandes catégories (en millions de F.CFA)

	Exercice 2007		Exercice 2006	
	Effectifs	Masse salariale	Effectifs	Masse salariale
Personnel salarié	2 316	42 749	2 079	38 842
Dirigeants et cadres supérieurs	596	11 739	529	9 589
Cadres moyens	919	17 204	772	13 805
Agents de maîtrise	618	10 657	576	10 219
Employés et ouvriers	182	3 149	200	3 229
Personnel mis à la disposition de l'entreprise	38	1 726	17	471
Personnel intérimaire	1 212	1 164	748	814
Totaux	3 585	45 039	2 844	38 227

Errata du rapport annuel 2007

Erratum page 101 : Etats financiers Sonatel SA.

Passif (en millions de F.CFA)

Passif (avant répartition)	Exercice 2007	Exercice 2006
Capitaux propres et ressources assimilées		
Capital	60 000	60 000
Actionnaires capital non appelé	0	0
Primes et réserves	102 809	106 263
Primes d'apport d'émission fusion	0	0
Ecartis de réévaluation	0	0
Réserves indisponibles	10 000	10 000
Réserves libres	92 809	95 252
Rapport à nouveau	0	0
Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	89 704	85 856
Autres capitaux propres	94	180
Subventions d'investissement	94	180
Provisions réglementées et fonds assimilés	0	0
Total capitaux propres (I)	242 607	241 289
Dettes financières et ressources assimilées (1)		
Emprunts	7 614	2 852
Dettes de crédit bail et contrats assimilés	0	0
Dettes financières diverses	9 590	18 241
Provisions financières pour risques et charges	13 290	11 782
Total dettes financières (II)	30 504	30 874
Total ressources stables (I+II)	273 106	272 163
Passif circulant		
Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O	7 000	8 538
Clients avances reçues	305	13
Fournisseurs d'exploitation	48 033	35 290
Dettes fiscales	18 584	27 335
Dettes sociales	12 802	9 559
Autres dettes	15 582	19 558
Risques provisionnés	873	367
Total passif circulant (III)	104 180	100 958
Trésorerie-passif		
Banques crédits d'escomptes	0	0
Banques crédits de trésorerie	10 000	10 000
Banques découverts	7 477	10 025
Total trésorerie-passif (IV)	17 477	20 025
Ecartis de conversion-passif (V)	0	0
Total général (I+II+III+IV+V)	394 742	393 147



rapport des commissaires aux comptes

rapport general des commissaires aux comptes états financiers consolidés - exercice clos le 31 decembre 2007

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des états financiers consolidés de la SONATEL (Société Nationale des Télécommunications du Sénégal), Sonatel Mobiles, Orange Mali, Sonatel Multimédia, Sonatel Business Solutions, Orange Guinée et Orange Bissau ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Opinion sur les états financiers

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés, c'est-à-dire le bilan, le compte de résultat, le tableau financier des ressources et emplois, ainsi que les notes annexes aux états financiers consolidés de la SONATEL pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2007. Ces états financiers consolidés ont été établis par la direction de la SONATEL et arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

Notre audit a été effectué conformément aux normes applicables au Sénégal. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers

consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A notre avis, les états financiers consolidés annexés au présent rapport sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA).

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés

aux actionnaires sur la situation financière
et les comptes consolidés du groupe
SONATEL.

Les Commissaires aux Comptes

GARECGO
MEMBRE DU RESEAU EURA-AUDIT



Mamour FALL
Associé

Le 10 mars 2008

RACINE
MEMBRE D'ERNST & YOUNG



Makha SY
Associé

compléments d'information sur les états financiers redevance pour le fonds de service universel (fdsu)

Dans le cadre de la libéralisation du secteur des télécommunications, l'Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) avait annoncé, en 2004, l'imposition aux opérateurs d'une redevance annuelle de « services universels » déterminée sur la base de 3 % du chiffre d'affaires hors interconnexion.

Le décret fixant les modalités de développement du service universel des télécommunications, ainsi que les règles d'orga-

nisation et de fonctionnement du fonds de développement du service universel des télécommunications a été publié en mai 2007. Ce décret est applicable à partir du 1er janvier 2007.

Par conséquent, les provisions comptabilisées par le groupe au titre des exercices 2005 et 2006 ont fait l'objet d'une reprise pour un montant global de FCFA.18.691 millions.

rapport général et rapport spécial des commissaires aux comptes états financiers exercice clos le 31 decembre 2007

rapport général des commissaires aux comptes

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des états financiers de la Société Nationale des Télécommunications du Sénégal (SONATEL),
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Opinion sur les états financiers

Nous avons procédé à l'audit des états financiers, c'est-à-dire le bilan, le compte de résultat, le tableau financier des ressources et emplois (TAFRE), ainsi que les notes annexes aux états financiers de votre société pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2007. Ces états financiers ont été établis par la direction de la SONATEL et arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

Notre audit a été effectué conformément aux normes d'audit applicables au Sénégal. Ces normes requièrent la mise en

œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A notre avis, les états financiers annexés aux pages 4 à 49 du présent rapport sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la SONATEL au 31 décembre 2007, de ses résultats et de la variation de la situation financière pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA).

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par l'acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des

sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance

avec les états financiers des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de la société.

Les Commissaires aux Comptes

GARECGO
MEMBRE DU RESEAU EURA-AUDIT



Mamour FALL
Associé

Le 10 mars 2008

RACINE
MEMBRE D'ERNST & YOUNG



Makha SY
Associé

règles et méthodes comptables

Base d'établissement des états financiers

Les états financiers sont établis sur la base des principes comptables généralement admis et retenus dans le SYSCOA : prudence, permanence des méthodes, spécialisation des exercices, principe des coûts historiques, continuité de l'exploitation, transparence et importance significative.

Les états financiers annuels sont présentés selon les prescriptions du SYSCOA et les principales règles et méthodes comptables utilisées se résument comme suit :

Charges immobilisées et immobilisations incorporelles

Les frais se rapportant à des emprunts octroyés pour le financement des grands projets d'investissements et supportés durant la période de réalisation de ceux-ci jusqu'à la fin des travaux sont immobilisés.

Ils sont amortis sur une durée de cinq (5) ans.

Les logiciels « dissociés » (qui font l'objet d'une facturation distincte du matériel informatique) sont également immobilisés et amortis sur une durée de vie estimée de trois (3) ans.

Les différences de change à répartir sont évaluées conformément aux principes sur les opérations en devises.

Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et les frais d'approche et amorties selon la méthode linéaire en fonction de leur durée de vie estimée comme suit :

Constructions	20 ans
Travaux de mise en valeur des terres	40 ans
Matériel, mobilier de bureau et de logement	10 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans
Matériel de transport	3 et 5 ans

Matériel d'exploitation

• Commutation	10 ans
• Transmission	10 ans
• Lignes et réseaux	10 ans
• Energie	10 ans
• Appareils de mesure	10 ans
Autres immobilisations	5 et 10 ans

Les immobilisations en cours sont enregistrées à leur coût d'acquisition et sont reclassées en immobilisation définitive à la mise en service.

Autres valeurs immobilisées

Elles concernent les avances et acomptes sur commandes d'immobilisations, les prêts habitat et véhicules au personnel, le prêt de l'Etat au personnel pour l'acquisition d'actions de la société (10 %), les dépôts et cautionnements payés sur les abonnements d'eau et d'électricité, mais aussi les loyers d'avance, les titres d'Etat PBE (Prélèvement pour le Budget d'Equi-

pement) et les titres de participation.

Ces immobilisations sont évaluées et enregistrées au coût historique.

Sur les titres, des provisions pour dépréciation sont comptabilisées lorsque la valeur à la clôture est inférieure au coût historique.

La valeur à la clôture est soit le cours boursier pour les titres cotés, soit la valeur de l'actif net pour les titres non cotés.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré des achats.

Les valeurs retenues pour les achats locaux correspondent au coût réel ferme et non révisable figurant en annexe des contrats de marché.

Le coût d'achat des produits importés correspond à la valeur des marchés majorée des droits de douane et frais de transit.

Les stocks n'ayant pas enregistré de mouvements depuis plus d'un an sont dépréciés à 100%.

Créances

Comptabilisation des prestations aux clients locaux

Les prestations aux clients locaux sont facturées en franc CFA à la date d'émission de la facture et comptabilisées dans les comptes 41.

Les prestations non encore facturées à la date de clôture sont comptabilisées dans les comptes 418 « Produits à recevoir ».

Les créances douteuses sur les clients privés qui ont plus de six mois d'ancienneté sont dépréciées à 100 %.

Comptabilisation des produits du trafic international

Les balances de trafic sont établies mensuellement, bimestriellement ou trimestriellement sur la base des décomptes et enregistrées, après acceptation par le correspondant étranger concerné, dans un compte de débiteur ou créateur divers en fonction du solde des opérations du mois, du bimestre ou du trimestre.

En fin d'année, une provision est calculée pour l'ensemble des balances de trafic non encore acceptées. Elle est comptabilisée en 418300 « Clients opérateurs internationaux factures non parvenues » lorsque le solde est en faveur de la SONATEL, et dans le compte 408400 « Fournisseurs opérateurs internationaux, factures non parvenues » dans le cas contraire.

Les balances de trafic en devises sont converties au cours du jour de leur comptabilisation. Les différences de change apparaissant lors du règlement d'une échéance sont passées en pertes ou profits de change.

Les balances de trafic établies en devises sont réactualisées au cours en vigueur à la clôture de l'exercice lorsqu'elles ne sont pas réglées et les différences de change sont traitées comme suit :

- les pertes de change potentielles sont comptabilisées dans les charges de l'exercice ;
- les profits de change latents ne sont pas comptabilisés en produits.

Les écarts de conversion sont constatés dans le bilan, dans les comptes 478 ou 479 « Ecart de conversion ».

Les créances sur les correspondants sont dépréciées, au cas par cas, en fonction de la solvabilité du correspondant.

Opérations en devises

Les comptes en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice, et les montants ainsi obtenus sont rapprochés avec les valeurs comptabilisées sur la base des cours des devises à la date de réalisation des opérations. Les écarts constatés sont traités comme suit :

Au bilan :

- Les gains de change potentiels ne sont pas comptabilisés en produits mais constatés dans les comptes 478 ou 479 « Ecart de conversion » au bilan.

Au compte de résultat :

- Les pertes de change latentes sur les opérations à plus d'un an sont comptabilisées au passif dans un compte « Provision pour pertes de change », et la contrepartie est inscrite à l'actif du bilan dans le compte 478 « Différence de change ».

- Les pertes de change latentes sur les opérations à moins d'un an sont comptabilisées dans le compte 679 « Charges provisionnées sur risques financiers », par le crédit du compte 499 « Risques provisionnés sur opérations d'exploitation ».

- Les pertes sur les comptes de trésorerie sont passées dans le compte de résultat par la contrepartie du compte de trésorerie.

Provisions pour pertes et charges

Litiges

Tous les risques éventuels sur les litiges avec des tiers sont provisionnés selon les informations fournies par les services juridiques de la société. Les provisions sans objet sont rapportées au résultat.

Indemnités de départ à la retraite

Les indemnités dues au personnel lors du départ à la retraite ou dans un cadre contractuel font l'objet d'une provision pour pertes et charges.

Subventions d'investissement

La quote-part amortie de l'exercice est comptabilisée dans le compte de résultat.

compléments d'information sur les états financiers

Activité de l'entreprise

Les états financiers au 31 décembre 2007 reflètent, pour une période de 12 mois, les activités d'exploitation de réseaux téléphoniques et de services.

Redevance fdsu (fonds de service universel)

Dans le cadre de la libéralisation du secteur des télécommunications, l'Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) avait annoncé, en 2004, l'imposition aux opérateurs d'une redevance annuelle de « Services universels » déterminée sur la base de 3 % du chiffre d'affaires hors interconnexion.

Le décret fixant les modalités de développement du service universel des télécommunications, ainsi que les règles d'organisation et de fonctionnement du fonds de développement du service universel des télécommunications a été finalement publié en mai 2007. Ce décret est applicable à partir du 1er janvier 2007.

Par conséquent, les provisions comptabilisées par la société au titre des exercices 2005 et 2006 ont fait l'objet d'une reprise pour un montant global de Fcfa 12 366 millions.

rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions règlementées exercice clos le 31 décembre 2007

Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons été informés de l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours de l'exercice et préalablement autorisées par le conseil d'administration.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

accord de licence pour l'utilisation de la marque Orange

Administrateurs concernés

- Monsieur Marc RENNARD.
- Monsieur Jean Paul COTTET.
- Monsieur Christophe EOUZAN.
- Monsieur Jean-Michel GARROUTEIGT.

Nature et objet

Il s'agit de conventions de concession de licence de la marque Orange entre Orange Brand Services Limited, France Télécom et la SONATEL.

Ces conventions applicables à partir de l'exercice 2007, prévoient notamment :

- l'octroi, par Orange Brand Services Limited, d'une licence non exclusive d'utilisation de la Marque « Orange » sur le territoire à la SONATEL, Sonatel Mobiles, Sonatel Multimédia et Sonatel Business Solutions, et sur le territoire malien à Orange Mali ;

- une autorisation de gérer et d'exploiter la marque Orange au niveau international, et ce y compris le droit de concéder en sous-licence l'utilisation de la marque Orange sur leur territoire ;

- des prestations de support de pré-lancement et de re-nommage de marque par Orange Brand Services Limited ;

- des prestations de support en termes de marketing et de communication sous forme de savoir-faire, une formation, une assistance, une expertise de marque et d'autres informations et/ou conseils pour aider la SONATEL et ses filiales.

Cette convention a été conclue pour une durée de 10 ans.

Modalités et effets

La SONATEL et ses filiales s'engagent à verser à Orange Brand Services Limited, ou toute autre entité désignée par ce dernier, une redevance annuelle égale à 1,6 % du chiffre d'affaires hors taxes des activités commercialisées sous la marque « Orange ». Ces conventions ont été approuvées par le conseil d'administration. Les revenus inter-sociétés ne sont pas compris dans le revenu d'exploitation.

Les redevances dues au titre du contrat sont calculées à partir du 1er janvier 2007.

Les effets de ces conventions se sont ainsi produits sur le groupe SONATEL pour un montant total de FCFA.5.870 millions qui s'analyse comme suit :

En millions de FCFA

SONATEL	3
Sonatel Mobiles	3.628
Orange Mali	2.187
Sonatel Multimédia	37
Sonatel Business Solutions	15

5.870

convention de prêt à long terme avec Orange Bissau

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt entre la Société Orange Bissau et la SONATEL signée le 1er août 2007 et qui prévoit la mise à la disposition de Orange Bissau d'un prêt, sous la forme de crédit à moyen terme de cinq (5) ans de FCFA.4.700 millions, qui commence à courir à compter de la date de versement des fonds.

Modalités et effets

Le prêt accordé par la SONATEL sera affecté d'un taux d'intérêt global de 10 % l'an.

Les intérêts commenceront à courir à compter de la date de mise à disposition des fonds au crédit du compte de Orange Bissau.

Le prêt devra être remboursé par Orange Bissau dans les cinq (5) ans suivant la date de versement des fonds conformément au tableau d'amortissement.

Au 31 décembre 2007, l'encours du prêt s'élève à FCFA.4.700 millions.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2007 s'élèvent à FCFA.144 millions.

convention de prêt à court terme avec Orange Bissau

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt entre la société Orange Bissau et la SONATEL signée le 6 juillet 2007 et qui prévoit la mise à la disposition de Orange Bissau d'un prêt, sous la forme d'un crédit spot, de FCFA.1.300 millions pour une durée de 6 (six) mois.

Modalités et effets

Le prêt accordé par la SONATEL sera affecté d'un taux d'intérêt global de 7,48 % l'an.

Les intérêts seront décomptés à termes échus mensuellement et ils seront payés chaque mois par virement dans un compte indiqué par la SONATEL.

Le capital sera remboursé par Orange Bissau à terme échu conformément au tableau d'amortissement.

Au 31 décembre 2007, l'encours du prêt s'élève à FCFA.1.300 millions.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2007 s'élèvent à FCFA.46 millions.

convention d'assistance avec Orange Bissau

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention d'assistance entre la société Orange Bissau et la SONATEL signée le 6 août 2007 et qui prévoit notamment :

- transfert de savoir-faire de la SONATEL au profit de Orange Bissau dans les domaines de la planification stratégique, dans le domaine des achats, des ressources humaines, du contrôle de gestion financier, technique, commercial ;

- prestations d'assistance à titre permanent par la SONATEL avec la mise à disposition de personnel hautement qualifié notamment pour exercer des fonctions de direction ;

- prestations d'assistance ponctuelle à la demande de Orange Bissau pour des études ponctuelles et spécifiques ;

- mise à disposition par la SONATEL à Orange Bissau d'outils de gestion.

Modalités

En contrepartie des prestations fournies, Orange Bissau versera à la SONATEL une redevance s'élevant à 3 % du chiffre d'affaires pour le transfert de savoir-faire.

Au titre des prestations d'assistance à titre permanent, Orange Bissau supportera intégralement les coûts du personnel expatrié mis à sa disposition par la SONATEL et versera un montant de FCFA.7 millions / mois homme

Les prestations d'assistance ponctuelle seront facturées par la SONATEL à Orange Bissau à raison de FCFA.350.000 / jour homme.

L'utilisation des logiciels de la SONATEL sera facturée au prorata des licences exploitées par Orange Bissau sur la base d'une assiette (montant amortissements + charges de maintenance) x 1,15.

Effets

Le montant comptabilisé, sur l'exercice 2007, au titre de cette convention s'élève à FCFA.693 millions et se détaille comme suit :

En millions de FCFA

Personnel détaché	286
Management fees	14
Assistance ponctuelle	393
	<hr/>
	693

convention d'assistance avec Orange Guinée

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention d'assistance entre la société Orange Guinée et la SONATEL signée le 21 juin 2007 et qui prévoit notamment :

- transfert de savoir-faire de la SONATEL au profit de Orange Guinée dans les domaines de la planification stratégique, dans le domaine des achats, des ressources humaines, du contrôle de gestion financier, technique, commercial ;

- prestations d'assistance à titre permanent par la SONATEL avec la mise à disposition de personnel hautement qualifié notamment pour exercer des fonctions de direction ;

- prestations d'assistance ponctuelle à la demande de Orange Guinée pour des études ponctuelles et spécifiques ;

- mise à disposition par la SONATEL à Orange Guinée d'outils de gestion.

Modalités et effets

En contrepartie des prestations fournies, Orange Guinée versera à la SONATEL une redevance s'élevant à 3 % du chiffre d'affaires pour le transfert de savoir-faire. Coûts du personnel expatrié mis à sa

disposition par la SONATEL et versera un montant de FCFA.7 millions / mois homme

Les prestations d'assistance ponctuelle seront facturées par la SONATEL à Orange Guinée à raison de FCFA.350.000 / jour homme.

L'utilisation des logiciels de la SONATEL sera facturée au prorata des licences exploitées par Orange Guinée sur la base d'une assiette (montant amortissements + charges de maintenance) x 1,15.

Effets

Le montant comptabilisé, sur l'exercice 2007, au titre de cette convention s'élève à FCFA.527 millions et se détaille comme suit :

En millions de FCFA	
Personnel détaché	259
Management fees	29
Assistance ponctuelle	239
	527

convention de prêt à court terme avec Orange Guinée

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt entre la société Orange Guinée et la SONATEL

signée le 3 octobre 2007 et qui prévoit la mise à la disposition de Orange Guinée d'un prêt, sous la forme d'un crédit spot, de FCFA.983 millions pour une durée de 6 (six) mois.

Modalités et effets

Le prêt accordé par la SONATEL est rémunéré d'un taux d'intérêt de 12 % l'an.

Les intérêts ont commencé à courir à partir de la date de mise à disposition des fonds à Orange Guinée.

Au 31 décembre 2007, l'encours du prêt s'élève à FCFA.983 millions.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2007 s'élèvent à FCFA.30 millions.

convention de coopération avec Sonatel Multimedia

Administrateur concerné

- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention d'assistance technique entre la SONATEL et la Sonatel Multimedia signée le 19 décembre 2007 et qui prévoit notamment :

- un transfert de savoir-faire de la SONATEL dans tous les domaines de l'exploitation et du développement d'une entreprise de télécommunication ;

- des prestations d'assistance ponctuelles (conseils et études juridiques, assistance dans le domaine contentieux, encaissements des créances clients, finances et comptabilité, utilisation des outils de gestion de la SONATEL, utilisation des véhicules, utilisation de l'expertise de la SONATEL, locations de bâtiments, fournitures de services, hébergements dans les locaux techniques) ;

- l'accès du personnel de la Sonatel Multimédia à l'IPM et à la médecine d'entreprise ;

- la participation du personnel de la Sonatel Multimédia aux activités culturelles ;

- la gestion de la restauration du personnel de la Sonatel Multimédia.

Modalités et effets

En contrepartie des prestations reçues, la Sonatel Multimédia verse à la SONATEL une redevance annuelle forfaitaire calculée sur la base de 1 % du chiffre d'affaires annuel hors taxes.

Au titre de l'assistance dans le domaine contentieux, la SONATEL facture un montant annuel forfaitaire de FCFA.5 millions hors taxes.

La Sonatel Multimédia verse également :

- 2% des encaissements de factures effectués par la SONATEL,
- FCFA.5.000 par abonnement ADSL placé,
- FCFA.350.000 par expert et par jour,
- un montant égal au prorata des licences exploitées.

Les redevances comptabilisées au titre de l'exercice 2007 s'élèvent à FCFA.186 millions et se répartissent comme suit :

En millions de FCFA

Encaissements créances clients	43
Facturation unique	40
Redevance annuelle forfaitaire	32
Location immeuble	24
Location locaux techniques	18
Oracle	9
Location véhicule	5
Assistance juridique	5
Assistance finance-comptabilité	5
Assistance contentieux	5
	186

Par ailleurs, en application de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, visées à l'article 438 de cet Acte et approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

protocole d'accord avec Canal

Administrateur concerné

- La société SONATEL représentée par Madame Ndèye Lala Trawaré COUL-BALY.

Nature et objet

Il s'agit d'un protocole d'accord entre la SONATEL, Multi TV Afrique et Canal Horizons Sénégal.

Ce protocole d'accord a été signé le 5 mai 2006 pour une durée de deux ans et prévoit notamment :

- un contrat de transport par la SONATEL du bouquet TV ADSL Canalsat Horizons via l'offre Multiplay à travers son réseau filaire ADSL,
- un contrat de distribution commerciale dont l'objet sera pour la SONATEL et Canal de commercialiser au travers de leurs réseaux commercial les abonnements au bouquet TV ADSL Canalsat Horizons,
- un contrat de gestion des abonnés par la Sonatel.

Modalités et effets

Les conditions financières du protocole sont les suivantes :

• Au titre des prestations de transport et de gestion du signal

Canal versera à la SONATEL un montant mensuel par abonné de 3,05 euros HT. A ce titre, un montant minimum garanti (MG) déterminé de la façon suivante sera réglé par Canal à la SONATEL :

- année 1 d'exploitation : le MG est de 73.200 euros,
 - année 2 d'exploitation : le MG pour la seconde année d'exploitation correspondra à un prix de transport de 3,05 euros par abonné, multiplié par « x », multiplié par 12 mois.
- « x » correspond à deux fois le nombre d'abonnés réel moyens de l'année 1 « x » est par ailleurs égal au minimum de 2.000 abonnés et plafonné le cas échéant à

4.000 abonnés.

• Au titre des prestations de gestion des abonnés au bouquet TV ADSL Canalsat Horizons

Canal versera à la SONATEL une redevance mensuelle par abonné établie sur la base d'une moyenne mensuelle d'abonnés en fonction des seuils suivants :

- 4 euros HT par abonné et par mois, si le nombre d'abonnés moyens mensuels est compris entre 1 et 3.000,
- 3,5 euros HT par abonné et par mois, si le nombre d'abonnés moyens mensuels est compris entre 3.001 et 5.000,
- 3 euros HT par abonné et par mois, si le nombre d'abonnés moyens mensuels est supérieur à 5.000.

Au titre de l'exercice 2007, nous avons relevé :

- une facturation FCFA.56 millions entre le 1er janvier et le 30 novembre 2007 concernant la prestation de transport et de gestion du signal et le provisionnement de FCFA.4 millions au titre du mois de décembre ;
- une facturation FCFA.34 millions concernant la prestation de gestion des abonnés et le provisionnement de FCFA.14 millions au titre des montants restant à facturer.

convention de coopération avec Sonatel Business Solutions

Administrateurs concernés

- La société SONATEL représentée par Monsieur Minh TRAN.
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention d'assistance technique entre la SONATEL et Sonatel Business Solutions signée le 7 juin 2005 et qui prévoit notamment :

- un transfert de savoir-faire entre la SONATEL et Sonatel Business Solutions,
- une prestation d'assistance en gestion à titre permanent avec la mise à disposition d'experts qui participeront à la direction de la société,
- des prestations d'assistance ponctuelles pour la résolution de problèmes liés à son organisation (conseils et études juridiques, assistance dans le domaine contentieux, encaissements des créances clients, finances et comptabilité, utilisation des outils de gestion de la SONATEL, utilisation des véhicules, utilisation de l'expertise de la SONATEL, locations de bâtiments, fournitures de services, hébergements dans les locaux techniques).

Cette convention a été conclue pour une durée de 10 ans.

Un avenant à cette convention a été signé le 21 juin 2007. Cet avenant qui prend effet à compter de l'exercice 2007, complète les prestations prévues dans la convention d'assistance signée entre les parties en 2005. En effet, en sus des prestations déjà prévues dans le contrat initial, il prévoit la facturation des prestations d'assistance à titre permanent, ainsi que celle des prestations complémentaires.

Modalités et effets

En contrepartie des prestations reçues, Sonatel Business Solutions s'engage à verser à la Sonatel une redevance annuelle forfaitaire égale à 1,5 % de son chiffre d'affaires hors taxes à partir de la deuxième année d'exploitation, un montant forfaitaire de FCFA.5 millions au titre des prestations de conseils et d'études juridiques, le remboursement des frais d'avocats, de notaires et d'huissiers sur production de factures, FCFA.350.000 par expert temporaire et par jour. Concernant les experts détachés, la facturation est faite au coût réel auquel s'ajoute une marge de 15 %.

La location de matériel de la SONATEL à Sonatel Business Solutions est facturée selon les modalités suivante : [(coût d'acquisition HT / durée d'amortissement en jours) x nombre de jours de prêt] x 1,15.

Les outils de gestion sont facturés au prorata des licences exploitées.

Les montants versés à la SONATEL, sur l'exercice 2007, au titre de cette convention s'élèvent à FCFA.187 millions et se détaillent comme suit :

En millions de FCFA

Personnel détaché	124
Management fees	36
Redevances pour logiciels	4
Location de matériel	18
Assistance juridique	5
	<hr/>
	187

convention de coopération avec France Cables Radio (FCR)

Administrateurs concernés

- Monsieur Marc RENNARD.
- Monsieur Jean Paul COTTET.
- Monsieur Christophe EOUZAN.
- Monsieur Jean-Michel GARROUTEIGT.

Nature et objet

Une convention de coopération technique a été signée le 21 juillet 1997 entre la SONATEL et la société France Câbles Radio (FCR). Cette dernière apporte à la SONATEL son savoir-faire et fournit les prestations suivantes :

- assistance technique à titre permanent par la mise à disposition de trois cadres expatriés,
- assistance technique ponctuelle par la réalisation de missions spécifiques,
- mise à disposition d'outils de gestion technique et commerciale.

Cette convention a fait l'objet d'un avenant n° 2 signé le 13 décembre 2004 pour proroger le délai au 31 décembre 2004 et inclure Orange Mali dans le périmètre de

ladite convention.

Sur l'exercice 2006, la convention de coopération technique a fait l'objet d'un renouvellement signé le 1er janvier 2006 pour une durée de 3 ans. Cette convention redéfinit les conditions du transfert de savoir-faire du groupe France Télécom par FCR au profit de la SONATEL et de ses filiales dans les domaines suivants :

- gestion opérationnelle,
- assistance technique à titre permanent avec la mise à disposition d'experts à titre permanent qui participeront à la direction et à la gestion de la société et des filiales,
- assistance technique ponctuelle avec la réalisation d'études ponctuelles et spécifiques, la résolution de problèmes liés à son organisation ou à son exploitation,
- fourniture d'outils de gestion technique et commerciale.

Modalités

En contrepartie du transfert de savoir-faire, la SONATEL versera une redevance s'élevant annuellement à 15 % de la croissance du résultat des activités ordinaires consolidé de la SONATEL, tel que défini par le Règlement relatif au droit comptable dans les Etats de l'UEMOA à la date du 1er janvier 1998. Ce montant sera égal au minimum à 1 % et au maximum 1,3 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe.

Pour l'exercice 2007, le montant est plafonné à 1,3 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe SONATEL.

Effets

Au titre de l'exercice 2007, les redevances comptabilisées s'élevant à FCFA.7.013 millions et se répartissent comme suit :

En millions de FCFA

Redevance annuelle forfaitaire	6,078
Charges relatives aux expatriés	617
Assistance technique ponctuelle	318
	<hr/>
	7,013

convention de coopération avec Orange Mali

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean Michel GARROUTEIGT.
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention de coopération technique signée en août 2002 entre la SONATEL et Orange Mali dans les domaines suivants :

- transfert de savoir-faire de la SONATEL au profit de Orange Mali ;
- prestations d'assistance à titre permanent par la SONATEL dans les domaines de la gestion opérationnelle, de l'assistance technique, de l'ingénierie et de la formation ;
- prestations d'assistance ponctuelle à la demande de Orange Mali pour des études ponctuelles et spécifiques ;
- fourniture par la SONATEL à la demande de Orange Mali, d'outils de gestion technique et commerciale.

Un avenant à cette convention a été autorisé par le conseil d'administration du 8 février 2006. Cet avenant qui prend effet rétroactivement à compter de l'exercice 2004, complète les prestations prévues dans la convention de coopération signée entre les parties en 2002. En effet, en sus des prestations déjà prévues dans le contrat initial, la SONATEL permet également à Orange Mali d'utiliser ses nouveaux logiciels.

Modalités et effets

En contrepartie des prestations fournies, Orange Mali versera à la SONATEL une redevance s'élevant à 3 % du chiffre d'affaires pour le transfert de savoir.

Au titre des prestations d'assistance à titre permanent, Orange Mali supportera intégralement les coûts du personnel expatrié mis à sa disposition par la SONATEL.

Les prestations d'assistance ponctuelle seront facturées par la SONATEL à Orange Mali en fonction de leur nature, de leur durée et de la qualification des experts sélectionnés.

L'utilisation des logiciels de la SONATEL sera facturée au prorata des licences exploitées par Orange Mali sur la base d'une assiette (montant amortissements + charges de maintenance) x 15 %.

Concernant les autres outils de gestion, la rémunération de la SONATEL s'effectuera par le versement de montants forfaitaires, établis en fonction de la nature des fournitures.

Au titre de l'exercice 2007, les montants facturés par la SONATEL s'élèvent globalement à FCFA.5.623 millions, dont FCFA. 607 millions au titre des prestations d'assistance à titre permanent et temporaire, FCFA.4.991 millions au titre des redevances forfaitaires annuelles et FCFA.25 millions au titre de la redevance pour l'utilisation du logiciel Oracle.

protocole d'échange de services avec Sonatel Mobiles

Administrateurs concernés

- Monsieur Jean BARDET.
- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean Michel GARROUTEIGT.
- Jean Paul COTTET.

Nature et objet

Il s'agit d'un protocole d'échange de services entre la SONATEL et la Sonatel Mobiles qui prévoit notamment :

- une assistance technique à titre permanent par la mise à disposition de personnel,
- une assistance technique ponctuelle pour la réalisation de missions spécifiques,
- la mise à disposition d'outils de gestion technique et commerciale.

Un avenant au protocole d'échange de services a été autorisé par le conseil d'administration du 8 février 2006 avec effet rétroactif à compter de l'exercice 2006. Cet avenant a pour objet de

compléter les prestations prévues dans le contrat initial. En effet, en sus des prestations prévues dans le contrat initial, la SONATEL gère également pour la Sonatel Mobiles :

- l'accès du personnel de la Sonatel Mobiles à l'IPM et à la médecine d'entreprise,
- la participation du personnel de la Sonatel Mobiles aux activités culturelles,
- la gestion de la restauration du personnel de la Sonatel Mobiles,
- l'utilisation de nouveaux logiciels,
- la distribution des produits et services de la Sonatel Mobiles.

Modalités et effets

En contrepartie des prestations reçues, la Sonatel Mobiles verse à la SONATEL une redevance annuelle forfaitaire calculée sur la base de 5 % du chiffre d'affaires annuel. Au titre des encaissements des créances clients effectués par la SONATEL, la Sonatel Mobiles verse 2 % des montants encaissés par la SONATEL.

Au titre des autres prestations, la SONATEL facture au prorata des services fournis à la Sonatel Mobiles.

Les redevances annuelles forfaitaires s'élèvent à FCFA.11.555 millions, pour l'exercice 2007.

En ce qui concerne les encaissements des créances clients effectués au profit de la Sonatel Mobiles, la SONATEL a facturé un montant global de FCFA.484 millions au titre de l'année 2007.

Au titre des autres prestations, la SONATEL a facturé un montant total de

FCFA.6.643 millions concernant les commissions versées à l'Agence ADCP de la SONATEL qui s'occupe de la distribution des produits de la Sonatel Mobiles.

convention de concession

Administrateur concerné

- Etat du Sénégal représenté par le Ministère de l'Economie et des Finances.

Nature et objet

Une convention de concession entre l'Etat du Sénégal et la SONATEL a été signée le 1er octobre 1985 et réactualisée le 21 juillet 1997.

Les Commissaires aux Comptes

GARECGO
MEMBRE DU RESEAU EURA-AUDIT



Mamour FALL
Associé

Le 10 mars 2008

RACINE
MEMBRE D'ERNST & YOUNG



Makha SY
Associé



les projets de résolution

projets de résolutions soumis à l'assemblée générale ordinaire de Sonatel du 09 avril 2008

projet de résolution 1 : examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture :

1. du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2007 et sur les comptes dudit exercice,
2. du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de cet exercice.

Approuve les états financiers de la SONATEL de l'exercice 2007 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, prenant acte du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

projet de résolution 2 : affectation du résultat de l'exercice 2007.

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter au versement des dividendes la totalité du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2007 s'élevant à la somme de 89.703.700.073 F CFA.

L'Assemblée Générale décide de répartir le résultat ainsi qu'il suit :

Premier dividende	=	3.000.000.000 F CFA
Dividende complémentaire	=	86.703.700.073 F CFA
TOTAL	=	89.703.700.073 F CFA

L'Assemblée Générale décide en outre de prélever sur les réserves libres distribuables la somme de 20.296.299.927 F CFA afin de porter le montant total à distribuer à la somme de 110.000.000.000 F CFA.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe à trois cents (300) F CFA le premier dividende brut et à dix mille sept cents (10.700) F CFA le dividende complémentaire brut revenant à chaque action, ce qui porte le total desdits dividendes bruts à onze mille (11.000) F CFA par action.

Après déduction de la retenue à la source de 10% au titre de l'IRVM, le dividende net de neuf mille neuf cents (9.900) F CFA par action sera mis en paiement à compter du 02 mai 2008 à Dakar.

projet de résolution 3 : renouvellement du mandat d'un administrateur.

L'Assemblée Générale constate que le mandat de Monsieur Ibrahima KONTE, administrateur, arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale Ordinaire. Elle décide de renouveler le mandat de Monsieur Ibrahima KONTE pour une durée de trois (3) ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2011 sur les comptes de l'exercice 2010.

Monsieur Ibrahima KONTE dont le mandat a été renouvelé déclare accepter ce renouvellement et précise qu'il n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui empêcher d'exercer les fonctions d'administrateur.

projet de résolution 4 : ratification de la cooptation d'un administrateur.

Sur proposition du Conseil d'Administration et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale décide de ratifier la cooptation de Monsieur Christophe EOUZAN coopté lors de la réunion du Conseil d'Administration du 19 février 2008 en remplacement de Monsieur Roland DUBOIS, démissionnaire.

Monsieur Christophe EOUZAN ainsi nommé conservera son mandat pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2009 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

projet de résolution 5 : approbation de conventions réglementées.

Après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les Conventions suivantes :

1. Accord de Licence pour l'utilisation de la marque ORANGE (BLA),
2. Convention d'Assistance entre la SONATEL et ORANGE Bissau,
3. Convention d'Assistance entre la SONATEL et ORANGE Guinée,
4. Convention d'Assistance entre la SONATEL et la SONATEL Multimédia,
5. Avenant n°1 à la Convention d'Assistance signée entre la SONATEL et SONATEL Business Solutions,
6. Conventions de Prêts entre la SONATEL et ORANGE Bissau,
7. Convention de Prêt entre la SONATEL et ORANGE Guinée.

projet de résolution 6 : pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'originaux, copies ou extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.





transparence



innovation





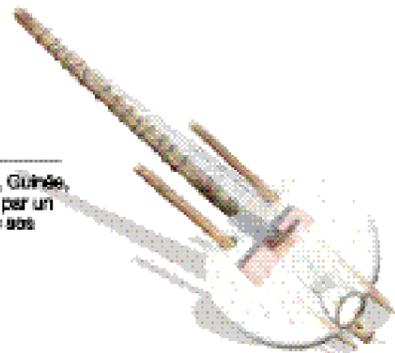
tam tam de percussion

Instruments essentiels de la musique mandingue. Ils accompagnent le plus souvent le djembé solo.

- 1 : le dunumba - son grave
- 2 : le Sangban - son médium
- 3 : le kenkeni - son aigu

KORA

C'est une harpe-luth mandingue (Mali, Sénégal, Gambie, Guinée, Sierra Leone...). Selon la légende, la kora fut découverte par un grand chef de guerre, Tira Maghan, qui la donna à un de ses compagnons griots, Djelimady Oulé Diabaté.

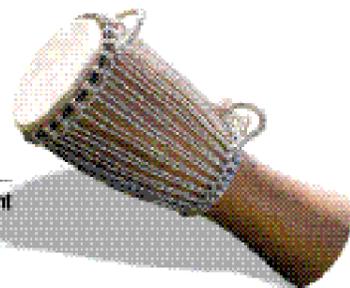


bongo africain

Instrument de musique utilisé en Guinée par les soussous. C'est une grosse calabasse montée avec trois lames de soie à marteaux.

sabar

Une des percussions les plus utilisées traditionnellement au Sénégal. Le sabar se décline en plusieurs modèles.



balafon

Avec la kora, le balafon est le plus connu des instruments africains. Xylophone composé de lames de bois résonnant dans des calabasses de taille variable, (quarantaine de centimètres à plus d'un mètre cinquante) ! L'instrument est très rarement utilisé en solo.



Graphisme : Phank